

**RETARDS CONSIDÉRABLES DANS LA LIVRAISON DES VÉHICULES NEUFS
LES PLAINTES PLEUVENT** P. 10



Evènements de Ghardaïa

**Des peines de 2 à 3 ans
de prison ferme** P. 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Quatre ministères touchés
par un remaniement

**L'ÉNIGME
BENYOUUNES** P. 2



**Frontière
tunisienne
UN AFFLUX
TIMIDE DES
TOURISTES
ALGÉRIENS** P. 5



Oran
**Collision entre
deux camions,
un mort et six
blessés** P. 10

Tlemcen
**Deux morts et un
blessé grave dans
une collision** P. 5

DEBAT P. 20

**LA TRAGÉDIE
DU VOL AH 5017
«OUAGA-ALGER»: LES
CAUSES SOUS-JACENTES**
Par Djamel Gaham

Quatre ministères touchés par un remaniement L'enigme Benyouunes

Moncef Wafi

Bouteflika a procédé, ce jeudi, à un mini remaniement ministériel, un peu plus de deux mois, seulement, après la grande lessive de mai. Quatre départements sont concernés et plusieurs interrogations s'imposent. Le plus notable dans ces changements est celui du limogeage du ministre du Commerce, Amara Benyouunes. Un fidèle d'entre les fidèles, qui quitte, ainsi, le gouvernement à la surprise générale. Le président-fondateur du MPA, un parti satellite qui fait du programme de Bouteflika un sacro-saint, se voit éjecté de son ministère, quelques jours, seulement, après avoir donné une interview à un journal, en ligne, où il ne donnait, nullement, l'impression d'être sur le départ. Les observateurs liront ce changement aux difficultés relationnelles entre Benyouunes et le Premier ministre, rendues publiques par l'affaire de la libéralisation de la vente des boissons alcoolisées. Un dossier qui a poussé Sellal à discréditer son ministre, alors attaqué par les milieux islamo-conservateurs. Si le limogeage de Benyouunes répond à cette logique, tout porte à croire que le gouvernement vient de céder du terrain devant ces derniers, en recentrant sa politique. Un gage de bienvenue pour le retour au giron de certains partis islamistes qui y verront un signe de bonne volonté de l'Etat, pour accélérer la construction du Pôle politique autour du Chef de l'Etat, évoqué par Ouyahia. L'autre lecture de ce soudain lâchage est liée à la volonté affichée, publiquement, par le désormais ex ministre du Commerce à déclarer la guerre aux importateurs frauduleux. De Tizi Ouzou, il avait parlé de son intention de publier la liste de tous les importateurs algériens. Une première dans un pays où ce segment d'activité reste, étroitement, lié à des lobbies puissants. Evoquant, encore, cette question de lobby, des

observateurs imputent ce limogeage à ce que Benyouunes aurait touché à des intérêts français, en déclarant, notamment, le 21 juin dernier, que «le gouvernement algérien n'était pas au courant du contenu du projet d'implantation d'une usine Peugeot en Algérie». Il sera repris, moins de 24 heures, plus tard, par son collègue de l'Industrie, Abdessalam Bouchouareb, qui le contredit, publiquement, en affirmant que le projet du constructeur français avance bien. On soupçonne, encore, Benyouunes d'être derrière la fuite d'un rapport accablant, sur Renault et Peugeot, accusés d'optimisation fiscale. Le nom de son remplaçant est en soi une surprise, là encore, puisqu'il s'agit d'un retour, 20 ans après, à la tête du ministère du Commerce. Belaïb Bakhti, puisque c'est de lui qu'il s'agit, avait, déjà, occupé le poste, en 1997, alors nommé par Liamine Zeroual.

Le porte-parole du RND qui avait joué un rôle-clé dans la destitution de Ouyahia est, ainsi, le nouveau ministre du Commerce. Sur son bureau, des dossiers d'actualité comme celui de l'assainissement de l'importation, défendu par Sellal himself. Si le départ de Khomri était attendu, puisque l'homme est absent pour cause de maladie, son remplaçant El Hadi Ould Ali, ex-directeur de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou, à la tête du département de la Jeunesse et des Sports laisse également, perplexes les observateurs. Il s'était surtout fait remarquer, en tant que directeur de campagne de Bouteflika, dans la wilaya, lors des deux dernières élections présidentielles.

Sid Ahmed Ferroukhi se retrouve à la tête du ministère de l'Agriculture et du Développement rural englobant de fait celui de la Pêche, dont il détenait le portefeuille, depuis mai 2015.

Il remplace Abdelkader Kadi qui avait déjà été éjecté, auparavant, du ministère des Travaux publics et nommé wali de Tipaza.

Limitation de la détention provisoire aux affaires passibles d'une peine égale à trois ans

Une ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance portant code de procédure pénale qui introduit d'«importantes innovations» visant à moderniser l'action publique a été adoptée, mercredi, par le Conseil des ministres, présidé par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. «Le texte, qui s'inscrit dans le processus continu de modernisation de la justice, engagé par le président de la République, introduit d'importantes innovations destinées à moderniser l'action publique», a souligné le communiqué du Conseil des ministres.

Cette modernisation de l'action publique se fera notamment par le concours d'assistants spécialisés au travail du parquet, pour éclairer l'enquête préliminaire, la protection des témoins, de sorte à les mettre eux-mêmes et leurs proches à l'abri de menaces en relation avec des informations qu'ils seraient susceptibles de fournir à la justice, et la possibilité pour l'Officier de police judiciaire, après autorisation du Parquet, de communiquer certaines informations au public sur un dossier en cours, dans le respect de la présomption d'innocence et de la vie privée, précise la même source. Il s'agit également de diligenter le traitement des dossiers en matière pénale, avec notamment la mise en place de la procédure de médiation, alternative aux poursuites en matière de délits et contraventions ne portant pas atteinte à l'ordre public, l'instauration de la procédure de comparution immédiate, dans le respect des droits de la défense.

Il est également inscrit dans le texte le traî-

tement des délits mineurs par voie d'ordonnance pénale, applicable lorsque la peine prévue est inférieure à deux années, et la simplification de la procédure de pourvoi en cassation, le justiciable pouvant formaliser son dossier au niveau de la juridiction ayant rendu la sentence, sans se déplacer à la Cour suprême. Le projet code de procédure prévoit aussi le renforcement des droits des justiciables, avec la visite de la personne en garde à vue par un avocat et la limitation de la détention provisoire aux affaires passibles d'une peine égale à trois ans, avec la possibilité d'y substituer la surveillance électronique.

Les innovations introduites ont trait également au renforcement de la protection des cadres gestionnaires. Selon l'ordonnance, lorsque des infractions pénales sont commises au préjudice d'une entreprise économique, dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou d'une entreprise à capitaux mixtes, l'action publique n'est engagée que sur plainte des organes sociaux concernés. Le texte dispose également que la non-dénonciation de ces infractions par les membres des organes sociaux serait possible de poursuite. A l'issue de l'adoption de cette ordonnance, le président de la République qui a exprimé sa satisfaction devant ce «nouveau pas» franchi dans la réforme et la modernisation de la justice, a chargé le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions dans un délai maximal de six mois comme le prévoit la loi adoptée.



ANALYSE

Kharroubi Habib

Des partants, des arrivants mais rien ne changera

mis à mal la cohésion recherchée pour l'exécutif gouvernemental.

S'il n'est pas inutile d'opérer des changements aux postes névralgiques de l'appareil étatique, il est vain tou-

tefois d'en attendre qu'il produise une «révolution copernicienne» dans la gouvernance et la gestion des affaires de la nation si cela ne s'accompagne pas en un changement radical de celle-ci et celle-là. Bien qu'à chaque remaniement du gouvernement Sellal et l'officialisation du nouveau découpage administratif arrêté. Elle n'en a pas moins surpris par l'ampleur des changements opérés.

Pas moins de trente cinq walis sur les 48 en exercice en ont été en effet affectés. Ce qui assurément fait du mouvement celui qui est le plus large d'entre ceux que le corps des walis a connus Bouteflika régnant. Des sources affirment que Abdelmalek Sellal ne serait pas étranger à l'opération de laquelle il attendrait qu'elle raffermisse la cohésion de l'appareil administratif placé sous son autorité. Il en aurait plaidé auprès du chef de l'Etat la nécessité avec à l'appui les conclusions qui ont été les siennes wilaya après wilaya suite à ses déplacements dans chacune d'elles.

Il n'en demeure pas moins que le mouvement auquel il vient d'être procédé laisse dubitatif tout autant que le remaniement gouvernemental qui l'a précédé et censé lui aussi apporter de la cohésion dans l'exécutif. L'exécutif gouvernemental remanié en a cruellement manqué obligeant le président de la République à procéder ce jeudi à un mini-remaniement pour en exclure de son sein le ministre du Commerce Amara Benyouunes qui depuis sa nomination au poste s'est distingué par des déclarations et des annonces de mesures qui ont fait des vagues et

Les promesses d'en finir avec celles-ci qui accompagnent les remaniements et mouvements de walis ne mettent pas longtemps à s'avérer vaines car ceux qui les font se retrouvent face à un mode de gouvernance qui bride leur éventuelle volonté d'en reformer les méthodes à leur niveau de responsabilité. C'est pourquoi pour aussi ample qu'a été le mouvement dans le corps des walis décidé par le chef de l'Etat, il est illusoire d'y voir le prélude d'une opération visant la remise en cause de la gouvernance et la gestion du pays telles que s'exercent avec Bouteflika régnant à El Mouradia. Elle a tout au plus consisté à expurger de l'appareil d'Etat certaines allégeances s'étant faites douteuses du point de vue du camp présidentiel et à récompenser celles qui ont démontré leur solidité et sauveté.

L'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance portant code de procédure pénale, conditionnant l'ouverture d'une information judiciaire pour des faits de gestion par la plainte des organes sociaux concernés, est un «gage de confiance» de l'Etat envers ses cadres gestionnaires, a souligné, mercredi, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «(...) C'est là un gage de confiance de l'Etat envers ses cadres gestionnaires dont il est attendu un surcroît d'initiatives pour dynamiser l'outil

Renforcement de la protection des cadres gestionnaires

La nouvelle disposition introduite dans l'ordonnance portant code de procédure pénale, conditionnant l'ouverture d'une information judiciaire pour des faits de gestion par la plainte des organes sociaux concernés, est un «gage de confiance» de l'Etat envers ses cadres gestionnaires, a souligné, mercredi, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «(...) C'est là un gage de confiance de l'Etat envers ses cadres gestionnaires dont il est attendu un surcroît d'initiatives pour dynamiser l'outil

économique dont ils ont la responsabilité, à un moment où l'Algérie a plus que jamais besoin de relever les défis de la diversification et de la compétitivité de l'économie nationale», a précisé le chef de l'Etat, lors du Conseil des ministres. Le président de la République s'est référé tout particulièrement à la nouvelle disposition conditionnant l'ouverture d'une information judiciaire pour des faits qui surviendraient dans une entreprise publique ou mixte par la plainte préalable des organes so-

ciaux concernés. La nouvelle disposition du code de procédure pénale stipule le renforcement de la protection des cadres gestionnaires. Elle dispose également que la non-dénonciation de ces infractions par les membres des organes sociaux serait possible de poursuite.

L'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance portant code de procédure pénale, qui introduit d'«importantes innovations» visant à moderniser l'action publique, a été adoptée lors de ce Conseil des ministres.

Economie

Le plaidoyer de Sellal

Invité jeudi de l'émission «Hiwar Essaaa» (débat de l'heure) de la Télévision algérienne, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé que son gouvernement allait poursuivre sa politique de diversification de l'économie pour bâtir une économie nationale forte, soulignant la nécessité de remplacer la politique de la dépense publique par la performance économique.



R. N.

Selon lui, en dépit du recul des revenus de l'Etat en raison de la baisse des prix du pétrole, «le pays jouit de tous les moyens de faire face à cette situation» appelant à renoncer à la politique de l'économie basée sur les recettes des hydrocarbures et de s'orienter vers une économie basée sur l'investissement dans les secteurs productifs. L'Algérie possède des réserves de change qui lui permettent de couvrir 26 mois d'importations avec le rythme actuel sans aucun problème, a-t-il précisé.

RÉCUPÉRER LES FONDS DES COMMERCANTS INFORMELS

Evoquant les décisions du Conseil des ministres, notamment celles relatives à l'assainissement de l'économie des activités illégales, le Premier ministre a annoncé une rencontre lundi prochain avec les responsables des banques en vue de récupérer les fonds des commerçants informels et qui ont atteint près de 3.700 milliards dont 700 à 1.000 milliards constituent un excédent et de les intégrer dans les banques pour les exploiter dans l'économie nationale. «Les acquis sociaux des Algériens sont irrévocables». M. Sellal a en outre souligné que la politique de rationalisation des dépenses s'applique par le passage du développement à la croissance économique à travers l'ouverture de l'investissement aux secteurs productifs, mais cela ne signifie pas renoncer aux acquis sociaux. «Le citoyen algérien est habitué à un certain niveau de vie auquel il faut s'adapter et pour cela, il faut augmenter la production nationale qui est en évolution constante depuis quelques années», a-t-il précisé. Il a ajouté que la rationalisation des dépenses, l'ajournement de certains projets non urgents et la réduction des nouveaux postes de travail dans certains secteurs n'ont pas amené le gouvernement à renoncer à sa politique de soutien des classes ouvrières et, pour preuve, l'entrée en vigueur de l'article 87 bis du code du travail depuis janvier 2015.

Le gouvernement n'envisage pas d'adopter la politique d'austérité qui, a-t-il dit, a toujours engendré la pauvreté et que l'Algérie «n'est pas arrivée à ce stade eu égard à la dynamique économique que connaît le pays». Le produit national hors hydrocarbures a dépassé au cours du premier semestre 2015, le taux de 7%, a-t-il précisé avant d'ajouter que «Cela dénote que la politique du gouvernement pour la relance de l'économie nationale hors hydrocarbures a commencé à donner ses fruits».

FACILITER L'INVESTISSEMENT

Evoquant les mesures de facilitation au profit des opérateurs économiques, prises lors du dernier Conseil des ministres, pour la facilitation de l'investissement et la levée des entraves bureaucratiques au profit des investisseurs, ajoutant que l'investissement doit rester «purement économique» et non «administratif». M. Sellal a rappelé notamment celle permettant aux investisseurs de présenter leur dossier au niveau local où il sera, après traitement, validé par la signature du wali. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour le règlement du problème du foncier industriel. Il s'agit d'imposer un impôt de 3% sur chaque année de retard pour les personnes ayant bénéficié d'un contrat de foncier agricole sans l'exploiter afin d'éviter leur appro-

AUGMENTATION DE SALAIRE

Les travailleurs, au nombre de 1,6 million, bénéficieront d'une augmentation de salaire à compter du mois d'août prochain avec effet rétroactif à compter de janvier 2015 soulignant que cette mesure coûtera au Trésor public 54 milliards de DA. Le Premier ministre a annoncé la tenue de la prochaine réunion de la tripartite (gouvernement-centrale syndicale-patronat) début octobre prochain dans la wilaya de Biskra en présence du directeur général du Bureau international du travail (BIT) à sa demande, précisant que la capitale des Zibans a été choisie car étant la première wilaya en matière de production agricole comme elle draine d'importants investissements industriels. L'Etat

nouveaux parcs industriels à travers plusieurs wilayas. Il s'agit de nouvelles zones industrielles qui devront être réceptionnées avant la fin de l'année.

Il est revenu également sur les mesures de protection des cadres gestionnaires publics, soulignant que la partie haïibilité à mettre en mouvement l'action publique en cas d'infractions pénales. C'est le conseil d'administration de l'entreprise afin d'éviter «tout acte arbitraire de quiconque». Concernant la mesure visant l'assainissement de l'économie des activités illégales, M. Sellal a rappelé les incitations en faveur des détenteurs de capitaux placés dans les canaux illégaux pour les placer dans les banques contre un impôt forfaitaire de 7%, a-t-il rappelé.

Loi de finances complémentaire Soutien à la production, moins de pression fiscale

Yazid Alila

C'est une loi de finances complémentaire très austère qui aura été adoptée mercredi en Conseil des ministres. Attendue, la LFC 2015 aura été exclusivement orientée vers la recherche de nouveaux gisements financiers pour atténuer l'effet d'une baisse de moitié des recettes d'hydrocarbures en 2015, mais également sur de nouveaux dispositifs d'encouragement de la production nationale, une relative révision à la baisse de l'impôt et une sorte d'amnistie pour les fonds détenus par le marché informel. Face à une chute inquiétante des cours, le prix du baril de pétrole, pris comme référence par la LFC 2015 est ainsi de 37 dollars pour le calcul du budget et de 60 dollars au niveau du marché. Les recettes budgétaires prévues par la LFC 2015 sont de 4.953 mds DA, en hausse de 242,4 mds DA par rapport à la loi des finances initiale. Les recettes des exportations d'hydrocarbures prévues sont par contre en baisse drastique, à 34 milliards de dollars en 2015 contre 68 milliards de dollars en 2014, alors que les importations prévues sont de 57,3 milliards de dollars (65,44 mds de dollars dans la loi des finances initiale 2015) et 60 milliards de dollars en 2014.

En fait, il s'agit d'un contexte économique difficile, avec une nécessaire baisse des dépenses budgétaires à un moment où les déficits prévus sont importants. Dès lors, les nouvelles dispositions fiscales de la LFC 2015 tendent toutes vers une relance de la production nationale et une baisse de la pression fiscale. Ainsi, l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), unifié par la loi de finances initiale 2015 à un taux de 23% pour toutes les activités, a été revu, et oscille entre 19% et 26% en fonction de la nature de l'activité. Son taux est d'autre part fixé respectivement à 19% pour les entreprises de production, à 23% pour les activités de BTPH et de tourisme et à 26% pour les autres activités notamment celles d'importation et de revente en l'état. Quant à la taxe sur l'activité professionnelle (TAP),

elle a été également revue à la baisse et passe de 2% à 1% pour les activités de production de biens, et à 1,5% pour les activités de BTPH. La TAF est par contre maintenue à 2% pour les autres activités, alors que celle pour le transport par canalisation d'hydrocarbures sera portée à 3%.

comme elle permet par ailleurs l'autorisation d'octroi de subventions au budget de la wilaya par les communes disposant d'importantes ressources financières. Dans le même sillage, ce texte prévoit la création d'une Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales qui absorbera les Fonds de garanties et de solidarité des collectivités locales.

Informel: amnistie fiscale déguisée ? Sur l'économie dite « informelle », en fait toute l'activité de production et de distribution qui échappe au contrôle de l'Etat, mais qui néanmoins fait vivre des millions d'Algériens, les diplômés comme les autres qui n'ont pas trouvé un emploi ou éjecté du système éducatif, la LFC 2015 prévoit une sorte d'amnistie fiscale et autorise, moyennant une taxe forfaitaire dont le taux n'a pas été indiqué, ceux qui ont des capitaux « informels » à les placer dans des comptes bancaires. Soit une mesure qui légalise les produits et les revenus des activités informelles. Précédée par l'imposition du chèque pour toutes les opérations financières ou de négoce de plus de un million de dinars, cette loi se veut être une incitation, pour la mise en conformité fiscale volontaire, des personnes physiques non impliquées dans des opérations de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme à placer leur argent dans les banques. Ces personnes peuvent en réalité « transférer leurs capitaux du circuit informel vers ceux des banques, contre paiement d'une taxe forfaitaire ». Cette disposition devrait en principe drainer une grande masse monétaire vers le circuit bancaire, selon les concepteurs de la LFC 2015, qui prévoit d'autre part des incitations pour la régularisation des employeurs et des artisans privés qui ne sont pas déclarés, ainsi que leurs

ne sont pas déclarés, ainsi que leurs employés, à la sécurité sociale.

La LFC 2015 soutient l'entreprise productive, « et il y a plus de mesures de soutien que de mesures répressives », avait souligné le ministre des Finances Abderahmane Benkhalfa quelque heures avant l'examen et l'adoption de la ce texte en Conseil des ministres

Raïna
aïkoum

Brahim Senouci

Les bonnes nouvelles sont rares en Algérie. Quand elles surviennent, il convient de les saluer ! Jusqu'à l'année dernière, une virée à la plage pouvait virer au cauchemar. Souvenez-vous.

Vu d'en haut, le spectacle n'avait rien d'engageant : des centaines de parasols aux couleurs criardes, des tables et des chaises enchevêtrées, des haut-parleurs déversant des flots de décibels... Il fallait descendre un escalier jonché de détritus. Au pied de cet escalier, vous étiez attendus par un homme armé d'un gourdin harmonieusement surmonté d'un coupe-chou qui vous intimait l'ordre de le suivre jusqu'à l'ensemble parasol-chaises Louis XV qu'il vous avait généreusement dévolu. Vous tentiez une timide protestation en rappelant qu'aux termes de la loi, l'accès libre à la plage et patati et patata... Vous n'aviez pas le temps de finir votre dissertation citoyenne que le coupe-chou se mettait à s'agiter dangereusement devant votre visage. Souvent, vous cédiez en vous maudissant intérieurement d'avoir craqué. Oh ! Il ne s'agissait pas d'un manque de courage, mais se faire balafrer par un « plagiste » venu d'une lointaine planète n'aurait pas donné à votre aventure le souffle de l'épopée. Si vous persistiez à refuser d'utiliser le superbe « matériel » vanté par le coupe-chou, il y avait quelques chances que le « patron » rapplique et accepte de coincer votre misérable parasol personnel à une place où il fallait vous caler entre les reliefs de pastèques, bouteilles vides et autres sachets de chips éventrés. Vous y jouissiez d'une vue imprenable sur toute la gamme colorée des boissons sucrées faisant les délices d'une armée de guêpes vrombissantes sur la musique peu symphonique de différents transistors. A hauteur des imposants arrière-trains participant à ces agapes, vous pouviez témoigner en faveur de la solidité du matériau que vous vous étiez obstiné à refuser. Quant à la mer,

plage

plage enfin redécouverte. Envolés, les coupe-choux, la « musique » criarde. La mer, révélée, offerte dans son immensité splendide, une image que l'on croyait perdue à jamais. Retrouvé, le plaisir simple des conversations amicales, des enfants qui barbotent sous vos yeux sans danger, des lentes déambulations le long de la grève, de la douceur de l'air marin par une chaud-de après-midi d'été. Que le bonheur est simple ! Tout n'est certes pas réglé. Il y a encore des progrès à faire. Peut-être finira-t-on par réaliser qu'il n'est pas absolument indispensable de maintenir une population de sacs en plastique en suspension dans l'eau claire. La même remarque vaut pour les tessons de bouteilles qui s'obstinent à accompagner l'estivant dans sa descente. Si c'est pour faire couleur locale, il

y a sans doute mieux ! Il y a aussi le parking. On y retrouve (sans vraiment de nostalgie) l'ordre des choses d'avant. Sitôt garé, un individu patibulaire se plante devant votre voiture en vous considérant avec la même « amabilité » que si vous étiez l'assassin de ses père et mère. C'est 150 dinars, décrète-t-il, sans prendre la peine de vous indiquer le service qu'il compte vous rendre en échange de cette obole. Pour faire « régulier », il a un carnet de tickets à souche, de ceux qu'on trouve chez le plus obscur des libraires. Le carnet en question est moins convaincant que la mine de celui qui l'agit sous votre nez. Là, pas moyen de tergiverser : il faut payer. Autrement, vos pneus pourraient en pâtir. Peut-être que la mairie de Bousfer, la wilaya d'Oran, la force publique, les commandos aéroportés, la menace d'une explosion nucléaire pourraient aider à résoudre ce minuscule problème ?

Evènements de Ghardaïa

Des peines de 2 à 3 ans de prison ferme

Des peines allant de 2 à 3 ans de prison ferme ont été prononcées, mercredi, par le Tribunal correctionnel de Ghardaïa, à l'encontre de 10 personnes présumées impliquées dans les événements qu'a connus la région, dernièrement, a-t-on appris, jeudi, de source judiciaire.

Sept personnes qui seraient impliquées dans ces incidents ont été condamnées à 3 ans de prison ferme, tandis que 3 autres ont écopé de 2 ans de prison. Vingt-cinq autres personnes, présentées devant le tribunal, verront leurs peines prononcées ultérieurement, a précisé la même source.

Ces personnes ont été, toutes, interpellées et inculpées pour «attroupement armé sur la voie publique», «possession et utilisation d'armes lors des attroupements» et «outrage et violence contre les forces de maintien de l'ordre», a encore précisé la source. Au total, 109 personnes ont été interpellées (49 à Ghardaïa, 51 à Guerrara et 9 Berriane) par les services de Sécurité, suite aux affrontements entre groupes de jeunes, qu'a connus la région de Ghardaïa, au début du mois de juillet, a indiqué la même source, signalant que des enquêtes ont été menées pour en connaître les responsables.

D'autres enquêtes sont, également, en cours pour déterminer les circonstances des actes criminels, à l'origine de la mort de 23 personnes dans ces événements, a-t-elle ajouté.

Toutes les interpellations effectuées par les forces de sécurité, depuis le renouvellement des incidents, dans la région de Ghardaïa se sont déroulées dans le «strict respect des lois de la République et de droits de l'Homme», a assuré la même source. Par ailleurs, les services de Sécurité de Ghardaïa ont saisi des armes blanches et des armes à feu artisanales et leurs accessoires, précise la même source. Par ailleurs, les barrages dressés par les services de police aux entrées et sorties de la ville de Berriane, ont permis d'intercepter un véhicule transportant des armes blanches. Six personnes ont été arrêtées, suite à cette opération portant le nombre des personnes arrêtées à 7, (une personne à Guerrara). Les prévenus ont été présentés à la juridiction, territorialement, compétente.

Les localités de Guerrara et Berriane, situées respectivement, à 120 km au nord-est et à 45 km au nord de Ghardaïa, ont connu, début juillet, des affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme et de pillage de locaux à usage d'habitation ou commercial, ainsi que du saccage et de l'incendie de palmeraies et de véhicules. Vingt trois morts (20 à Guerrara, 2 à Berriane et 1 à Ghardaïa) et des dizaines de blessés ont été déplorés, dans ces affrontements. R. N.

Inscriptions universitaires

Tous les nouveaux bacheliers ont confirmé leur choix

Tous les nouveaux bacheliers ayant procédé à leur préinscription au niveau de l'Enseignement supérieur ont confirmé leur choix, avec un taux de 100%, soit 358.128 nouveaux bacheliers, selon les statistiques fournies jeudi par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique. L'étape de la confirmation définitive des vœux, qui a duré deux jours, a été clôturée mardi.

Le nombre de préinscriptions est de 358.128 nouveaux bacheliers, soit un taux de 98,62%, alors que le nombre de signatures est de 359.356 (98,96%), sur un total de 363.141 élèves ayant décroché le baccalauréat cette année, a précisé la même sour-

ce. Tous les moyens ont été mobilisés pour réussir le processus de l'opération d'inscription à l'université des nouveaux bacheliers, avait affirmé, la semaine dernière, le ministre du secteur, Tahar Hadjar.

L'opération d'affectation et de recours est prévue le 28 du mois de juillet, alors que les inscriptions définitives (après les recours) s'étaleront du 29 juillet au 6 août. Le ministre avait également souligné que «l'orientation est un concours sur classement», précisant que la moyenne générale obtenue par le bachelier demeure le premier paramètre à prendre en compte dans l'orientation des nouveaux bacheliers.

Hadj saison 2015

La peur du «Salafisme» et de l'endoctrinement «Daech»

Abdelkrim Zerzouri

Les tristes déboires vécus par nos hadjis durant les années précédentes ne semblent, présentement, pas trop inquiéter l'Office national du hadj et de la Omra (ONHO). «L'organisation ne peut, cette fois-ci, souffrir d'une quelconque méaventure, car tout est mis au point pour garantir un séjour tranquille aux hadjis algériens en matière d'hébergement, de restauration et de transport», affirment tutelle et voyagistes. Même s'il est admis que chaque saison apporte son lot de (mauvaises) surprises, la préoccupation aujourd'hui n'est point celle d'assurer un bon séjour aux Lieux saints de l'Islam et un retour sans turbulences des hadjis parmi les leurs, concède-ton, l'expérience aidant, on s'est préparé contre les dégâts enregistrés jusque-là ; pourtant la saison hadj 2015 paraît susciter des inquiétudes d'une toute autre nature, jamais ressenties par le passé. L'extrémisme religieux fait sévèrement peur aux autorités algériennes. C'est ce qui ressort de la rencontre qui a regroupé, jeudi dernier, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azzouza, et les agences de tourisme agréées en charge de l'organisation du hadj et de la Omra à Dar El Imam (Mohamadia), à Alger. M. Youcef Azzouza a surpris tout le monde en affirmant dans ce contexte que toutes les mesures avaient été prises pour prévenir les hadjis algériens contre les

idées extrémistes. «On ne s'est

jamais fait de soucis à ce sujet,

les hadjis algériens, généralement des personnes âgées, se limitaient depuis toujours à accomplir au mieux les rites du hadj sans aucune autre considération», nous a confié un voyagiste qui a participé à l'organisation du hadj tout au long de ces dix dernières années. Il précisera, toutefois, qu'il se pourrait que la tutelle soit en possession de données ou d'informations que nous n'avons pas nous autres voyagistes». Quels changements y a-t-il cette année pour que la tutelle s'inquiète de ce volet lié à l'extrémisme religieux ? Selon nos différents interlocuteurs, des voyagistes et des cadres du département des affaires religieuses, les seuls facteurs qui peuvent causer des tourments à ce niveau sont liés à cette propagation phénoménale de l'endoctrinement «Daech» et à des degrés moindres le «salafisme», très répandu dans la région du golfe et contre lequel la tutelle a déjà engagé des mesures rigoureuses sur le terrain tendant à limiter son influence.

En tout cas, les problèmes ou les scandales qui ont émaillé les dernières saisons du hadj semblent «faire partie du passé». Preuve en est ce débat qui a animé la rencontre du jeudi dernier entre les principaux acteurs engagés dans l'organisation du hadj, compagnies de transport en moins. En marge de cette rencontre, donc, le remplaçant de Berbara à la tête de l'ONHO a admis que «le hadj 2015 était différent des saisons précédentes».

Et, pour faire face à toute éventualité, il a été décidé que les guides religieux et accompagnateurs «seront désormais choisis par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, contrairement à ce qui était en vigueur».

Une décision qui n'est pas pour plaire aux voyagistes, lesquels défendent le choix des guides et accompagnateurs par leurs propres soins, mais ils doivent bien «se faire à cette exigence qui porte presque un caractère de raison d'Etat», comme on nous l'a confié. M. Azzouza a, par ailleurs, relevé que la «coordination entre les parties concernées par l'organisation du hadj ainsi que la convergence des discours religieux contribuaient à prévenir les hadjis algériens contre les idées extrémistes et renforcer leur attachement au référent religieux national». «Le référent religieux national», un thème cher au ministre des Affaires religieuses, M. Mohamed Aïssa, qui mène bataille sur ce plan depuis son installation à son poste. «Et l'on ne voudrait certainement pas que les 28 000 hadjis algériens reviennent au pays la tête pleine de nouvelles inspirations religieuses», ricanent ses cadres. Ces derniers relèvent à ce propos qu'un programme riche de conférences et de douros a été tracé à cet effet en direction de nos hadjis, jusqu'au pied de l'avion qui les transporte vers les Lieux saints de l'Islam, dont le premier départ est annoncé pour le 25 septembre à partir de l'aéroport Houari Boumediene.

Mokri revient sur sa rencontre avec Ouyahia



Commission nationale indépendante ou la reconnaissance du consensus établi, sur la base du document de Mazafran».

Au plan international, le président du MSP a salué les posi-

tions de la diplomatie algérienne mettant en garde contre les «dangers» de la stratégie occidentale tendant à diviser les pays arabes à travers la propagation des conflits communautaires.

Frontière tunisienne

Un afflux timide des touristes algériens

A. Ouelaa

Contrairement aux dernières années, juste après les fêtes de l'Aïd El-Fitr qui coïncident avec la période estivale qui voyaient un nombre considérable de nos compatriotes prendre d'assaut les postes frontaliers d'Oum Théboul et d'El Ayoun, les choses, pour la présente année, ne semblent pas suivre le même rythme avec une affluence des plus modestes. La chose est confirmée par des responsables chargés des formalités dans ces deux postes frontaliers qui demeurent les plus prisés par les touristes algériens, se rendant en Tunisie.

Ce déclin, dans les sorties vers la Tunisie était un peu prévisible au regard des douloureux événements survenus au Bardo et récemment à Sousse. A cela s'ajoute à un mois de carême qui saigne plus d'une bourse, au regard des grosses dépenses auxquelles se plient bon nombre de jeûneurs, sans parler des enfants qu'il faut décentement vêtir durant l'Aïd.

Autre aléas et pas des moindres, comme ont tenu à le faire savoir des habitués de cette destination, c'est la fameuse taxe des 30 D.T imposée, à chaque entrée, alors que par le passé le 1 D.T puis les 3 D.T du fameux TPD, étaient valables pour une durée d'un mois. Cette taxe,

très contraignante, a obligé les transporteurs clandestins qui rallient la capitale tunisienne, à partir d'El Kala, Oum Théboul dans la wilaya d'El Tarf, Annaba, Constantine et Sétif, à augmenter le prix de la place de 500 DA, à titre d'exemple, à Annaba la place est passée de 1.500 à 2.000 D.A pour les 300 km à parcourir.

Autres impondérables et comportements de mauvais goût, constatés, ici et là, dans les grandes villes touristiques ou, en de nombreux endroits, l'on vous réclame une dîme pour un stationnement non réglementé. Tous les endroits ne sont plus sûrs comme avant, et la nuit, à partir de 21h, l'animation habituelle, insécurité oblige, qui caractérisait les villes balnéaires, n'est plus de mise.

Enfin, les statistiques des sorties vers la Tunisie à partir d'Oum Théboul font état de 327.748 personnes en 2013 et 90.937 pour la même année à partir d'El Ayoun, soit un total de 418.685 personnes. En 2014, le nombre de sorties par les deux postes était de 548.969 et au premier semestre de l'année 2015, ils étaient seulement 135.267; soit 109.170 sorties par Oum Théboul et 26.936 par El-Ayoun, un net recul par rapport aux mêmes semestres des années 2013 et 2014.

**Tlemcen, Aïn Témouchent, Adrar
Plus de 660 kg de kif saisie**

Des éléments de l'Armée nationale populaire ont saisi plus de 660 kg de kif traité et des quantités de carburant destinées à la contrebande dans plusieurs régions du pays, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen/2^e région militaire ont saisi, le 23 juillet 2015, une quantité de kif traité s'élevant à 214,4 kilogrammes et 4.980 litres de carburant, précise le communiqué. Aussi, des éléments des gardes-côtes ont saisi, à Aïn Témouchent, 24,77 kilogrammes de kif traité, ajoute la même source. Au niveau de la 3^e région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opé-

rationnel d'Adrar ont également saisi 424 kilogrammes de kif traité. D'autre part, des éléments des gardes-frontières relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tébessa, Souk Ahras et d'El-Tarf/5^e région militaire ont saisi des quantités de carburant s'élevant à 16.628 litres destinées à la contrebande.

En 6^e région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam ont arrêté onze (11) contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi deux véhicules tout-terrain, (18) détecteurs de métaux, (108) grammes d'or et sept téléphones portables.

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued/4^e région militaire a saisi un camion chargé de 5.760 bouteilles de boissons, selon le MDN.

Tlemcen**Deux morts et un blessé grave dans une collision**

Deux personnes sont mortes et une troisième a été grièvement blessée suite à un grave accident de la circulation survenu vendredi sur la route nationale 99 reliant les communes de Hennaya et Zenata, a-t-on appris vendredi auprès de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen. Cet

accident mortel est survenu vendredi en milieu de journée suite à une collision entre deux véhicules légers, a précisé la chargée de la communication de la direction de la Protection civile, ajoutant que la personne blessée a été évacuée au Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen.

**Lutte contre l'extrémisme et le radicalisme
Après le constat, quelle action ?**

Constater la propagation fulgurante du radicalisme et de l'extrémisme religieux n'est pas une nouveauté. Experts et responsables politiques ne peuvent se suffire au seul diagnostic du mal. Le remède exige des stratégies politiques courageuses à tous les niveaux.

Bruxelles : M'hammedi Bouzina Med

Près de dix ans après les premières tentatives d'études scientifiques, philosophiques, politiques et culturelles de «l'extrémisme» et du «radicalisme», en particulier religieux et spécifiquement d'obédience islamiste, gouvernants et responsables politiques peinent à endiguer le «phénomène». Pire, le phénomène prend de l'ampleur et touche le monde entier. Qu'est-ce qui explique la métastase de l'extrémisme et la radicalisation dans les corps des sociétés modernes, alors même que les gouvernements annoncent, année après année, leur volonté d'éradiquer le phénomène? Qu'est-ce qui échappe à la compréhension de ce fléau des temps modernes pour que les sociétés, y compris celles dites démocratiques, riches et éduquées soient à ce point contaminées par ces désirs cachés de violence et d'introversion ou enfermement identitaire?

Curieux de constater la renaissance de la violence identitaire, culturelle, cultuelle, nationaliste, raciste, xénophobe au moment même où le monde devient un «village planétaire» grâce aux nouvelles technologies de communication et d'information.

Face à la rapidité de propagation de la violence extrémiste d'obédience religieuse, les Occidentaux ont été les premiers à régir, voilà près de 10 ans, en mettant en place des stratégies multiples pour combattre l'extrémisme et le radicalisme. Dans un premier temps, les gouvernements ont compté sur la répression en usant des seuls moyens de la justice, des polices et des armées, comme s'ils faisaient face à une tempête passagère. Des lois ont été votées (renseignements, rôle de la justice et des polices, appel à l'aide des armées, etc.) sans constater le moindre recul du phénomène extrémiste et sa manifestation violente, le terrorisme. Ils ont ajouté à l'arsenal répressif, des stratégies préventives: appel à un nombre considérable d'acteurs sociaux et éducatifs pour leur implication

**Tébessa
Une jeune fille enlevée de son domicile**

Tôt, ce matin du vendredi, un groupe d'individus aux visages couverts a investi une habitation pour enlever une jeune fille âgée d'une vingtaine d'années, a-t-on appris de sources concordantes. Ce rapt a eu lieu dans le quartier du 8- Mai 45, dans la localité de Bekkaria située à 10 km à l'est de Tébessa. Aussitôt alertés, des éléments de la BRI (Gendarmerie nationale) se sont déplacés sur les lieux afin d'entamer les investigations et retrouver la victime.

Pour le moment, on ne connaît ni les circonstances exactes ni le mobile de cet acte criminel qui a secoué la paisible petite ville de Bekkaria où les citoyens souhaitent un dénouement heureux de l'affaire.

A. C.

dans une démarche pédagogique de lutte contre les vecteurs de diffusion de l'idéologie extrémiste (écoles, médias, éducateurs de rues, mouvements associatifs, imams, aumôniers des prisons, etc.). L'exemple de la Belgique est significatif à ce sujet. L'Etat belge a identifié (désigné) dans l'édifice institutionnel, la commune comme le pivot central de la mise en pratique de la politique de prévention contre l'extrémisme et le radicalisme. De par leur proximité citoyenne, les responsables communaux sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans la mise en pratique de la «politique nationale de prévention». Des moyens financiers, humains et matériels sont avancés pour qu'ils puissent mener à bien leurs missions et en rendre compte régulièrement.

Des coordinateurs de lutte contre l'extrémisme sont désignés dans les grandes villes (Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Charleroi, etc.). Des «contrats stratégiques» pour une valeur de plus de 15 millions d'euros ont été conclus, dès 2013, entre l'Etat fédéral et trente villes belges par exemple.

Le mouvement associatif, particulièrement celui activant dans les quartiers dits «difficiles» est encouragé, soutenu et surtout consulté lors de diagnostics, bilans et réunions à divers niveaux (communal, régional, fédéral). Les programmes pédagogiques des écoles s'adaptent: des cours d'histoire actualisés, un cours de citoyenneté introduit dès le cycle primaire, celui des religions classé facultatif, etc. Le but est clair: faire prendre conscience au citoyen, l'impliquer et le responsabiliser face aux risques de l'idéologie extrémiste qu'elle soit d'obédience religieuse, raciste, xénophobe, nationaliste ou sectaire.

Près de 10 ans après les premières tentatives de lutte contre la violence extrémiste qui se résumaient à la seule répression sécuritaire et pénale, les Occidentaux découvrent la complexité du phénomène, sa rapidité d'expansion et surtout la nécessité d'impliquer le citoyen et la société dans une stratégie globale de lutte contre l'extrémisme (les extrémismes) sur le long terme. Il ne suffit pas donc de réunir des experts, des théoriciens, des hommes politiques de premier plan dans une rencontre pour saisir toute la complexité du phénomène. La question est: la suite? Quelles dé-

cisions pratiques et quels moyens humains, matériels et financiers seront mobilisés par l'Etat pour engager la bataille sur le terrain social et citoyen? Pour ce qui concerne les sociétés musulmanes, l'autre question «subsidielle» et non moins capitale pour leur survie est: que veulent-elles comme type de société? Pluraliste, démocratique, laïque ouverte sur la modernité ou monolithique, religieuse, dogmatique, fermée et isolée du reste du monde? Fondamentalement, le citoyen musulman revendique et aspire à la liberté et au progrès autant que l'Occidental. Les révoltes et manifestations citoyennes régulières dans les pays majoritairement musulmans prouvent ce désir de liberté et de recherche du bonheur. Malheureusement, les systèmes politiques sont si hermétiques, dominateurs, paternalistes au point d'infantiliser leurs peuples et surtout si violents que les sociétés elles-mêmes ont intégré le seul langage de la violence comme instinct de survie. Le radicalisme et l'extrémisme ne sont que la réponse à des situations de violence politique et sociale.

Si l'Occident, de par son niveau de développement et ses valeurs de liberté et de démocratie, a quelques espoirs d'éradiquer sur le long terme ou de contenir le phénomène extrémiste dans des proportions gérables, la problématique est plus complexe et alarmante dans les pays à majorité musulmane, eu égard aux systèmes politiques sclérosés et archaïques qui les caractérisent. Le nier est une fuite en avant qui ne fera qu'aggraver leur situation. Et lier le phénomène extrémiste islamiste et radical dans les pays musulmans aux seules conséquences géostratégiques des guerres menées par l'Occident, et aux seules guerres, ne fera pas avancer les choses.

S'il y a lieu d'en tenir compte (guerres en Syrie, Libye, Yémen, occupation de la Palestine) dans le phénomène de radicalisation, il est tout aussi «courageux» de dénoncer les propres avatars, déviances, extrémismes, racisme, xénophobie inhérents au corps social et son substrat, les régimes politiques des pays musulmans eux-mêmes. Sans des réformes, voire des révolutions, menées par les gouvernements et impliquant la responsabilité des citoyens, le péril de la violence intégriste, particulièrement d'obédience islamiste, détruira tout, jusqu'à la cellule familiale.

Tizi Ouzou**Un terroriste abattu**

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a éliminé, jeudi en fin de journée, un terroriste dans la région de Moknáa relevant de la commune d'Ifigha (40 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources sécuritaires locales. Selon les précisions fournies par le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué mis en ligne tard dans la soirée du jeudi, l'individu armé a été abattu par «un détachement de l'ANP

Naït Ali H.

Turquie **Guerre totale déclarée aux jihadistes**

La Turquie s'est résolument engagée dans la lutte contre le groupe Etat islamique (EI) en menant vendredi son premier raid aérien contre des positions jihadistes en Syrie, quatre jours après un attentat suicide meurtrier attribué au mouvement radical.



Par Philippe Alfroy de l'AFP

Trois chasseurs F16 de l'armée de l'air turque ont bombardé en territoire syrien trois objectifs tenus par les jihadistes. L'opération s'est déroulée dans la zone frontalière qui fait face à la ville turque de Kilis (sud). Jeudi, des combattants jihadistes avaient ouvert le feu depuis la Syrie sur un poste frontalier de l'armée turque de cette région, tuant un sous-officier et blessant deux soldats, selon l'état-major turc. Des chars turcs ont immédiatement riposté en ouvrant le feu sur une position jihadiste, tuant un de ses combattants et endommageant trois véhicules. Cette confrontation directe intervient dans la foulée de l'attentat suicide commis lundi à Suruç (sud), qui a fait 32 morts et une centaine de blessés parmi un groupe de jeunes militants de gauche partisans de la cause kurde qui souhaitaient participer à la reconstruction de la ville syrienne de Kobané. Les autorités ont identifié un jeune Turc de 20 ans, Seyh Abdurrahman Alagöz, comme le "kamikaze". Selon la presse, il avait effectué un séjour en Syrie dans les rangs de l'EI. Depuis l'attentat de Suruç, le gouvernement islamo-conservateur d'Ankara, longtemps accusé de complaisance envers l'EI, a clairement renforcé sa lutte contre les jihadistes. Selon un responsable militaire américain, Ankara a ainsi enfin autorisé les Etats-Unis à utiliser plusieurs de ses bases aériennes, dont celle d'Incirklik (sud), pour mener des raids aériens contre des cibles du groupe Etat islamique en Syrie ou en Irak.

SÉCURITÉ RENFORCÉE

Le feu vert des Turcs, sollicité de longue date par Washington, a été officiellement au lendemain d'un long entretien téléphonique des présidents turc Recep Tayyip Erdogan et américain Barack Obama. La Turquie était jusque-là restée l'arme au pied face à l'EI. Elle avait refusé d'intervenir militairement en soutien aux milices kurdes de Syrie, par crainte de voir se constituer une région autonome hostile dans le nord de ce pays. "La République de Turquie est déterminée à prendre toutes les précautions pour défendre la sécurité nationale", a répété vendredi le bureau du Premier ministre Ahmet Davutoglu, au lendemain d'une nouvelle réunion du gouvernement avec les chefs militaires et des services de sécurité ou de renseignement. Selon le quotidien Hürriyet citant des responsables turcs, le gouvernement envisage aussi de déployer des dirigeables au-dessus des 900 km de sa frontière syrienne et de doubler celle-ci par un mur afin d'empêcher les mouvements

des jihadistes. La Turquie constitue le principal point de passage des recrues jihadistes vers la Syrie. Les autorités turques ont également lancé vendredi matin dans tout le pays un coup de filet sans précédent contre des membres présumés de l'EI. Ce raid a également visé des cibles des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui ont revendiqué le meurtre de deux policiers mercredi à Ceylanpinar, à la frontière syrienne, en riposte à l'attentat de Suruç.

RAID ANTITERRORISTE

Selon les services de M. Davutoglu, un total de 251 personnes, toutes soupçonnées d'être "membre d'un groupe terroriste", ont été interpellées et placées en garde à vue dans treize provinces différentes du pays. Une militante d'extrême gauche a été tuée lors d'une fusillade avec la police dans un quartier d'Istanbul, a rapporté l'agence progouvernementale Anatolie. Elle faisait partie du Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), un groupuscule marxiste-auteur de nombreux attentats en Turquie. L'attentat suicide de Suruç a suscité la colère de la communauté kurde de Turquie, qui reproche au gouvernement islamo-conservateur d'Ankara d'avoir fermé les yeux sur les activités de l'EI sur son sol. Ankara a toujours catégoriquement réfuté les allégations de complaisance avec les groupes extrémistes qui combattent le régime de Damas, sa bête noire. Jeudi encore, un policier turc a été tué et un autre grièvement blessé par deux hommes masqués dans la grande ville à majorité kurde de Diyarbakir (sud-est). Les funérailles de la victime de cette attaque, qui n'a pas été revendiquée, ont eu lieu vendredi. L'attentat de Suruç a suscité la colère de la communauté kurde de Turquie, qui reproche au gouvernement d'Ankara d'avoir fermé les yeux sur les activités de l'EI sur son sol. L'attaque du PKK a ravivé les risques de débordement en Turquie de la guerre qui oppose les milices kurdes aux jihadistes sur le sol syrien. Une organisation proche des rebelles kurdes de Turquie a ainsi affirmé sur son site internet avoir tué mardi soir à Istanbul un commerçant présenté comme un membre du groupe EI. "Les meurtriers de Suruç rendront des comptes", a écrit le Mouvement de la jeunesse patriotique révolutionnaire (YDG-H). De nombreux manifestants, notamment kurdes, défilent chaque jour dans les villes du pays pour dénoncer la politique syrienne de M. Erdogan. Le principal parti kurde de Turquie a appelé à un grand rassemblement dimanche après-midi à Istanbul.

Afghanistan **Un haut commandant d'Al-Qaïda tué dans un bombardement américain**

Un commandant de haut rang d'Al-Qaïda en Afghanistan a été tué mi-juillet dans un bombardement aérien américain, nouveau coup porté au réseau jihadiste déjà confronté à la concurrence grandissante du groupe Etat Islamique. Abou Khalil al-Sudani, "un commandant opérationnel d'Al-Qaïda de haut rang", a été tué le 11 juillet dans la province de Paktika, a annoncé vendredi le Pentagone dans un communiqué distribué aux journalistes accompagnant le secrétaire à la Défense, Ashton Carter, en Irak. "La mort d'al-Sudani porte un nouveau coup aux opérations d'Al-Qaïda dans le monde", s'est félicité le Pentagone. Sa disparition dans un bombardement américain a été confirmée à l'AFP par deux membres des rébellions islamistes talibanes afghane et pakistanaise, proches d'Al-Qaïda et très implantées le long de la frontière afghano-pakistanaise, où se trouve Paktika. "Il a été enterré en Paktika avec d'autres (combattants tués dans le bombardement) lors d'une cérémonie à laquelle assistaient une dizaine de rebelles", a précisé la source talibane afghane. Selon le Pentagone, Al-Sudani était le responsable des attentats suicides et des explosifs au sein d'Al-Qaïda, a aussi "dirigé des opérations" contre les forces afghanes et pakistanaises et de l'Otan, "et entretenait des liens étroits avec Ayman al-Zawahiri", le successeur

d'Oussama Ben Laden. "C'était un important commandant, membre du conseil central d'Al-Qaïda dans la région", a confirmé à l'AFP la source talibane afghane. Al-Sudani était responsable de l'entraînement des nouveaux combattants islamistes envoyés à travers l'Afghanistan, mais également du soutien financier aux groupes locaux proches d'Al-Qaïda qui en avaient besoin, a-t-elle ajouté. Selon la source talibane pakistanaise, Al-Sudani, nom qui suggère une nationalité sudanaise, avait trouvé refuge l'an dernier dans la Paktika après avoir quitté le Pakistan et la zone tribale proche du Waziristan du Nord, où l'armée pakistanaise venait de lancer une vaste offensive contre les talibans et leurs alliés d'Al-Qaïda. Au Waziristan du Nord, al-Sudani était plus connu sous le nom de Saifullah Khalil et vivait le plus clandestinement possible, le visage souvent enfoui dans un foulard, a-t-elle ajouté. Il s'y déplaçait avec deux gardes du corps, et dans un véhicule transportant souvent des vestes bardées d'explosifs destinés aux combattants islamistes, selon la même source.

CONCURRENCE DE L'EI

Pour Ashton Carter, cité dans le communiqué du Pentagone, la mort d'al-Sudani témoigne du travail accompli sur le terrain par le général John Campbell, commandant des forces de l'Otan en Afghanistan. "Nous poursuivrons le combat contre la violence fondamentaliste dans la région et le monde", a-t-il conclu. Menacée au sein de la mouvance jihadiste mondiale par l'émergence du groupe Etat islamique (EI), Al-Qaïda, née à la fin des années 1980 dans la région afghano-pakistanaise, a perdu plusieurs hauts responsables ces derniers mois dans des bombardements aériens. En juin et juillet, Nasser al-Wahishi, chef d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) et numéro 2 de l'organisation dans le monde, et le chef d'Al-Qaïda en Syrie, Muhsin al-Fadhl, ont été tués par des drones américains au Yémen et en Syrie. Selon le Pentagone, le second était à la tête d'un réseau d'anciens combattants d'Al-Qaïda, le groupe Khorassan. Au Pakistan et en Afghanistan, bastions historiques d'Al-Qaïda, plusieurs groupes islamistes se sont également rangés sous la bannière de l'EI, un mouvement encore limité pour l'heure. Depuis la fin de la mission de combat officiel de l'Otan en décembre dernier, 12.500 soldats étrangers restent déployés en Afghanistan pour former et de conseiller les forces afghanes. Les frappes aériennes de la coalition se poursuivent néanmoins à un rythme soutenu: 106 en juin contre 41 en mai selon l'Otan, qui vise également les groupes ralliés à l'EI.

Afrique du Sud **Six mille emplois supprimés dans les mines**



Par Christophe Beauduf de l'AFP

La suppression de 6.000 emplois dans les mines de platine du géant Lonmin est un nouveau coup dur pour l'économie de l'Afrique du Sud, en panne de croissance et incapable de résorber un chômage frappant plus d'un quart des actifs. "C'est un bain de sang pour l'emploi dans l'industrie minière", a immédiatement réagi le puissant syndicat sud-africain des mineurs NUM. La référence au "bain de sang" n'est pas anodine s'agissant de Lonmin, puisque c'est sur son site de Marikana (nord) qu'avait eu lieu en août 2012 la pire tuerie depuis la chute de l'apartheid en Afrique du Sud. 34 mineurs en grève y avaient été abattus par la police, après plusieurs journées de tensions et de violences. "Cette décision brutale de Lonmin va plonger des milliers de mineurs dans une situation catastrophique", ajoute le syndicat des mines. "Le grand nombre de licenciements va contribuer au taux de chômage élevé en Afrique du Sud". Le chômage a en effet battu au premier trimestre cette année un record depuis 2003, à 26,4% de la population active selon les données officielles, et à plus de 40% si l'on prend en compte ceux qui ont renoncé chercher du travail. Vendredi matin, Lonmin a annoncé la fermeture de deux puits, décision qui devrait à terme con-

duire à la suppression de plus d'un sixième des 37.000 salariés de la compagnie minière en Afrique du Sud (28.000 employés, plus 9.000 intérimaires). "Ces mesures", assure Lonmin, "permettront de protéger la majorité de la main-d'œuvre, mais un total de 6.000 employés, y compris des intérimaires, vont probablement être affectés par ces fermetures". "Ces chiffres incluent ceux qui se sont déjà portés candidats pour les aides au départ volontaire annoncées en mai", assure cependant le groupe coté à Londres. Lonmin, qui a lancé le processus légal de consultation des partenaires sociaux, annonce parallèlement que des efforts sont en cours pour proposer un plan "afin d'éviter des licenciements secs" par des redéploiements, des formations, et d'autres mesures de limitation des coûts qui n'affecteraient pas l'emploi.

CROISSANCE EN BERNE

Le gouvernement a réagi assez mollement vendredi. Interrogé par l'AFP, le porte-parole du ministère des Ressources Naturelles a simplement rappelé que "l'objectif du ministère est de faire en sorte que le secteur crée et préserve des emplois". "Personne ne peut être licencié avant que les procédures légales n'aient été complètement respectées", a ajouté le porte-parole, Mahlodji Muofhe. "Ce n'est pas aussi

facile. On ne peut pas juste se lever le matin et dire +nous licencions des employés à cause de la volatilité du marché+". Lonmin, numéro trois mondial du platine, justifie ces coupes claires par les pertes engendrées à la fois par la chute des cours des matières premières et par la hausse des coûts. Explication réaliste, selon Dennis Dykes, chef économiste à Nedbank: "En Afrique du Sud, les coûts ont augmenté plus rapidement qu'ailleurs, avec la hausse des tarifs de l'électricité et la hausse des salaires. Ces deux facteurs combinés représentent une large portion des coûts", explique-t-il à l'AFP. "Il faut s'attendre à d'autres fermetures de mines ou de puits, sinon ce sont les compagnies minières qui vont s'effondrer". Cette baisse annoncée de l'activité minière ne pourra qu'affecter un peu plus l'économie la plus industrialisée d'Afrique, dont la croissance est déjà en berne depuis plusieurs années. Le pays est confronté depuis décembre à des coupures d'électricité tournantes, faute d'une production suffisante, et la croissance au premier trimestre 2015 a plafonné à 1,3%. La Banque centrale ne cesse de revoir ses prévisions à la baisse pour 2015 et 2016, respectivement à 2% et 2,1% selon les dernières estimations. Alors qu'il faudrait au pays, selon les économistes, une croissance de 5% à 7% pour résorber son chômage chronique.

EL TARF

La tomate industrielle refait surface

A. Ouelaa

Cela va faire presque 10 ans, soit depuis le déclin de la production de la tomate industrielle, en 2004, et les déboires qui s'en sont suivis, que l'ambiance et l'animation qui sied à cette culture, reine dans la région, n'ont pas été ressenties. C'est, désormais, chose faite, avec le retour des 'chaînes' des camions chargés de tomate fraîche, de ces remorques tractées et autres camionnettes, constaté aux abords de certaines conserveries, à l'image de celle des Aurès à Denden, dans la commune de Besbes.

A cela s'ajoutent ces restos ambulants, vendeurs de thé et de café, sans oublier ces processions de femmes, de jeunes, de moins jeunes, qui renouent avec le travail saisonnier. Les collecteurs sont aussi présents, en force, dans des endroits précis à Dréan, Besbes, Ben

M'Hidi et Boutheldja pour acheminer la tomate des agriculteurs qui ne disposent pas de moyens de transport, vers les conserveries.

Il faut dire que la culture de la tomate industrielle, n'a pas cessé de marquer des points ces 5 dernières années, à la faveur des mesures incitatives introduites par l'Etat, le rachat des dettes des conserveries par la BADR, sur ordre du président de la République, et son rééchelonnement, ainsi que d'autres facteurs comme le travail de sensibilisation, opéré par les services concernés, une meilleure coordination entre tous les acteurs de cette filière et l'apport indéniable de la GRA spécialisée dans les équipements agricoles, qui a pu satisfaire les besoins des agriculteurs, s'agissant de tracteurs, remorques, équipements pour le goutte-à-goutte, la mécanisation dans la cueillette et autres gammes pour

les autres cultures acquis, surtout, dans le cadre des dispositifs 'Ansej et CNAC'.

Pour rappel, presque 5.000 ha ont été consacrés à cette culture avec des semis hybrides, irrigation à goutte-à-goutte pour des rendements oscillant entre 600 et 800 q/ha. Enfin, la campagne pour la transformation de la tomate fraîche, entamée depuis 10 juillet auprès de 5 conserveries, en attendant l'entrée en action de 4 autres, va se poursuivre jusqu'au début du mois de septembre pour une production qui va dépasser les 02 millions de tonnes de conserves de tomates, soit une couverture de plus de 50% des besoins du pays auxquels il faut ajouter les productions des wilayas de Annaba, Guelma et Skikda ; de quoi éliminer dans 2 ou 3 ans, l'importation du triple concentré douteux ramené, à coups de devises, de 3 pays étrangers que chacun connaît.

Ruée sur les plages

Les plages de la wilaya d'El Tarf, notamment celles d'El Kala, connaissent, depuis le second jour de l'Aïd El Fitr, un rush, sans précédent, comme si les baigneurs n'attendaient que la fin du jeûne, les pieds sur les 'starting-blocks', pour retrouver la 'Grande Bleue', a-t-on constaté. Que ce soit à la Grande plage, aux Sables d'or, à Messida, à El Mordjane ou à Cap Rosa, il est presque impossible de distinguer la couleur du sable, tant les plages, recouvertes d'un florilège de parasols multicolores, sont noires de monde. Il faut dire que la canicule qui sévit, depuis quelques jours, dans cette région, comme, d'ailleurs, dans l'ensemble du pays, est un « facteur motivant » pour les citoyens résidant dans les villes côtières ou pour ceux qui s'y rendent après avoir parcouru, parfois, de longues distances, rien que pour le

plaisir d'une trempette rafraîchissante. Les vastes opérations d'aménagement et d'embellissement, menées à travers les 15 plages ouvertes à la baignade, cette année, dans la wilaya d'El Tarf, semblent, aussi, avoir contribué à cet afflux considérable.

« Aujourd'hui, les plages sont agréablement relookées et paraissent, surtout, plus hospitalières, ce qui incite au farniente, au bord de l'eau », affirme Toufik B, venu avec sa femme et ses trois enfants, depuis la wilaya de Skikda. Pour lui, « rien ne peut remplacer le plaisir exquis de piquer une tête lorsqu'il fait aussi chaud ». Son épouse, Abla, visiblement, aussi heureuse que son mari, de pouvoir profiter de l'air marin et des plaisirs de la plage, fait part de sa préférence pour les plages d'El Kala. « Ce côté, un peu sauvage du littoral 'callois' et les paysages sublimes de cette région du pays, sont

uniques, même si les plages de Skikda ne sont pas mal, non plus, mais, que voulez-vous, El Kala exerce sur nous, depuis plusieurs années, un attrait irrésistible », confie la jeune femme en frottant d'huile solaire le dos de son petit dernier. Leur « voisin de plage », Ali M., natif, lui, d'El Kala, soutient que les plages « magnifiques » de sa ville sont « uniques » parce qu'on peut y apprécier la mer, mais aussi la forêt toute proche, en toute sécurité. Si durant tout le mois d'abstinence, les plages ne font le plein que lors des galas artistiques, organisés durant la soirée, depuis samedi dernier, il est conseillé de se lever de bonne heure pour dénicher un coin intéressant. Le nombre de 2 millions d'estivants enregistré sur les plages de la wilaya d'El Tarf, en 2014, a bien des chances d'être pulvérisé.

BOURA

Une oliveraie ravagée par le feu

Farid Haddouche

Selon des informations provenant de la région de M'chedallah située à une quarantaine de kilomètres, à l'est du chef-lieu de wilaya, Bouira, 2 importants incendies se sont produits, pendant ses dernières 24h. Le premier s'est manifesté au village d'Ighil n'Ath Hamad et a ravagé plusieurs arbres fruitiers dont des oliviers et des figuiers. Le feu s'est étalé sur une

superficie de 10 ha. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour circonscrire le feu et l'empêcher ainsi de se propager. Le deuxième incendie est survenu au lieu-dit 'Iherkane' et a consumé 8 ha de champs céréaliers et de forêts. Il a fallu de grands efforts aux éléments de la Protection civile pour en venir à bout.

Les causes des incendies sont généralement attribuées au vent chaud qui souffle sur la région

depuis quelques jours (sirocco) aidé par la canicule, et les herbes sèches qui n'ont pas été saccées, pourtant, considérées comme étant hautement inflammables. Les incendies survenus ont engendré des pertes importantes à ces agriculteurs. Mais, ceux qui ont contracté des assurances auprès de la Caisse régionale de la Mutualité agricole (CRMA), sont rassurés d'être indemnisés, selon ce service.

BLIDA

Affaires criminelles : 1090 personnes écrouées en 6 mois

Tahar Mansour

Dans un bilan présenté par le responsable de la Police judiciaire de la SW de Blida, il ressort que 2.765 affaires criminelles, sur les 3.973 constatées, durant le 1^{er} semestre 2015, ont été élucidées, soit un taux de 70 %, un record en soi. Durant cette période, une affaire d'assassinat, une autre de tentative d'assassinat, 3 de meurtre, 3 autres de tentative de meurtre, 4 de kidnapping et séquestration, 2 de viol et 68 de divers crimes et délits contre les bonnes mœurs ont été traitées et

élucidées par les différentes sections de la police judiciaire, qu'elles soient au niveau de la Sûreté de wilaya, des Sûretés de daïra ou celles urbaines.

Pour les autres affaires, les mêmes services ont enregistré 1.005 affaires de coups et blessures volontaires, 175 de vols par effraction, 228 de vols avec circonstances aggravantes, 103 vols de voitures, 663 vols divers, 24 tentatives de vol, 20 affaires d'escroquerie et 27 pour abus de confiance. Une affaire d'émission de chèque sans provision a été enregistrée, durant cette période, en plus

de 43 affaires d'évasion fiscale, une affaire de corruption, 9 de crimes électroniques, 11 pour fausse monnaie, 13 pour faux et usage de faux, 20 pour immigration clandestine, 25 pour trouble à l'ordre public, 375 pour commercialisation et détention de stupéfiants et 1.148 autres affaires de crimes et délits divers.

Dans le cadre de ces affaires, 3.618 personnes ont été arrêtées dont 1090 placées en détention préventive, le reste ayant été placé sous contrôle judiciaire ou cité à comparaître directement, à l'audience.

TÉBESSA

L'Université sous la loupe

Ali Chabana

a été évoquée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lui-même, dans 6 universités dont celle de Tébessa. Le Pr S. Fikra donnera quelques explications, quant aux mesures prévues afin de résorber ce déficit, l'objectif étant d'offrir, à chaque étudiant inscrit, une place pédagogique et ainsi, répondre à la demande de couverture des besoins, d'après le même responsable.

Avec, 13 laboratoires existants, 4 autres viendront renforcer les infrastructures pédagogiques et de recherche. Par ailleurs, l'Université de Tébessa a paraphé 26 conventions internationales de coopération, 19 conventions de partenariat avec des entreprises économiques locales et 12 accords d'échange scientifique avec des universités algériennes. De même que 29 projets de recherche proposés et acceptés. Enfin, le recteur a déclaré, concernant le futur pôle universitaire d'envergure de Boulhaf Dyr et dont les travaux de la 1^{re} tranche viennent d'être lancés, prévu pour accueillir à l'horizon 2025, 40.000 étudiants, que celui-ci constituera un apport conséquent pour l'Enseignement supérieur, dans la wilaya de Tébessa, une fois, cette infrastructure achevée. Et ce, la perspective de doter l'Université de nouveaux départements et d'améliorer les conditions pédagogiques et d'accueil des bacheliers postulants pour des études supérieures.

Bac et BEM : des chèques pour les lauréats

cette année, avec 45% de candidats reçus au Bac.

Le wali, dans son intervention, a évoqué les moyens mis par l'Etat pour une meilleure prise en charge des besoins de la population scolaire, comme le transport, la restauration, le chauffage et les infrastructures scolaires, tout en insistant sur plus d'efforts et de persévérance, pour de meilleurs rendements scolaires. Pour les récompenses, les 3 premiers lauréats ont reçu des chèques de 25 à 15 millions de centimes. A l'examen du Bac, le nouveau Lycée de Dréan s'est classé premier avec 75 % de reçus et pour le BEM, la palme dans les résultats est revenue au CEM d'El Ayoun avec 88%. Pour l'examen de cinquième, elles sont 10 écoles à avoir réussi un taux de 100%.

A. C.

La PAF donne ses chiffres

A l'occasion, de la célébration du 53^e anniversaire de la création du corps de la Police, les services relevant de la Sûreté de la wilaya de Tébessa ont rendu chacun, un rapport récapitulatif de ses activités, durant l'année en cours 2015. Ainsi, selon les statistiques fournies par la PAF, des chiffres ont été communiqués sur le mouvement de pas-

sage de ressortissants étrangers, aux 4 postes frontière que compte la wilaya de Tébessa. Les chiffres indiquent et ce, pour les 3 mois (avril- mai- juin), sont de 60.831 entrées et 53.890 sorties enregistrées aux points de passage terrestres, d'El Meridj, Ras Lâyoun, Bouchebka et Beftita, dans le sud de la wilaya.

A. C.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 chouel 1436

El Fedjr 04h04	Dohr 12h55	Assar 16h45	Maghreb 20h04	Icha 21h38
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



«Terrain Fellahi»

Près de 500 familles relogées à Ali Mendjeli



Ph.: APS

A. Mallem

La journée du jeudi 23 juillet 2015 était incontestablement une journée particulière. Elle sera de toute façon une journée historique pour les 482 familles habitant le bidonville Fellahi de Sarsina, implanté dans le quartier de Ziadia sur les hauteurs de Constantine. Ces familles ont été en effet évacuées pour être relogées dans de nouveaux appartements à l'unité de voisinage n°16 de la nouvelle ville Ali Mendjeli. «Nous étions dans l'attente de ce moment depuis des décennies, nous explique le vieux Mouloud, père d'une famille nombreuse composée de 7 membres dont certains venaient de dépasser la trentaine. Ils sont nés et ont grandi dans ce bidonville», ajoute ce vieux en tenant difficilement ses larmes, tandis qu'on entendait à l'intérieur de sa mesure fuser les youyous des femmes qui, averties la veille, ont préparé les baluchons pour quitter définitivement ce lieu.

Des larmes de joie ou de nostalgie ? avons-nous demandé. «Les deux à la fois», nous répondra le vieux qui n'arrivait pas encore à réaliser ce qui lui arrivait. «Ces dernières années, notamment en 2012, commence-t-il à expliquer, nous étions pourtant programmés à maintes reprises pour être évacués, mais cela fut reporté à chaque fois. Au bord du désespoir et craignant que les autorités aient changé d'avis en ce qui nous concerne, nous avons protesté plusieurs fois en coupant la route du boulevard de l'Est». Et Mouloud ne cachera pas qu'il fut chaque fois aux avant-postes de la protestation. «Mais les autorités sont demeurées sourdes à notre désarroi faisant valoir à chaque fois que les logements qui

nous étaient destinés n'étaient pas encore prêts à nous recevoir parce qu'il leur manquait la viabilisation. Le temps passait et nous sommes arrivés au point de ne plus croire à notre évacuation». Le vieux nous quitte ensuite en allant rejoindre les membres de sa famille déjà installés, avec leurs effets, sur un camion affrété par les services de la commune. Mais cela est arrivé, un jeudi de fête que les familles évacuées ont organisée au départ pour dire adieu au taudis qui a abrité leur ancienne vie et à l'arrivée pour fêter une nouvelle vie.

Le wali et les autorités locales ont tenu à être présents au départ du bidonville et à la réception des familles venues occuper leurs nouveaux appartements, et ce pour veiller au bon déroulement de l'opération. Et ce fut l'occasion pour ces autorités de déclarer qu'à l'orée de 2016, il n'y aura plus de bidonville dans la wilaya de Constantine car entre 3.000 et 5.000 logements nouveaux de type logement public locatif (LPL) vont être réceptionnés avant la fin de cette année 2015.

Et ce nombre de nouveaux logements viendra compléter le programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Il reste encore à reloger 1.100 familles localisées dans la vieille ville où leurs habitations tombent en ruine et dans d'autres sites touchés par les glissements de terrain pour achever, d'ici le 29 juillet prochain, un programme de relogement de 3.000 familles qui a été lancé à la fin du mois de juin dernier, nous ont indiqué par ailleurs les autorités en charge du secteur, en notant que ce programme est le plus important lancé dans la wilaya depuis l'indépendance du pays.

MTH, produits avariés...

L'été et ses...risques

A.E A.

Le cabinet du wali a abrité, jeudi dernier, une réunion de coordination entre les APC de la wilaya, la direction de la santé, de l'environnement et d'autres partenaires encore pour le renforcement du dispositif de santé publique, lors de la saison estivale en cours et ce, suite aux dernières instructions du 1^{er} ministre. La rencontre qui a été présidée par le secrétaire général de la wilaya, a adopté plusieurs dispositions et mesures à même de prévenir et d'éviter les maladies caractérisant cette période de l'année faite de chaleur et de canicule.

Selon la responsable de l'hygiène et de l'environnement de l'APC d'El Khroub, qui a participé à la dite réunion de coordination, parmi les instructions fermes à appliquer absolument figure la prévention contre les maladies à transmission hydrique (MTH). Mais également, la prévention contre toutes les maladies causées par la consommation de produits d'animaux ou d'origine animale avariés. Les instructions, dira-t-elle, insistent par ailleurs sur l'appui et la coordination entre les différents sec-

teurs pour ce qui concerne les dispositions et mesures à prendre en matière de protection dans les domaines en question. Les mesures et dispositions doivent avoir pour objet la préservation de la santé de façon générale, et particulièrement toucher, par le biais d'un contrôle strict, les établissements de restauration collective, à l'instar des colonies de vacances, les centres de détente et de loisirs. Et de poursuivre qu'il s'agira de renforcer la surveillance et le contrôle des produits alimentaires à dégradation rapide, comme les viandes rouges et blanches, les laits et produits laitiers, les pâtés, le casher qui a été récemment sous les feux de la rampe pour avoir causé des cas de botulisme mortels. Sans oublier de donner la priorité également aux dispositions à prendre pour ce qui a trait au contrôle des boissons gazeuses et non gazeuses, leurs conditions de réfrigération, et surtout du respect de la chaîne de froid, dira-t-elle. Et notre interlocutrice de souligner la nécessité de ne pas omettre de mener en outre une lutte sans merci contre les rongeurs et les animaux errants et les graves risques de santé qu'ils peuvent causer pour les citoyens.

ANEM Le système «Wassit» lancé

A. Mallem

Durant les 6 premiers mois de l'année 2015, l'Agence des Emplois (ANEM) de Constantine a réalisé 9.053 placements de jeunes demandeurs d'emploi, sur le marché local, dans les secteurs public et privé et des sociétés étrangères.

Dans ce chiffre, ont indiqué jeudi des cadres de l'agence, au cours d'une conférence de presse, organisée au siège du bureau de wilaya, pour présenter le nouveau système d'information, mis en place à leur niveau, 6.600 placements ont été réalisés «hors dispositifs, dans le secteur dit 'classique', c'est-à-dire, sur la base de la prise en charge totale par l'employeur. Des dispositifs de l'Emploi, 853 placements ont été réalisés, suivant le contrat de travail aidé (CTA) et 1.600, pour le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

Le chiffre global des demandes d'emplois, enregistrées à l'Agence s'élève à environ, 40.000, ont souligné les con-

férenciers, sans pouvoir fournir de détails sur la nature des emplois offerts ou demandés, les secteurs économiques prisés par les demandeurs, etc. Abordant le sujet de la conférence de presse, à savoir : la présentation du nouveau système d'information unifié 'Wassit', lancé par l'ANEM, à l'échelon national, pour une maîtrise totale de l'information, découlant du marché national de l'Emploi et son traitement approprié, les conférenciers ont signalé que Constantine venait de rejoindre les wilayas où ce système est opérationnel, depuis un certain temps. «C'est un système qui a été mis en place le 1^{er} mars dernier, à l'Agence de Constantine, et il vient de passer au stade opérationnel, à partir du 12 juillet dernier», ont affirmé les responsables de l'ANEM, se félicitant, qu'au fur et à mesure de l'application de ce nouveau système, ils ont remarqué que les demandeurs d'emploi et les employeurs répondent mieux, au fonctionnement de celui-ci.

«Parce qu'il présente l'avan-

tage de l'unification et d'être opérationnel à un niveau global, en ce sens qu'il présente la demande et l'offre d'emploi, avec toutes les informations nécessaires, recherchées par les uns et les autres, au niveau national et non plus au niveau local. Ce qui facilite, grandement, la circulation, le choix des partenaires de l'emploi et la prise de décision. Et à nous de mieux maîtriser les données du marché de l'emploi», ont expliqué les conférenciers, signalant que le système, en question, est centralisé à leur direction générale, à Alger et fonctionne sur une seule base de données au lieu des 263 qui étaient en cours, aux agences implantées sur tout le territoire national.

Et dans cette base de données unique on trouvera, toutes les offres d'emploi et les demandes traitées localement et qui apparaîtront, en temps réel. Enfin, selon les conférenciers, c'est un système élaboré par des experts algériens et européens et en collaboration avec l'Union européenne et il est adapté au secteur économique.

9^{ème} Festival national du «malouf» La troupe Redouane-Bensari et Hamza Benkadri en ouverture

La 9^{ème} édition du Festival national du 'malouf' s'est ouverte, jeudi soir, à la Maison de la Culture 'Malek Hadad' de Constantine, avec l'entrée en compétition de la troupe 'Cheikh Redouane Bensari', de Sidi Bel-Abbès, et de l'artiste constantinois Hamza Benkadri. Sous la houlette du chef d'orchestre Kouider Bensari, petit-fils du chanteur de l'Ecole tlemcenienne de musique andalouse, Redouane Bensari, les 16 membres de la troupe éponyme ont exécuté des extraits de la 'Nouba Mezmoum', suivis du Meçader 'Ana Ichki fi soutlane', d'un Derdj 'Lilahi ma ass'abha alrahil', d'un Insiraf 'Zada al houbou wajdi' avant de clôturer avec un Khlass 'Rai't al kamar kad ghab', devant un public nombreux, attentif et connaisseur.

En coulisses, Kouider Bensari a indiqué, à l'APS, que la troupe créée, en 2008, comptant 26 membres, âgés entre 11 et 45 ans, «œuvre à perpétuer une musique ancestrale, en mettant en place une école d'apprentissage de la musique andalouse pour transmettre aux nouvelles générations tous les secrets et l'amour de ce

genre musical». De son côté, Hamza Benkadri a gratifié l'assistance d'extraits choisis de la Nouba 'Rasd Dil', avant d'enchaîner avec un Meçadar 'Bi rabi aladi feraja', d'un Derdj Jara al hawa oua ahraka puis d'un B'tayhi «Nabki ala soukar nabat' et un Khlass 'Al bia' ad amroun saâb».

Passionné de musique savante, Hamza Benkadri a affirmé, à l'APS, que son passage au Festival national du 'malouf' constitue «une étape importante» de sa carrière artistique, en lui donnant l'occasion d'échanger des expériences avec d'autres artistes. L'artiste a tenu à souligner l'importance d'exprimer le patrimoine tout en préservant l'authenticité d'un legs ancestral». Avant le lancement du concours de cette 9^{ème} édition, l'orchestre féminin du 'malouf', créé en 2013, composé de musiciennes issues d'associations musicales de l'Antique 'Cirta', a ravi le public, en interprétant nouba Zidan 'Lach ya mouadiba kalbi', sous les applaudissements d'un public conquis par les belles voix et l'élégance des artistes.

Le commissaire du Festi-

val, Amar Aziez, avait, auparavant, souligné, lors de la cérémonie d'ouverture du festival, «la nécessité de perpétuer et de préserver un art universel qui reste témoin d'une grande civilisation qui rayonna de la péninsule ibérique jusqu'au Maghreb». Inscrit dans le cadre des activités de la manifestation 'Constantine, capitale 2015 de la Culture arabe' et placé sous le slogan 'sous l'écho du malouf, au cœur de l'événement», le Festival réunit 10 formations musicales, venues de Tlemcen, Mila, Souk Ahras, Skikda et Sétif. Toutes, sont en lice pour le concours, au terme duquel seront sélectionnées les troupes devant représenter l'Algérie au prochain Festival international du 'malouf', programmé en octobre prochain. En parallèle du Festival national du 'malouf', le commissariat de cet événement a concocté un programme de proximité avec la tenue de soirées, devant être animées au palais de la Culture 'Mohamed-Laid Al Khalifa', au Centre culturel 'M'hamed Yazid', dans la commune d'El Khroub.

Saisie de cocaïne, quatre arrestations

Les services de la Police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya de Constantine, ont réussi à démanteler, au courant de la semaine écoulée, un réseau spécialisé dans la commercialisation d'une qualité de drogue dure qualifiée de très dangereuse : la cocaïne en l'occurrence.

Selon un communiqué de la cellule des relations publiques de la Sûreté de wilaya, transmis hier, à notre rédaction, les policiers ont saisi, lors de cette opération, une quantité de

plus de 8g de cocaïne et les 4 membres de ce réseau de trafiquants de stupéfiants, âgés entre 28 et 50 ans, ont été placés, jeudi dernier, en détention préventive par le magistrat instructeur près le Tribunal d'El Khroub, sous le grief de transport et vente de boissons alcoolisées. Les mis en cause ont été pris, dans un point de contrôle, installé à l'entrée ouest de la ville de Aïn Abid. Arrivés à ce niveau, les policiers procèderont à l'immobilisation du véhicule suspect, et découvriront, lors de la fouille, quelque 360 canettes de bière, de différentes marques et contenances, destinées à la vente.

A. Z.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

09 chouel 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h52	12h41	16h31	19h50	21h23

Début des livraisons pour le LPA Remise des clés de 230 logements à Oued Tlélat



Houari Saaïdia

La remise des clés de 230 logements promotionnels aidés, avant-hier jeudi, marque le coup d'envoi d'un programme de livraison de cette formule dans la wilaya d'Oran, doté d'un consistant quota global de 6.500 unités de ce type. On ne dispose pas pour l'heure d'un calendrier précis pour la distribution de ce gros paquet de logements LPA, partagé entre l'OPGI, l'Agence foncière et des promoteurs privés, mais on assure néanmoins, côté wilaya, qu'un «bon pourcentage» en sera livré avant la fin de l'année en cours. Dans ce contexte, les autorités locales ont bien pris le soin de revêtir ce coup inaugural des livraisons de LPA d'un cadre cérémonial pour faire bon impact.

Ainsi, 160 et 70 logements de type F3, situés dans deux cités, baptisées respectivement « 1^{er}

Mai » et « Zitoune », situées à Oued Tlélat, ont été remis à leur bénéficiaires, jeudi, en présence du chef de l'exécutif local. « Ces logements réalisés dans un délai de 30 mois par l'Agence foncière de la wilaya d'Oran, soit dans les délais contractuels prévus, constituent les premières habitations du programme LPA livrées dans la wilaya d'Oran », ont indiqué les responsables de cette structure lors de la cérémonie de remise des clés.

Pour accélérer le processus de réalisation de plus de 6.500 logements LPA, le wali avait instruit les chefs de daïra à veiller personnellement au suivi des chantiers et à remettre des décisions de pré-affectation aux souscripteurs en attendant l'achèvement de leurs logements. La wilaya d'Oran a bénéficié d'un premier programme de 6.500 logements LPA dont 1.400 ont été confiés à l'OPGI,

950 à l'Agence foncière et le reste, soit quelque 3.000 unités, à des promoteurs privés. L'Office a bénéficié d'une première tranche de 1.400 logements LPA dont 1.300 sont en cours de réalisation à Belgaïd alors que 100 autres sont localisés à Aïn El Turck. Un quota supplémentaire de 300 unités avait été affecté par la suite à l'OPGI, qui l'avait réparti entre Belgaïd (50 unités), Brenfréha (125) et Hassi Mefroukh (125). Sur les 1300 de Belgaïd répartis sur huit sites, deux quotas de 182 et 144, soit un total de 326 logements, devront être réceptionnés d'ici à septembre prochain. Le reste du programme des 1.300 unités sera livré au courant du premier trimestre de l'année 2016. L'Agence foncière a bénéficié quant à elle d'un quota de près de 900 logements, répartis entre les 3 daïras de Oued Tlélat, Es-Sénia et Gdyel.

1.300 logements sociaux à Arzew L'étude des dossiers débutera en septembre

K.Assia

L'étude des dossiers des postulants aux logements sociaux au niveau de la commune d'Arzew débutera au mois de septembre voire octobre, a-t-on appris, hier, auprès de M. Ayachi, président de l'APC de cette commune. Plus de 7.000 dossiers ont été déposés et seront étudiés par la commission de daïra. La commune d'Arzew a bénéficié d'un programme supplémentaire de 1.300 logements sociaux lesquels seront réalisés en face de l'établissement de santé de proximité d'El Mohgoun à proximité du chantier des 850 unités en cours de réalisation. Dans ce registre, on saura que tous les dossiers des postulants aux logements sociaux seront passés au peigne fin et ce afin de dégager la liste définitive des bénéficiaires. Ces derniers une fois identifiés au fichier national bénéficieront de décisions de

pré-affectation tel que prévu par la réglementation, indique-t-on. Les autorités locales ont procédé ces derniers mois à la distribution de quelque 850 décisions de pré-affectation au profit des bénéficiaires du premier programme d'autant d'unités en cours de réalisation à El Mohgoun. La date de distribution de ce premier quota destiné à la commune d'Arzew n'a pas encore été fixée, a noté le même responsable. Plusieurs contrôles ont été opérés, selon le maire, afin d'écartier les indus bénéficiaires. Il a été question de vérifier si ces familles ont déjà bénéficié de logements sociaux ou d'aides de l'Etat. Ce contrôle vise également à s'assurer si toutes les conditions et critères exigés pour l'obtention d'un logement ont été réunis et respectés par les postulants à cette formule.

Pour veiller au respect des délais, des inspections sur site sont depuis lancées par l'exécutif de

Rush estival, concession des plages, départ en congé des responsables...

Houari Saaïdia

« **L**e cordon avec le boulot, on ne le coupe pas en congé quand on est commis de l'Etat. Vous êtes tenus à une astreinte et vous devez rester joignables à tout moment par téléphone ». Mercredi soir, le wali n'a apparemment pas réuni dans la salle hémicycle les membres de son exécutif pour leur souhaiter de bonnes vacances. « On ne se déconnecte pas en juillet-août quand on est gestionnaire d'Etat. Certes, on fait une petite pause bien méritée après une année de labeur, pour se ressourcer et recharger ses batteries, mais on ne se met pas en mode off. D'autant plus qu'Oran est une wilaya qui reçoit en été, contrairement à d'autres qui désemplissent », a-t-il rappelé.

Le grand rush sur Oran, première destination touristique du pays en saison estivale, ne faisant que commencer, la gestion locale - principalement ses volets liés à l'ordre public, la circulation, l'environnement urbain, le commerce et les services-

devient un exercice plus difficile qu'en temps normal. Le rappel de l'obligation faite aux chefs de daïra, les maires et leurs SG respectifs, en premier lieu, de rester joignables à tout moment et de rompre le congé si les circonstances l'exigent est d'autant nécessaire que le mode d'intérim, on le sait, ne règle pas certains impondérables de la gestion des collectivités locales pour des raisons de prérogatives, si tant est que l'intérimaire lui-même soit présent. A vrai dire, et le wali ne s'en est pas caché d'ailleurs, un « relâchement » a touché plusieurs communes, tous secteurs confondus, indépendamment des départs en congé, depuis le mois de ramadan, et s'est accentué durant ce grand pont de l'Aïd.

L'administration, les services publics, l'entretien de la ville, les chantiers BTPH... tout fonctionne en sous-régime. Les services privés et le commerce de proximité, en général, ne sont pas en reste, avec des boulangeries, des boucheries, des marchés de fruits et légumes, des officines... toujours en vrai-faux congé. Le phénomène n'est certes pas propre à Oran, mais ses effets se manifestent de manière plus marquée dans cette métropole. La prise d'assaut par des millions de visiteurs en cette période caniculaire. Sans faire le point sur les carences majeures auxquelles il faut re-

médier au plus vite avant les grandes arrivées qui déferleront sur Oran par voies maritime, aérienne et terrestre, ainsi que les aoûtiens « locaux », le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les responsables concernés à accorder un intérêt particulier à la question du trafic automobile intra-muros et extra-muros, notamment sur les dessertes balnéaires à l'instar de la Corniche. Ce qui l'a conduit, dans l'enchaînement des thèmes, à rouvrir le dossier de la concession des plages.

« J'ai fraîchement fait le point avec les responsables locaux de la Gendarmerie nationale, ici présents, sur la situation liée au respect de l'instruction d'interdiction de la concession des plages. Je le répète pour la énième fois : aucun parasol payant n'est accepté sur la plage. Tout contrevenant sera réprimé. De même, toute complicité avérée fera l'objet de poursuites (en justice) », a mis en garde le wali. Il a, d'autre part, relevé l'ambiguïté liée à la mise en concession des parkings jouxtant les plages.

D'après ses explications, à grands traits, l'instruction notifiée par le MICL aux walises à la veille de l'ouverture officielle de la saison estivale, bien qu'elle consacrait le principe de la gratuité des plages et portait expressément sur une interdiction stricte de mise en concession de cet espace, elle laissait de manière tacite, en revanche, à la libre appréciation de l'exécutif local la concession des parkings.

Le wali d'Oran a, à son tour, laissé à l'appréciation de la daïra/APC la gestion de leurs parkings accueillant les estivants. « Mais à condition que ça soit dans un cadre réglementaire », a-t-il précisé. Or, des exemples de mauvaise gestion municipale -voire de non-gestion- de tels espaces sont légion à travers les plages d'Oran. Pire, et cela se passe au vu et au su de presque tout le monde, sur la station balnéaire des Andalous, pour ne citer que ce cas édifiant, des gardiens de parking auto-proclamés venant de tous bords imposent leur diktat aux estivants en leur faisant payer un prix de stationnement même hors du parking réglementaire. « Ce n'est pas aussi grave », répliqueront certains. Sauf que... le ticket qu'on remet à l'automobiliste, même quand il se gare dans un rayon d'un kilomètre du parking, contre 100 à 200 DA, est contrefait. Ça saute aux yeux !

Le Salon international de la Pêche, en octobre

Houari Barti

« **P**our une contribution effective des filières de la Pêche et de l'Aquaculture à la diversification de l'Economie nationale » est le thème autour duquel sera axée la 6^{ème} édition du Salon international de la Pêche et de l'Aquaculture (SIPA 2015), prévu du 1^{er} au 4 octobre prochains, à Oran. Le Salon est organisé par la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture, en partenariat avec le Centre de Conventions d'Oran (CCO) 'Mohamed Benahmed' où se déroulera l'évènement. Il est à noter que le secteur de la Pêche et de l'Aquaculture, en Algérie, s'attèle, à compter de cette année 2015, à mettre en œuvre

la stratégie nationale de la Pêche et de l'Aquaculture, dont la programmation est planifiée, à l'horizon 2020. Baptisée « Aqua-pêche Algérie » cette nouvelle stratégie, issue du programme du président de la République vise « à libérer les initiatives et à promouvoir les potentialités, à travers une approche participative, avec les différents acteurs et partenaires », lit-on, dans un communiqué du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, rendu public, ce jeudi, en prélude au SIPA 2015. Un rendez-vous, rappelle le ministère, « qui constitue, depuis plus d'une dizaine d'années, un espace propice, de concertation et d'échange, pour le développement du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture ».

Retards considérables dans la livraison des véhicules neufs Les plaintes pluvent sur la direction du commerce

S. M.

Plusieurs plaintes ont été déposées ces dernières semaines aux services de la direction du commerce de la wilaya d'Oran par des clients de concessionnaires qui dénoncent de graves retards dans la livraison de leurs commandes qui peuvent atteindre jusqu'à six mois voire une année pour certains modèles. Des clients qui avaient passé commande au début de l'année attendent toujours l'arrivée de leurs voitures ce qui n'a pas été sans causer des désagréments à ces plaignants. «Nous avons reçu plusieurs plaintes ces dernières semaines. Les clients se plaignent du non respect par certains concessionnaires de la réglementation en matière de délai de livraison des véhicules neufs», précise une source bien informée à la direction du commerce de la wilaya d'Oran. La réglementation stipule que le véhicule doit être livré, sauf cas de force majeure, 45 jours après le versement de la première tranche estimée à 10% du prix du véhicule ou 7 jours après le verse-

ment de l'intégralité du prix de la commande. Sur le terrain, c'est une autre réalité. «Il faut patienter dans les meilleurs des cas plus de deux mois pour avoir son véhicule. Certains attendent parfois jusqu'à une année pour prendre livraison de leurs commandes. Les témoignages des clients pénalisés par les retards dans la livraison des commandes ne manquent pas. Cet homme a ainsi dû attendre plusieurs mois pour avoir son véhicule «neuf». «J'ai passé une commande auprès d'un concessionnaire d'une marque française reconnue. Il m'a fallu attendre plusieurs mois pour avoir mon véhicule. Le jour où j'ai reçu la commande j'étais vraiment choqué. La voiture était dans un état déplorable. J'ai appris ensuite qu'elle avait été laissée à l'air libre plusieurs mois dans un entrepôt», regrette notre interlocuteur.

Les voitures «neuves» sont stockées sur des parkings situés dans des communes périphériques à Bethioua, Es-Senia et Hassi Amer. Ces centaines, peut-être des milliers, de voitures rouillent tranquillement sur le béton chauffé par le soleil,

victimes d'une lente détérioration. Outre les retards considérables dans la livraison des véhicules «neufs», les clients se plaignent de comportements inadmissibles de certains concessionnaires qui livrent des voitures avec quelques gouttes d'essence dans leurs réservoirs. Plusieurs clients ont en effet été victimes de la panne la plus bête pour un automobiliste : la panne d'essence. «J'ai sorti mon véhicule neuf auprès d'un concessionnaire situé au centre-ville. Je me suis dirigé directement vers une station d'essence pour faire le plein mais malheureusement je suis tombé en panne d'essence après un kilomètre ou deux du concessionnaire», témoigne cet homme.

Un pompiste de la station El Bahia affirme que nombreux automobilistes qui font sortir leurs véhicules neufs tombent régulièrement en panne d'essence. «Ils vous vendent une voiture au prix fort de 150 millions de cts ou plus, mais ils ne vous donnent même pas 5 litres d'essence dont le prix ne dépasse guère 150 dinars», lance en colère ce client.

Sidi El Bachir

Collision entre deux camions, un mort et six blessés

Une collision entre deux camions et une voiture, survenue, jeudi à Oran, a fait 1 mort et 6 blessés dont 3 sont dans un état grave, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN 11, reliant Oran et Mostaganem, près de la localité de Sidi El Bachir à l'est de la ville d'Oran, lorsqu'un camion transportant du sable s'est télescopé avec un autre transportant du gaz butane, avant de percuter un véhicule léger, selon la même source.

Le chauffeur du camion transportant le gaz butane est décédé sur le coup, tandis que le chauffeur de l'autre camion a été blessé ainsi que ceux qui étaient à bord de la voiture touristique (3 dans un état grave dont 2 enfants âgés de 3 et 7 ans). Les blessés adultes ont été transférés à l'établissement hospitalier universitaire d'Oran (EHUO) «1^{er} Novembre» et les enfants vers l'hôpital pédiatrique de Canastel.

Selon la même source, cet accident n'a engendré ni explosion, ni incendie. Les services concernés ont ouvert une enquête pour en déterminer les circonstances exactes.



Tranche de Vie

Par El-Guellil

Ça y est ou mazel?



faut donc se déguiser en militaire pour résister à la tentation qui est omniprésente. Partout, en ville, les fast-foods

ou autres street-foods s'amincissent... sous ton nez. Ces magasins d'alimentation facile et rapide sont des sirènes qui t'appellent de leurs odeurs ou de leurs couleurs à chaque coin de rue. Viens viens goûter mes plats en relief, mes sandwichs en feuille... viens donc ! Tu n'as rien d'autre à faire que de manger en fait. Pour la fête, tu manges. Tu manges pour faire la fête. Tu manges et tu manges jusqu'à la prochaine fois où tu vas manger et manger encore. Tout tourne autour de la bouffe. On y consacre tout son temps mais aussi tout son espace intime. La cuisine, la salle à manger... en vérité, on est esclave du corps qui en demande toujours et toujours plus. A quand le changement ? Pour l'instant tirs la chasse. Ça y est ou mazel ?

Gendarmerie nationale Nouveau chef pour le Groupement de wilaya

Houari Saaïdia

sion, une cérémonie a été organisée, par les autorités locales, à l'honneur de cet officier supérieur de la Gendarmerie, et un message d'hommage et de remerciement lui a été adressé par le wali, pour ses «bons et loyaux services rendus au pays», tout au long de son parcours à Oran. Ayant gravi les échelons au sein de ce corps de sécurité, partie intégrante de l'Armée nationale populaire, Tahiri Djillali a occupé divers postes de responsabilité dans plusieurs wilayas : Batna, M'Sila, Blida, Ain Defla, Bechar et Oran.

C'est le lieutenant-colonel Youcef Chaâlal, auparavant commandant, en chef, du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Témouchent, qui aura à occuper le même poste à Oran, en remplacement de Tahiri Djillali.

Trois responsables de la wilaya promus

Trois cadres, dont le secrétaire général de wilaya et deux chefs de daïra, qui exerçaient jusque-là, dans la wilaya d'Oran, sont concernés par le mouvement dans le corps des walis et des walis délégués, opéré mercredi dernier, par le président de la République. Il s'agit de Filali Abdeghani (secrétaire général de wilaya), Moulati Attalah (chef de daïra de Gdyel) et Bensaïd Abdellah (chef de daïra de Oued Tlé-

lat), qui ont été promus respectivement : wali de Souk Ahras, wali de Illizi et wali délégué de la circonscription administrative de Touggourt (wilaya de Ouargla). Par ailleurs l'ex-chef de daïra d'Oran, Bouchama Mohamed, qui avait été muté en octobre 2013, à Tizi Ouzou, pour y exercer la fonction de secrétaire général de wilaya, vient d'être promu wali de la wilaya d'El Oued, dans le cadre de ce mouvement.

H. S.

200 jeunes, au Forum d'animation culturelle et sociale de la ville

Quelque 200 jeunes volontaires provenant de 23 wilayas du pays, de Tunisie et de France, prennent part au Forum d'animation culturelle et sociale de la ville, ouvert jeudi à l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», à Belgaïd, en présence des autorités locales et du représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) en Algérie, Thomas Davin. Placée sous le slogan «Ensemble pour animer la ville», cette rencontre, à laquelle participent des universitaires et plusieurs associations, entend mettre en exergue l'importance de l'animation culturelle et sociale, en ville, en vue de la développer, selon Bixi Kamel, président de l'Association «Santé Sidi El Houari» (SDH), initiatrice de l'événement. Ce forum de deux jours constitue une occasion pour rassembler tous les acteurs afin de réfléchir, ensemble, sur les méthodes permettant d'exploiter les moyens de façon rationnelle et harmonieuse pour animer des espaces par les différents partenaires et réaliser des projets communs pour le développement de la ville, a souligné M. Bixi.

Organisée, aussi, par le Centre d'animation des cités de Bordeaux (France) et plusieurs partenaires dont l'Université d'Oran 2, cette rencontre se veut un espace et un cadre pour les

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Baki Djillali, 60 ans, Yaghmoracen
Harache Tasaadite, 75 ans, Hassi Bounif
Ousmani Zohra, 84 ans, Haï El Louz
Idyes Lotfi, 36 ans, Bir El Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	09 chouel 1436			
	El Fedjr 04h25	Dohr 13h10	Assar 16h59	Maghreb 20h17
Icha 21h50				



CHLEF

Plaidoyer pour une formation de qualité des artisans

Mme Aïcha Tagabou, ministre déléguée chargée de l'Artisanat, a été l'hôte de la wilaya de Chlef jeudi passé. Accompagnée du wali et du président de l'APW, la représentante du gouvernement s'est rendue tout d'abord dans la commune de Chettia au siège de la maison de l'artisanat où elle a écouté un exposé du directeur de la CAM (chambre de l'artisanat et des métiers) sur le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Chlef.

Bencherki Otsmane

Selon le directeur de la CAM, il y a actuellement 8.034 artisans inscrits à ses services dont 1.693 activant dans le domaine de l'artisanat traditionnel et 4.856 dans le secteur des services. Ces activités ont généré 19.202 postes d'emploi, souligne-t-on. Les principales activités recensées au niveau de la wilaya de Chlef sont la ferronnerie, la broderie, la poterie, les gâteaux et habits traditionnels, la vannerie et la coiffure. La chambre de l'artisanat et des métiers a organisé au cours de cette année 2015 deux salons et deux expositions dont celui qui s'est ouvert ce jeudi à Ténès et devra se clôturer le 31 août prochain. Quant aux subventions accordées par l'Etat à ce secteur, le directeur de la CAM a indiqué qu'en 2013, il y a eu 16.000 dossiers accrédités pour un montant de 7.307.844,57 dinars. En 2014, une augmentation significative a été enregistrée puisque le nombre d'accréditations est passé à 46 pour un montant de 16.002.631,56 dinars. Abordant le volet de la formation, le directeur de la CAM a fait savoir à l'intention de Mme la Ministre qu'en 2014, plus de 2.600 artisans ont subi une formation dans différents métiers à la suite de laquelle des diplômes leur ont été délivrés. Quant au premier semestre de l'année en cours, le directeur de la CAM a fait état de plus de 1.400 personnes dont plus d'une centaine de détenus la prison de Chlef à avoir bénéficié d'une



formation. Par ailleurs, pour exercer leurs activités, les artisans ont bénéficié de 2.111 locaux sur un total de 3.421 réalisés au niveau des 35 communes de la wilaya. Il faut noter que cette visite a été mise à profit par la ministre pour remettre des diplômes à ceux ou celles qui ont suivi une formation dispensée par la CAM, et également à la distribution d'un lot d'équipements constitué de machines à coudre, de fours de cuisson et divers autres appareils de cuisine. La ministre a également remis des actes de jouissance de locaux à des artisans. Ces locaux se trouvent au sein même de la bâtie de la CAM de Chettia. Par ailleurs, lors de cette visite, deux conventions-cadres ont été signées avec la CAM. La première avec l'université Hassiba-Ben Bouali de Chlef et la seconde avec l'ANGEM. Prenant la parole, Mme Aïcha Tagabou a insisté particulièrement sur la formation afin, dira-t-elle, de pouvoir à l'artisan de présenter un produit fiable et de bonne qualité. Poursuivant la visite, la ministre et la délégation qui l'accompagnait se sont rendues à la ville côtière de Ténès où sous un climat chaud et humide, elle a inauguré une exposition de différents produits réalisés par des artisans. Mme Aïcha Tagabou s'est entretenue avec les exposants autour, principalement, des métiers artisanaux ain-

si que des contraintes rencontrées dans l'exercice de leurs métiers respectifs. Tout en saluant cette initiative qui vise la promotion de l'artisanat traditionnel, la ministre s'est, surtout, enquise de la problématique et de la disponibilité de la matière première. Une cinquantaine d'artisans, dont certains sont venus de la wilaya d'Adrar ou de Kabylie, prennent part à la présente exposition. Bijoux traditionnels, tapis, poterie, couscous roulé à la main, vannerie, habit traditionnel et autres, gâteaux et pains traditionnels sont autant de produits exposés au niveau des 25 chapiteaux installés à cette occasion, le long du boulevard du Front de mer juste en face de la plage centrale de la ville. Auparavant, le wali, M. Aboubakr Essedik Boucetta, a, dans sa prise de parole, rappelé que cette exposition de différents produits artisanaux, a prouvé son efficacité en permettant notamment «à nos artisans de faire connaître leurs produits et d'écouler une partie de leurs marchandises tout en partageant leurs expériences avec celles des artisans d'autres wilayas du pays». La ministre s'est ensuite dirigée au chef-lieu de wilaya où elle a visité le site qui a été affecté pour la réalisation d'une maison de l'artisanat. A noter que les travaux connaissent un taux d'avancement appréciable depuis notamment la réévaluation du projet.

164 promotions dans le corps de la police

Abbad Miloud

La sûreté de la wilaya de Chlef a célébré, ce jeudi, à la salle de conférences de la sûreté, le 53^e anniversaire de la création de la police algérienne, coïncidant avec le 22 juillet de chaque année.

Lors de la cérémonie, le chef de sûreté de la wilaya, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, a lu les lettres du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et du directeur général de la Sûreté nationale. Il a été mis en exergue les efforts consentis par l'Etat afin de hisser ce corps de sécurité au rang de la modernisation ainsi que les efforts de la police dans le cadre d'une lutte efficace pour l'éradication des fléaux sociaux et toutes les formes de criminalité. Les deux missives exhorte les policiers à persévérer dans leurs efforts et à exercer leur activité avec davantage de professionnalisme. A cette occasion, la direction générale de la

sûreté nationale a accordé, dans le programme annuel de la direction des ressources humaines de l'exercice de cette année, 7.120 promotions, tous grades confondus. La sûreté de la wilaya de Chlef a bénéficié, pour ses différentes structures implantées sur le territoire de la wilaya, d'un quota de 164 promotions réparties comme suit : commissaire de police à commissaire principal (01 promotion), lieutenant de police à commissaire de police (06 promotions), inspecteur de police à inspecteur de police principal (19 promotions), brigadier à brigadier-chef (01 promotion), agent de police à brigadier (137 promotions). Les galons leur ont été remis lors de la cérémonie. Lors de la même journée, 72 policiers de tous grades, sortis durant le premier semestre passé en retraite, ont été honorés après une longue carrière pleine d'abnégation. Notons que 140 enfants de policiers ayant été admis à l'examen du baccalauréat et 6 ayant décroché

TÉNÈS

Un commerçant sauvagement agressé

Bencherki Otsmane

Une personne âgée d'une trentaine d'années est décédée après avoir reçu plusieurs coups de couteaux de la part de deux frères. Cela s'est passé le jour de la célébration de la Journée de la police (le 22 juillet) où les éléments de la police judiciaire ont été avertis

qu'une bagarre a éclaté entre un commerçant de fruits et légumes et deux frères au niveau du marché situé à l'entrée de la ville de Ténès pour une affaire de place. Arrivés rapidement sur les lieux, les policiers découvrirent la victime croulant sous l'effet de la douleur occasionnée par plusieurs coups de couteaux que lui ont asséné les deux malfaiteurs. Tou-

BÉNI-SAF

Des experts de la FAO pour booster la pisciculture

Mohamed Bensafi

nomique sur les différents projets piscicoles existants, au nombre de 13, dont les 02 fermes aquacoles «AQUASOL» et «AQUATAFNA», la première déjà en production, l'autre, encore en phase de montage. Les 11 projets, dont certains sont au stade de l'étude, sont prévus pour être montés au niveau de la zone d'activités aquacoles (ZAA) de S'biat. Quatre promoteurs se relayeront ensuite pour donner plus de détails sur leurs projets mettant notamment l'accent sur des difficultés techniques rencontrées lors de la construction de leurs «cages flottantes». Les deux experts en cages flottantes ont été catégoriques, «la formation d'abord, puis l'expérience dans le domaine de l'aquaculture et le savoir-faire sont très importants dans ce type d'investissement». Quant à la coordinatrice nationale du Programme de développement de l'aquaculture, Mlle Seridi, elle a rappelé que le défi de ce programme vise à améliorer la production aquacole et de la porter à 80.000 tonnes en mer et 20.000 tonnes à terre pour le quinquennal 2015-2019, avec comme priorité l'utilisation de cages flottantes.

Le Programme de coopération technique (TCP) a été créé pour permettre à la FAO de mettre son savoir-faire et l'expertise technique à la disposition des pays membres sur demande, en puisant dans ses propres ressources. Le TCP fournit une assistance dans tous les domaines ayant trait au mandat et la compétence de la FAO qui sont couverts par le Cadre stratégique pour répondre aux besoins prioritaires des gouvernements. Ces experts, Gennari Laurent et Peccolotti Fabrizio, spécialisés en cages flottantes, éclosier et conchyliculture, étaient accompagnés de cadres du ministère, notamment de la coordinatrice nationale du Programme de développement de l'aquaculture au ministère tutelle, Fadéla Seridi, et du directeur de wilaya de la pêche d'Aïn Témouchent en poste, M. Sahoun Boukabrine. Ce fut tout d'abord, M. Boukabrine qui a brossé à l'assistante un tableau technico-éco-

RELIZANE

La police en fête

Mahi Ahmed

À l'occasion du 53^e anniversaire de la création de la police algérienne en 1962, la sûreté de wilaya de Relizane a tenu à célébrer cet événement de la façon la plus digne. C'est ainsi que la maison de la culture a abrité les festivités commémorant cette fête dans une ambiance bon enfant en présence du wali par intérim, M. Sellimi Belkacem, nommé par la suite wali de Tamanrasset au cours du dernier mouvement opéré par le président de la République, des autorités civiles et militaires, des représentants du mouvement associatif et ceux de la presse. Deux allocutions, celles du ministre de l'Intérieur et du directeur général de la sûreté nationale ont été lues à cette occasion et un documentaire retracant les différentes activités de la police dans la wilaya de Relizane a été présenté à l'assistance. Saisissant l'opportunité de l'événement, des cadeaux symboliques et significatifs ont été

CHETOUANE

Le receveur de la poste arrêté

Khaled Boumediene

Quand le «trou» d'un montant de 800 millions de centimes avait été découvert mi-juillet 2015 par des contrôleurs d'Algérie Poste, au niveau du bureau de poste de Chetouane, une plainte a été déposée par la direction d'Algérie Poste de Tlemcen. Des investigations menées par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya ont aussitôt permis l'arrestation du receveur de ce bureau de poste, en l'occurrence, A. N. M. Mercredi dernier, il a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen, et placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction de cette même institution judiciaire. Selon des sources proches de l'enquête, ce salarié de la poste, qui possédait les clefs du coffre, falsifiait les écritures comptables lui permettant d'amasser la somme en question, pendant plusieurs mois. L'homme a reconnu les faits qui lui sont reprochés, nous précise-t-on.

Tourisme

Les bateaux de croisière, des géants polluants



Par Thibault Le Grand de l'AFP

La croisière abuse»: sous ce titre provocateur, deux associations françaises et allemande dénoncent la pollution atmosphérique provoquée dans les ports par les bateaux de croisière dont les puissants moteurs fonctionnent en continu même lors des escales. "C'est une petite ville qui arrive", explique Adrien Brunetti de France Nature Environnement (FNE), en montrant le paquebot de la Royal Caribbean "Allure of the Seas", en escale dans le port de Marseille, dans le sud de la France. Ce navire, le plus grand bateau de croisière du monde, accueille à son bord 5.230 passagers et 2.300 membres d'équipage. "Les moteurs tournent en permanence pour alimenter les besoins des passagers" et faire fonctionner les 25 restaurants, quatre piscines, deux simulateurs de surf ou encore la patinoire, déplore M. Brunetti. L'ONG allemande Nabu, partenaire de FNE, organise une campagne dans plusieurs ports européens, Marseille, mais aussi Venise, Barcelone, Lisbonne, Athènes ou Hambourg, pour mesurer la pollution atmosphérique de ces géants des mers, dont "Allure of the Seas" est l'archétype. Un petit détecteur à par-

ticles en main, le Dr Axel Friedrich, consultant pour Nabu, explique que ce paquebot produit 80 mégawatts pour l'énergie à bord et 60 pour la propulsion en brûlant du diesel, entraînant le rejet d'oxydes de soufre et d'azote ainsi que des particules fines. D'où une pollution en mer, à l'approche des côtes et au stationnement que la brise marine repousse le plus souvent à l'intérieur des terres. Mais c'est surtout le type de carburant utilisé qui exaspère les défenseurs de l'environnement: du fioul lourd, peu cher, très chargé en soufre, à 3,5%, "jusqu'à 3.500 fois plus polluant que les voitures". "Et les moteurs ne sont pas équipés de filtres à particules !" "Cinquante mètres plus loin", sur le rivage, "une usine semblable n'aurait pas le droit de fonctionner" sans filtres, assure le Dr Friedrich. En Méditerranée, contrairement à l'Europe du Nord, aucune législation n'impose l'utilisation d'un carburant moins polluant. La seule contrainte est d'utiliser un carburant avec 0,1% de soufre dans les ports. "Mais il n'y a pas de contrôle", constate le Dr Friedrich.

CANCERS ET CRISES CARDIAQUES

A Marseille, FNE et Nabu ont mesuré une pollution "de fond", en l'absence

de paquebot, de 3.000 particules fines au cm³, explique M. Friedrich. Quand le paquebot est à l'escale, ce taux atteint jusqu'à 6.000, en fonction du vent... et 200.000 au cm³ dans le panache de fumée, souligne-t-il. Cédric Rivoire, directeur général France de la Clia, une organisation qui regroupe les croisiéristes, rétorque que la plupart des paquebots récents, dont "Allure of the Seas", sont désormais équipés de "scrubbers", des systèmes de lavage des fumées qui réduisent de 90% les émissions d'oxydes d'azote et de soufre, et les micro-particules supérieures à 100 nanomètres. "Pour les particules plus fines, la technologie n'existe pas", d'après lui. Ces scrubbers permettent ainsi de naviguer partout avec du fioul lourd, même dans les zones d'émissions contrôlées (définies par l'Organisation maritime internationale), comme en Baltique et mer du Nord. "Les armateurs de croisières ont toujours été impliqués dans l'environnement, et elles appliquent, voire devancent les mesures", assure M. Rivoire. La plupart des paquebots modernes "ont la capacité d'être branchés à quai" pour éviter de laisser les moteurs allumés, poursuit-il. Mais cela demande des investissements lourds pour les ports. A Marseille, seuls les terminaux de la compagnie de ferries La Méditerranée seront équipés dans les prochains mois. Pour lutter contre cette pollution, mise en cause dans l'apparition de cancers et de crises cardiaques, FNE et Nabu demandent aux armateurs d'utiliser un diesel moins chargé en soufre et l'installation de filtres à particules sur les navires. Elles plaident auprès des gouvernements pour l'interdiction en Méditerranée de carburant avec plus de 0,1% de soufre. Enfin elles préconisent la généralisation des réductions de taxes portuaires et droites de passage pour les bateaux les plus propres, à l'instar de Singapour. Selon l'ONG Transport and Environment, environ 50.000 morts prématurés en Europe sont imputables à la pollution atmosphérique maritime. Et des mesures simples permettraient de réduire de 80 à 90% cette pollution.

Chine La rude vie des enfants loin de leurs parents

Par Johannes Eisele de l'AFP

Yuxiu, 12 ans, fréquente une école de fortune tout en aidant son grand-père aux champs: comme lui, 61 millions d'enfants des campagnes chinoises vivent sans leurs parents, morts ou partis travailler en ville. On les surnomme les "enfants laissés derrière". Ils sont pour la plupart élevés par leurs grands-parents ou d'autres proches. "A la maison, j'aime regarder les séries de guerre sur la télévision de papy et mamie, mais seulement après avoir terminé le travail de la journée dans les rizières", raconte le gamin. Avec sa petite soeur de 10 ans, Yuxiu, il part chaque lundi à travers d'étroits sentiers boueux jusqu'à la route où ils attrapent le bus scolaire. A l'école, ils resteront jusqu'au vendredi, dormant dans un dortoir sommaire. Le week-end, ils retrouvent leurs grands-parents et la rizière à Donglan. Leur père est décédé et leur mère a quitté la région il y a deux ans pour travailler en ville. Donglan est l'un des 28 districts les plus pauvres du Guangxi, une "région autonome" peuplée de minorités du sud de la Chine, frontalier du Vietnam. Leur école, au village de Aidong, accueille 400 élèves derrière un portail rouillé, perchée au sommet d'une petite montagne. Autre écolière, Li Dandan, elle, a perdu ses deux parents en décembre dans un accident de voiture. Elle réside désormais chez sa grand-mère, qui vit chichement d'une retraite de 300 yuans par mois. Cheveux courts sous un serre-tête rose, Dandan, 11 ans, marche plus d'une heure dans la



montagne pour gagner l'école: elle économise ainsi les quatre yuans du billet de bus, dit-elle. D'autres de ces enfants -- plus de deux millions officiellement en Chine -- sont entièrement livrés eux-mêmes. Au Guizhou voisin, quatre d'entre eux, âgés de 5 à 13 ans, se sont donné la mort. Le frère ainé a empoisonné ses trois petites sœurs avant d'ingurgiter lui-même du pesticide. Un fait divers qui a ému le pays. Dans son dernier documentaire, "Les Trois Soeurs du Yunnan", le cinéaste Wang Bing a dépeint l'histoire de trois fillettes survivant à la misère à force d'ingéniosité. Une majorité des enfants "laissés derrière" sont néanmoins scolarisés. Mais dans des écoles rurales mal équipées où tout manque, indique Wei Jixue, enseignant d'un district voisin. "Le plus gros problème pour les enfants, c'est l'eau potable. Nous buvons l'eau de pluie, faute de mieux, mais cela devient difficile en saison sèche", dit-il, à côté d'une file d'élèves patientant

devant un robinet relié à une citerne. Pour ses élèves, qui rentrent chez eux le soir -- deux heures de marche pour certains --, "la nourriture est un autre souci majeur: l'école ne fournit pas de repas. Certains emportent un panière déjeuner, d'autres restent à jeun toute la journée". Son école ? une cour entourée d'un muret de pierre brute, une unique salle où s'entassent 70 élèves. Tous niveaux confondus. Sur la façade: "Aimez votre pays, aimez votre travail, travaillez dur et innovez!". La plupart n'iront pas au bout de leur scolarité, déjà accaparés par les travaux des champs dès la classe terminée. Depuis la mort de sa mère il y a trois ans, Liang Yongyao, 12 ans, vit avec son père dans un hameau entouré de rizières en terrasse. L'école est à deux heures à pied. La santé vacillante de son père --il peine à marcher-- l'inquiète. "Je le vois se tuer à la tâche, et je ne sais pas quoi lui dire", dit le gamin. "Parfois, j'ai le sentiment d'être un fardeau".

Thaïlande

Un général inculpé pour trafic d'êtres humains



La Thaïlande a annoncé vendredi l'inculpation de 72 personnes, dont un général, pour trafic d'êtres humains, à quelques jours de la publication du classement américain TIP (Trafficking in Persons) des pays ne combattant pas suffisamment ce problème. "Nous ne laisserons pas des personnes influentes se placer au-dessus de la justice", a assuré Wancha Roujanavong, porte-parole du parquet, lors d'une conférence de presse. Le lieutenant-général Manas a occupé plusieurs postes de direction dans le sud de la Thaïlande ces dernières années, dernièrement dans la région de Songkhla, frontalière de la Malaisie, centre du trafic de migrants. Cette année, il avait été transféré au siège de l'armée, à Bangkok, pour des raisons non spécifiées. Mais Manas reste pour l'heure le seul militaire accusé, même si une dizaine de fonctionnaires font partie des personnes qui devaient être mises en examen vendredi par un tribunal de la province de Songkhla. L'ampleur de ce trafic, dénoncé depuis des années par les ONG, était parvenu sur le devant de

Malaisie

Un quotidien suspendu trois mois pour avoir évoqué un scandale financier



Les autorités malaises ont interdit la publication pendant trois mois d'un quotidien de langue anglaise très offensif dans ses articles sur un scandale financier mettant en cause le Premier ministre, des médias dénonçant vendredi une grave attaque contre la liberté de la presse. Le ministère de l'Intérieur de ce pays d'Asie du Sud-Est a ordonné jeudi la suspension des autorisations de publier du quotidien et de l'hebdomadaire du groupe de médias The Edge, indiquant que leurs articles sur les déboires de la société publique 1Malaysia Development Berhad (1MDB) constituaient une menace pour "l'ordre public". The Edge a publié depuis un an une série d'informations détaillant des faits de fraude, négligence et détournements de fonds présumés concernant cette société avec laquelle le Premier ministre Najib Razak a des liens étroits. "Il s'agit en réalité d'une interdiction pour nous faire mettre la clé sous la porte", a réagi le PDG du groupe, Ho Kay Tat, dans un communiqué. Le Centre malaisien pour le journalisme indépendant a estimé que cette interdiction temporaire de publication était "une mesure extrêmement autoritaire et une violation de la liberté de la presse et d'expression, et de la liberté des médias en particulier". La suspension, qui sera effective lundi, s'applique à l'impre-

Liban

Beyrouth submergée par ses poubelles

Déjà écrasées par une moite chaleur, les ruelles de Beyrouth sont assaillies par des effluves nauséabonds au fur et à mesure que s'y entassent poubelles et détritus depuis que des habitants bloquent la principale décharge, en pleine paralysie politique.



Par Sara Hussein de l'AFP

Les déchets de la ville - et de la moitié du pays - sont habituellement entassés dans la décharge de Naameh, dans la montagne au sud-est de Beyrouth. Mais il y a quelques jours, des Libanais vivant à côté de la décharge ont exprimé leur ras le bol. Après avoir fermé les portes du site, les habitants en colère ont prévenu qu'ils ne partiraient pas avant que le dépotoir ne soit définitivement fermé. Depuis, dans les rues de la capitale, les piétons se fraient un chemin à travers les bennes débordantes de détritus, un bout de chemise ou un foulard sur le nez pour se protéger des odeurs. Le Liban, une "République-poubelle", résume le quotidien francophone L'Orient Le Jour. Les tas d'ordures ont été recouverts d'une poudre blanche afin de faire fuir les rats et les insectes, mais cela ne suffit pas à combattre la puanteur. "A Beyrouth, cela fait seulement quatre ou cinq jours que les poubelles inondent les rue et les gens en ont assez, nous, ça fait 17 ans que nous supportons les poubelles de tout le Liban", enrage Youssef Halabi, un habitant du village de Aramoun situé près la décharge. "Nous ne pou-

vons pas ouvrir nos fenêtres à cause des odeurs", poursuit ce Libanais de 28 ans, sous le regard approuveur d'habitants rassemblés sous une tente montée sur la route qui mène à la décharge. "J'ai invité les ministres à venir chez moi pour voir s'ils peuvent supporter", lance Youssef.

MONTAGNE D'ORDURES

La décharge de Naameh, située à l'extérieur de Beyrouth au cœur d'une vallée verdoyante, a été ouverte en 1997. Conçue pour recevoir les détritus de la capitale et de la dense population des montagnes pendant quelques années seulement, en attendant qu'une solution globale soit trouvée, elle est toujours en activité 18 ans plus tard. Le Parlement, divisé et paralysé, n'ayant jamais réussi à voter de loi adéquate, la vallée qui devait accueillir deux millions de tonnes de détritus en a finalement reçu 15. Les habitants décrivent un quotidien insoutenable et soutiennent que les vapeurs produites par les détritus entraînent des problèmes sanitaires. "Cette localité enregistre un fort taux de cancers, les habitants ont des maladies graves, des maladies de peau, des problèmes respiratoires", souligne

Raghida Halabi, 41 ans, habitante d'Abey, un autre village proche de la décharge. L'an dernier, des habitants avaient déjà manifesté et fait fermer la décharge. Mais la gronde avait cessé lorsque le gouvernement s'était engagé à fermer définitivement le site avant... ce 17 juillet. A cette révolte s'ajoute un autre problème: le contrat souscrit par les autorités avec la compagnie de gestion des ordures Sukleen a également expiré le 17 juillet, et le gouvernement n'a pas précisé s'il allait le renouveler ou faire appel à une nouvelle compagnie. Pour Marwan Rizkallah, expert de la gestion des déchets, la crise de Naameh est symptomatique de la crise plus large qui touche la gestion des détritus au Liban. Selon lui, le pays aurait besoin d'une nouvelle décharge, mais également d'un système de recyclage et d'un meilleur tri des ordures à domicile afin que la matière organique qui constitue plus de 50% des poubelles puisse être compostée. "Si des méthodes de traitement avaient été adoptées avant, nous aurions entassé moins de déchets dans la décharge. Nous ne pouvons pas seulement créer un deuxième Naameh", explique-t-il. Mais une action gouvernementale à court terme semble peu probable dans un pays sans président de la République depuis plus d'un an. Pendant ce temps, le ministre de l'Environnement, qui n'a pas souhaité commenter l'affaire, a exhorté les municipalités à gérer les détritus comme elles le pouvaient, craignant que de plus en plus de poubelles soient déversées dans des décharges illégales. Des habitants ont, eux, commencé à brûler les tas de déchets. Malgré ce sombre tableau, M. Rizkallah demeure optimiste: cette crise pourrait conduire les Libanais à reconstruire le volume de déchets qu'ils produisent. "Les gens en parlent parce qu'ils voient les déchets dans les rues, et c'est peut-être une bonne chose."

USA : trois morts et sept blessés dans la fusillade en Louisiane

Un homme a ouvert le feu jeudi dans un cinéma de Louisiane (sud des Etats-Unis), tuant deux personnes et en blessant sept autres, avant de mettre fin à ses jours, a annoncé la police. La fusillade a eu lieu dans le cinéma Grand 16 de la ville de Lafayette pendant la projection de la comédie "Crazy Amy". Le tireur a été décrit par la police lors d'une conférence de presse comme un homme blanc âgé d'une cinquantaine d'années et qui serait décédé d'une blessure infligée à lui-même. Des images de télévision montrent des dizaines de voitures de police et d'ambulances devant le cinéma. Les blessés ont été transportés à l'hôpital, a dit Clay Henry, du service Acadian Ambulance, à la chaîne de télévision CNN. "Prier pour Lafayette au Grand Theater.

Discuter avec le colonel de la police d'Etat à propos de la fusillade à Lafayette", a tweeté le gouverneur de Louisiane et candidat aux primaires républicaines Bobby Jindal, arrivé sur place. L'actrice Amy Schumer, tête d'affiche de la comédie potache de Judd Apatow projetée au moment de la fusillade, s'est dite "le cœur



brisé" sur Twitter. Cette fusillade intervient alors qu'un jury du Colorado délibère pour condamner ou non à mort un jeune homme reconnu coupable du meurtre de 12 personnes lors d'une fusillade dans un cinéma d'Aurora en juillet 2012 pendant la projection du film de Batman "The Dark Knight Rises".

Une migrante meurt à Calais en tentant de rallier l'Angleterre

Une migrante érythréenne est décédée vendredi matin, percutée par une voiture sur l'autoroute à Calais, où près de dix personnes sont mortes depuis début juin en essayant de rallier la Grande-Bretagne. La jeune femme, qui serait âgée de 23 ans, a été renversée alors qu'elle traversait l'autoroute au niveau d'une sortie "qui permet d'aller au terminal fret" du tunnel sous la Manche, ont déclaré les pompiers. L'accident s'est produit vers 05H30 (03H30 GMT), à l'un de ces endroits où les tentatives d'intrusion de migrants sur le site sécurisé du tunnel se multiplient depuis des semai-

nes, dans un contexte de forte pression migratoire dans le port de Calais. Selon des observateurs locaux, il s'agirait, à Calais, du 8e décès de migrant tentant de se rendre en Grande-Bretagne depuis début juin. Jeudi, c'est au terminal britannique d'Eurotunnel à Folkestone (sud-est de l'Angleterre) qu'un migrant a été retrouvé mort, à bord d'un train de la compagnie.

La veille, le groupe Eurotunnel a demandé une indemnisation de 9,7 millions d'euros aux gouvernements français et britannique, pour compenser ses dépenses et perte d'exploitation liées à l'afflux de migrants. La ministre

britannique de l'Intérieur Theresa May a indiqué mi-juillet que plus de 8.000 tentatives de migrants clandestins de rejoindre l'Angleterre avaient été empêchées par les autorités françaises et britanniques en moins d'un mois, entre le 21 juin et le 11 juillet. Les chiffres officiels précédents, datant de janvier, rapportaient 30.000 tentatives sur les dix derniers mois. Selon le dernier décompte officiel, début juillet, environ 3.000 migrants, essentiellement Erythréens, Ethiopiens, Soudanais et Afghans, qui cherchent à gagner l'Angleterre, sont recensés dans la région de Calais.

La Chine commence à assembler le plus grand radio télescope du monde



L'assemblage du plus grand radio-télescope mondial, qui couvrira une surface équivalente à 30 terrains de football, vient de débuter dans le sud-ouest de la Chine, a rapporté la presse officielle. Désigné par la communauté scientifique sous le nom de Five-hundred-metre Aperture Spherical radio Telescope (FAST), il présentera une ouverture sphérique d'un diamètre de 500 mètres. Le réflecteur principal du télescope sera composé de 4.450 panneaux triangulaires, qu'ont commencé à installer jeudi les techniciens du projet, a rapporté l'agence Chine nouvelle. Une fois achevé l'an prochain, il dépassera nettement en dimension le radio-télescope d'Arecibo, situé dans l'île de Porto Rico, qui a un diamètre de 305 mètres. Le FAST offrira également une sensibilité bien supérieure à celle du système d'Arecibo. "Il va nous aider à rechercher de la vie intelligente

Cancer du sein : deux médicaments bon marché efficaces pour réduire les récidives



Deux médicaments produits sous forme générique et bon marché se sont révélés relativement efficaces pour limiter les risques de récidive du cancer du sein chez des femmes ménopausées, selon deux études britanniques publiées vendredi dans The Lancet. Ces études "suggèrent que deux classes différentes de médicaments, les inhibiteurs de l'aromatase (IA) et les bisphosphonates, peuvent chacun améliorer les perspectives de survie pour les femmes ménopausées atteintes d'un cancer du sein en phase précoce", indique la revue médicale britannique. Les inhibiteurs de l'aromatase (IA) correspondent à un nouveau type d'hormonothérapie, traitement qui a pour principe d'empêcher l'action stimulante des hormones féminines sur les cellules cancéreuses. Ces traitements s'adressent aux tumeurs "hormonosensibles", à savoir sensibles aux hormones, soit 80% du total des cancers du sein. Dans le cadre d'un groupe de recherche britannique sur le cancer du sein (EBCTCG), des chercheurs ont passé en revue les données de neuf études sur les IA concernant un total de 30.000 femmes pour découvrir que ces médicaments donnaient de meilleurs résultats que le traitement standard par tamoxifène. "En comparaison du tamoxifène, le fait de prendre des IA pendant cinq ans réduit la probabilité de récidive du cancer d'environ un tiers (30%) et limite le risque de mourir d'un cancer du sein d'environ 15% sur les dix ans qui suivent le début du traitement", selon The Lancet. Pour le principal auteur du travail, le Pr Mitch Dowsett (Royal Marsden Hospital de Londres), les IA offrent "une protection significativement plus importante que celle du tamoxifène". Mais ces traitements ne sont pas sans effet secondaire (bouffées de chaleur, douleurs articulaires, fatigue, pertes osseuses) et il faut accompagner la prise au long court d'un bon suivi médical, souligne-t-il. Le second travail (analyse de 26 essais avec près de 20.000 femmes impliquées) montre que les bisphosphonates, des médicaments contre l'ostéoporose, réduisent les risques de surveillance de métastases osseuses chez les femmes ménopausées ayant souffert d'un cancer du sein. Chez celles-ci, la prise de bisphosphonates permet de réduire de 28% le risque de métastase osseuse et réduit de 18% le risque de décès dans les 10 ans après le diagnostic de cancer du sein, d'après cette étude. Pour le Pr Richard Gray (Université d'Oxford) qui a participé aux deux études, "ces deux médicaments génériques bon marché peuvent contribuer à réduire la mortalité par cancer du sein chez les femmes ménopausées." Les deux traitements sont en plus "complémentaires", puisque le principal effet secondaire des IA est la perte osseuse que les bisphosphonates permettent de corriger, indique-t-il.

AIR ALGERIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h10
Oran - Alger	18h00
Oran - Alger	22h30
Oran - Béchar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	16h00
Alger - Oran	20h30
Béchar - Oran	11h40
Annaba - Oran	18h10

**TRAIN**

Vol	Départ
Oran - Alger	08h00
Oran - Alger	12h30
ORAN - ALGER	12h56
ALGER - ORAN	17h36

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	13h10
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	19h05
Oran - Alger	21h15
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	06h50
Alger - Oran	11h20
Alger - Oran	14h05
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h15
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

-----SAMEDI-----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lille	14h50
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lille - Oran	21h10
Alicante - Oran	18h15
Istanbul(j+1) - Oran	04h30

----- Dimanche -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lyon	13h30
Oran - (Paris-CDG)	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Djeddah	17h40

----- Vol -----

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h05
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	18h05
Lyon - Oran	19h00
Paris (CDG) - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h45
Djeddah(j+1) - Oran	07h05

VOL	DEP/ARR
----- Samedi -----	
Paris-Orly - Oran	16h15 / 17h40
Marseille - Oran	17h45 / 18h25
Toulouse - Oran	18h05 / 18h40
Lyon - Oran	12h30 / 13h35
Oran - Paris-Orly	18h45 / 22h05
Oran - Lyon	19h45 / 22h40
Oran - Marseille	19h25 / 22h00
Oran - Toulouse	14h35 / 17h05

Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	10h30
09h45	



DÉPART	ARRIVÉE
----- ORAN / ALICANTE -----	
Sam 25 - 18h00	Dim 26 - 07h00
Mar 28 - 23h00	Mer 29 - 07h00
Mer 29 - 23h00	Mer 30 - 07h00
----- ALICANTE / ORAN -----	
Ven 24 - 19h00	Sam 25 - 07h00
Mar 28 - 11h00	Mer 29 - 19h00
Mer 29 - 11h00	Mer 29 - 19h00
----- ORAN / MARSEILLE -----	
Mar 28 - 12h00	Mer 29 - 13h00
----- MARSEILLE / ORAN -----	
Dim 26 - 12h00	Lun 27 - 13h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Aujourd'hui à 16h au TRO

«El Wahl»Auteur Belkeroui Mohamed
Mise en scène : Youcef Gouasmi
(Coop/Culturel Ibn Sina)

► Mercredi 29 juillet à 18h30 au TRO

Dane le cadre du programme Constantine
capitale de la culture Arabe**«Harmonia»**Adaptation : Fethi KAfif
Mise en scène Khaled Belhadj (TR Mascara)**CINÉMATHÈQUE D'ORAN**► Aujourd'hui à 15h00 : «Rio
Bravo» (de Howard Hawks/1959)
-18h00 : «Le destin» (El massir)
de Youssef Chahine

► Dimanche 26 juillet

-15h00 : «Le voleur
de Bicyclette»
de Victoria de Gica. Italie 1948

-18h00 : promotion du cinéma National» Azib Zamoum une histoire de terre»/ de Fatima Zohra Zamoum

► Lundi 27 juillet

-15h00 : «La horde Sauvage»
de Sam Peckinpah. USA/69-18h00 : «Le voleur de Bicyclette»
de Vittorio de Sica. Italie 1948

► Mardi 28 juillet

-15h00 : promotion du cinéma National «Azib Zamoum
une histoire de terre»
de Fatima Zohra Zamoum

-18h00 : «Rio Bravo» (de Howard Hawks/1959)

► Mercredi 29 juillet à 15h00 :
«L'homme de l'Ouest»
de Anthony Mann USA/58-18h00 : «La horde Sauvage»
de Sam Peckinpah. USA/69

► Jeudi 30 juillet à 15h00 :

«Les femmes du bus 678»

de Mohamed Diab, Egypte

-18h00 : «Une bouteille à la mer»
de Luis Mandok/ USA**INSTITUT FRANÇAIS**
Art de la scène**MUSIQUE CLASSIQUE****«L'Orchestre Lamoureux»**

► Lundi 14 septembre à 19h au Théâtre National

Algérien (Algér)

Dans le cadre du Festival Culturel International de Musique Symphonique. Fondé en 1881, L'Orchestre Lamoureux est un orchestre symphonique français en résidence au Théâtre des Champs-Elysées. L'Orchestre Lamoureux a créé les plus grandes œuvres de la musique classique française de la fin du XIXe et du XXe siècles (Saint-Saëns, Ravel, Debussy, etc.).

**Conférence
Littérature: les limites
de la liberté dans l'écriture**

► Samedi 19 septembre à 18h00 à l'IF d'Alger

Par Chawki Amari et Kamel Daoud, écrivains Modérateur: Nordine Azzouz, journaliste, directeur de la rédaction du quotidien "Reporters".

Chawki Amari (né en 1964) et Kamel Daoud (né en 1970) sont presque jumeaux : ils sont tous deux journalistes/chroniqueurs stars, commentant sans concessions les actualités politiques et culturelles.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Ensoleillé Max.32-Min.21

Ensoleillé Max.32 -Min.21

MOSTAGANEM

Ensoleillé Max.33-Min.22

Peu nuageux Max.36-Min.22

TLEMCEN

Ensoleillé Max.34 -Min.18

Ensoleillé Max.37 -Min.19

MASCARA

Mondial 2018 - Tirage au sort zone Afrique

L'Algérie connaîtra son adversaire au second tour aujourd'hui

La Fédération internationale de football (FIFA) a arrêté mardi dernier les deux chaînes, comprenant 13 pays chacun, du tirage au sort du premier tour de la phase éliminatoire africaine de la Coupe du monde Russie 2018, qui sera effectué samedi prochain à Saint-Pétersbourg en Russie. Les 26 pays les moins bien classés au dernier classement FIFA de juillet 2015 devront disputer un premier tour, avec 13 matchs au menu à élimination directe en aller/retour.

Les vainqueurs de la première série de duels accèderont au deuxième tour où ils retrouvent-

ront les 27 équipes les mieux classées de la CAF, dont l'Algérie. Une fois de plus, les candidats à la qualification s'affronteront au meilleur des deux manches. A l'issue d'une autre série de matches aller/retour, 20 sélections seront qualifiées pour le dernier tour décisif. Elles y seront réparties en cinq groupes de quatre, disputés selon une formule de championnat en matches aller-retour. Les nations qui termineront en tête de chaque groupe seront qualifiées pour le Mondial 2018.

Chapeau 1: Niger, Éthiopie, Malawi, Sierra Leone, Namibie, Kenya, Botswana, Madagas-

car, Mauritanie, Burundi, Lesotho, Guinée Bissau, Swaziland.

Chapeau 2: Tanzanie, Gambie, Liberia, Centrafrique, Tchad, Maurice, Seychelles, Comores, Sao Tomé et Principe, Sud Soudan, Érythrée, Somalie, Djibouti.

Liste des 27 équipes les mieux classées : Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana, Tunisie, Sénégal, Cameroun, Congo, Cap Vert, Égypte, Nigeria, Guinée, RD Congo, Mali, Guinée Équatoriale, Gabon, Afrique du Sud, Zambie, Burkina Faso, Ouganda, Rwanda, Togo, Maroc, Soudan, Angola, Mozambique, Bénin, Libye.

Mondial-2018-Tirage au sort zone Europe

France et Italie pas têtes de série

La France et l'Italie ont été placées hier dans le pot 2, soit celui des non têtes de série, ce qui les met à la merci d'un adversaire redoutable, comme l'Allemagne, pour le tirage au sort des qualifications du Mondial-2018 aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. Dans le pot 1, celui des têtes de série, officielisé hier par la commission d'organisation de la Fifa pour le Mondial-2018, se trouvent ainsi l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, l'Angleterre, le pays de Galles, l'Espagne et la Croatie. Un bon tirage pour la France ou l'Italie dans le pot 1 serait en revanche le pays de Galles de Gareth Bale, en tête certes de son groupe de qualifications mais au palmarès vier-

ge. Les Bleus et les Azzurri devront aussi se méfier de certains adversaires du pot 3, où l'on retrouve ainsi la Suède de Zlatan Ibrahimovic ou encore l'Ukraine, qui avait donné du fil à retordre aux hommes de Didier Deschamps en barrages du Mondial-2014. Les qualifications de la zone Europe se dérouleront du 4 septembre 2016 au 10 octobre 2017. Les neuf vainqueurs de groupe se qualifient directement tandis que les 8 meilleurs deuxièmes s'affrontent en barrages en novembre 2017. L'Europe a droit à 13+1 places pour le Mondial-2018, soit les 13 habituelles auxquelles il faut ajouter la Russie, qualifiée en tant que pays hôte.

Pot 1(têtes de série): Allemagne, Belgique,

Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Angleterre, pays de Galles, Espagne, Croatie.

Pot 2: Slovaquie, Autriche, Italie, Suisse, République Tchèque, France, Islande, Danemark, Bosnie.

Pot 3: Ukraine, Ecosse, Pologne, Hongrie, Suède, Albanie, Irlande du Nord, Serbie, Grèce

Pot 4: Turquie, Slovénie, Israël, Eire, Norvège, Bulgarie, îles Féroé, Monténégro, Estonie

Pot 5: Chypre, Lettonie, Arménie, Finlande, Belarus, Macédoine, Azerbaïdjan, Lituanie, Moldavie

Pot 6: Kazakhstan, Luxembourg, Liechtenstein, Géorgie, Malte, San Marin, Andorre

Violences meurtrières, mesures de sécurité drastiques... Le foot ne déchaîne plus les passions en Egypte



Après avoir tenté en vain d'assister au match de son équipe de foot préférée, Ossama Gamal suit la rencontre sur son téléphone portable, entouré de dizaines de policiers à l'extérieur d'un stade du Caire dont les gradins sont déserts. Il fut un temps où l'Egypte se targuait d'avoir l'une des équipes de football les plus importantes d'Afrique. Mais le ballon rond ne déchaîne plus les passions depuis les violences meurtrières qui ont accompagné certains matches et les mesures de sécurité drastiques mises en place.

Le gouvernement a imposé un huis clos total sur les matches de football depuis que 74 supporters ont été tués à Port-Saïd (nord) en février 2012 dans des affrontements entre fans de deux clubs rivaux. «Même le football, notre seul plaisir dans la vie, n'a plus de goût», déplore Ossama, jeune étudiant de 21 ans et ardent supporteur du très populaire club Zamalek. En cette soirée de juillet, à l'extérieur du stade Petro sport, le nombre de policiers dépasse largement celui des personnalités invitées à assister au match entre Zamalek et Al-Nasr. «Le plaisir du football s'est terminé quand j'ai

dû courir pour sauver ma vie», se souvient l'avocat Mohamed Al-Arabi, 31 ans, qui a échappé de peu à une bousculade ayant fait 19 morts à l'extérieur d'un stade du Caire le 8 février, avant une rencontre opposant Zamalek à Enppi.

La rencontre du 8 février était l'un des premiers matches de première division ouverts au public depuis 2012. Les autorités avaient décidé de lever partiellement le huis clos à l'occasion du championnat, avant de le rétablir immédiatement après ces violences. Témoins et organisations internationales des droits de l'Homme avaient accusé la police d'avoir provoqué la bousculade mortelle en tirant des gaz lacrymogènes à outrance sur des spectateurs pris au piège entre des barrières et l'une des entrées du stade.

Experts et supporteurs reconnaissent que du temps de l'ex-président Hosni Moubarak, renversé en 2011 par une révolte populaire, le football était un exutoire pour de nombreux Egyptiens, permettant d'oublier l'absence de libertés et des conditions socio-économiques difficiles. Familles et amis se réunissaient à la maison ou au café du coin, pour suivre les mat-

ches dans une atmosphère joyale. Mais désormais, «les gens ont l'impression que l'univers du foot est marqué par le sang et la violence, et donc peu à peu ils s'en sont désintéressés», estime Ashraf al-Sherif, politologue à l'Université américaine du Caire. Depuis 2011, le sport n'a pas été épargné par les troubles politiques qui secouent le pays. Deux éditions du championnat de première division ont été annulées deux années de suite, en 2012 après les violences de Port-Saïd, et en 2013 après l'évitement par l'armée du président islamiste Mohamed Morsi lorsque les manifestants pro-Morsi étaient réprimés dans le sang. Les mouvements Ultras, qui ont fait leur apparition en 2007 et maintenaient une ambiance délirante dans les gradins, ont été interdits en mai par la justice. Ces groupes, aux premières lignes de la contestation de 2011, affichaient ouvertement leur hostilité vis-à-vis de la police. De plus, l'équipe nationale a échoué depuis 2011 par trois fois à se qualifier pour la coupe d'Afrique des nations (CAN), poussant le public à se désintéresser peu à peu du football. «Le football local ne suscite plus le même engouement», reconnaît Samir, serveur dans un café du quartier populaire de Sayeda Zeinab.

Au moment où il parle, un match du club El-Ahly, le plus populaire du pays, est diffusé à la télévision, mais rares sont les clients qui semblent y prêter attention. «On a beaucoup plus de clients quand Barcelone ou le Real Madrid jouent. On est alors obligé de sortir plus de chaises», dit-il. «Le football est mort en Egypte», assène Sameh Mamdouh, supporteur d'El-Ahly, qui autrefois ne ratait aucun match du club. «Mon seul plaisir maintenant c'est de regarder le football européen».

Scandale FIFA Enquête sur le rôle des banques

Les services du procureur fédéral de Brooklyn (New York) et le régulateur des services financiers de New York (DFS) ont ouvert des enquêtes sur le rôle de grandes banques dans le scandale de corruption qui touche la FIFA. Barclays, HSBC, Credit Suisse et Deutsche Bank sont notamment dans le viseur des autorités américaines, qui cherchent à savoir si elles ont des failles dans les

procédures de contrôle des flux d'argent transitant entre les comptes suspects liés à cette affaire. «Nous continuons à examiner les allégations portant sur les inculpations contre certains responsables de la FIFA et d'autres pour nous assurer que nos services n'ont pas été utilisés à mauvais escient pour perpétrer des crimes financiers», a commenté un porte-parole de HSBC.

Accord global pour Di Maria

Comme nous vous l'indiquions précédemment, un bail de cinq ans attend Angel Di Maria qui représente la priorité estivale de Laurent Blanc.

Pour arracher la signature de l'ancien joueur du Benfica Lisbonne et du Real Madrid, le PSG va débourser soixante-cinq millions d'euros des bonus (7 Millions euros). Et aux côtés de Zlatan Ibrahimovic ou encore de Thiago Silva, le natif de Rosario doit percevoir un salaire hebdomadaire de près de 260 000 euros (sans les nombreuses primes).

Pedro et Adriano sur le départ

D'après le Mundo Deportivo, Pedro et Adriano auraient annoncé à leurs coéquipiers du Barça qu'ils allaient quitter le club catalan cet été. L'attaquant international espagnol devrait prendre la direction de l'Angleterre, où Chelsea et Manchester United le suivent. Le latéral brésilien est lui annoncé à la Roma.

Manchester rêve d'un retour de Ronaldo

Cristiano Ronaldo de retour à Old Trafford ? C'est ce que croit savoir Manchester Evening News qui parle d'un coup extraordinaire des Red Devils.

Le club anglais espère récupérer son ancienne star portugaise, et pour cela un montant record de 113 millions d'euros pourrait être posé sur la table. Ronaldo a évolué à Manchester United entre 2003 et 2009, inscrivant 118 buts en 292 rencontres.

Salah quasiment Romain

Selon les médias italiens, Mohamed Salah évoluera à l'AS Rome la saison prochaine. Les dirigeants de la Louve auraient trouvé un accord avec Chelsea pour un prêt payant à 3 millions d'euros, assorti d'une option obligatoire de 20 millions d'euros. L'ailier égyptien de 23 ans était déjà prêté à la Fiorentina lors du dernier mercato d'hiver, où il a été bon (6 buts en 16 matches de Serie A).

L'Atlético place ses pions sur le dossier Motta

«C'est un joueur qui nous intéresse. Mais les négociations prennent du temps, dans ce cas elles sont longues», a déclaré Enrique Cerezo, le président de l'Atlético Madrid, au sujet de Thiago Motta, plus que jamais sur le départ du PSG. Pour rappel, le milieu international italien n'a pas caché qu'un retour à Madrid, où il a évolué entre 2007 et 2008, ne serait pas pour lui déplaire. Sous contrat avec le PSG jusqu'en juin 2016, Thiago Motta n'a toujours pas participé à un match amical de sa formation cet été, et ne le fera pas à nouveau samedi face à Chelsea. Le divorce semble consommé entre les deux parties. Et Madrid compte bien en profiter.

Accord Bayern-Juve pour Vidal

Le président du conseil exécutif du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge, a annoncé que le club bavarois avait trouvé un accord avec la Juventus Turin pour le transfert d'Arturo Vidal. Il a également confirmé que la star chilienne et le champion allemand étaient d'accord. Il ne manque plus que la visite médicale pour finaliser le dossier. Le montant du transfert est estimé entre 35 et 40 millions d'euros.

Sirigu en Angleterre ?

Selon Talksport, Salvatore Sirigu aurait un nouveau prétendant et il s'agirait de Tottenham. Les Spurs pourraient compenser l'éventuel départ d'Hugo Lloris avec l'arrivée du portier italien. Jusqu'à présent, le gardien parisien, poussé vers la sortie par l'arrivée de Kevin Trapp, était suivi par Valence et la Roma.

Ligue des champions d'Afrique - Aujourd'hui à 20h30:**ESS - Al Merreikh****L'Entente face à son destin**

Ph. : Arch.

M. Benboua

Championne d'Afrique en titre, l'Entente de Sétif tentera ce soir de se relancer complètement dans la course à la qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique en donnant la réplique au représentant Soudanais du groupe B, Al Merreikh en l'occurrence, et ce, dans le cadre de la troisième journée de la phase de poules. Ayant très mal entamé la compétition avec une première défaite à domicile devant l'USMA, l'Entente s'est ressaisie intrémis dans la foulée en arrachant trois précieux dans le temps additionnel face au MCEE. Ce soir au stade du 8 Mai 1945, les camarades de Ziaya n'ont pas droit à l'erreur et doivent coûte que coûte gagner pour, non seulement prendre une marge sécurisante par rapport aux Soudanais, jugés très redoutables, mais également afin de s'installer seuls à la seconde place du classement en attendant la phase retour. Pour l'entraîneur Kheireddine Madoui,

l'équipe a retrouvé la plénitude de ses moyens aussi bien sur le plan physique que psychologique. « Nous sommes plus que jamais déterminés à atteindre les demi-finales. L'équipe s'est beaucoup améliorée depuis le premier match et je suis persuadé que nous pouvons encore progresser. Aujourd'hui, le plus important pour nous est de gagner à domicile face à cette équipe d'Al Merreikh, qui ne sera pas facile à manier. Pour ce faire, nous devons sortir le grand jeu pour tenir de suspendre d'entrée notre adversaire. Aussi, j'espère que nos supporters seront présents en force pour nous apporter leur soutien », souligne l'entraîneur de l'Entente. Côté effectif, Madoui affirme que le onze type ne connaît pas de modifications notables par rapport à l'équipe alignée il y a deux semaines à El Eulma.

Exceptés le Centrafricain Daugoulou qui se remet d'une blessure, Zerrara en manque de compétition ainsi que Khedaïria et Belameïri, suspendus, l'entraîneur des « Aigles noirs » n'aura

RC Relizane**A Sétif pour les derniers réglages****M. Zeggai**

Les choses sérieuses commencent aujourd'hui pour le RC Relizane qui a élu domicile à Sétif pour un stage bloqué au complexe d'El Bez. Après une première étape entamée il y a quelques jours sur place, le Rapid enchaînera par avec la deuxième phase à Sétif. Selon l'entraîneur Omar Belatoui, le staff technique a mis en place un programme de travail pour combler le déficit physique et combler les lacunes technico-tactiques en cette période de préparatoire afin de permettre aux joueurs d'être prêts le jour "J". Selon Azzi M'hamed, la cheville ouvrière du club et frère de Djillali Azzi, président du CSA/RCR, toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de ce regroupement. A cet effet, les dirigeants insistent surtout sur le volet disciplinaire et des mesures seront prises, avec le consentement du staff technique, à l'encontre de tout joueur récalcitrant. A propos de l'effectif, les responsables de l'équipe, sous la houlette du président de la SARL/

que l'embarra du choix pour composer une équipe cohérente, capable de relever le défi. De son côté, le président du club, Hassan Hamar, souligne que son équipe « n'a pas droit à l'erreur et que tous les moyens ont été mis à la disposition des joueurs qui devront se surpasser pour que les trois points restent à Sétif ». En face, l'équipe soudanaise qui a prolongé son séjour en Algérie depuis son match perdu il y a quinze jours face à l'USMA, ne jure quant à elle, que par la victoire. Ayant pris ses quartiers dans la ville d'Aïn M'lila, où elle avait affronté l'AS Khroub et l'US Chaouia en amical, la formation d'Al Merrikh ne compte pas revenir bredouille au berçail. L'entraîneur franco-italien Diego Garzotto, qui connaît bien l'ESS, a estimé qu'il misait énormément sur cette prochaine sortie à Sétif pour permettre à son équipe de prendre une option avant la phase retour. Enfin, il est à noter que le match sera dirigé par l'arbitre sud-africain Daniel Benett.

Kamel Mohamed

même s'il reste encore à parfaire la cohésion dans les trois compartiments. Omar Belatoui, qui a pu évaluer le travail effectué jusque-là, s'est montré satisfait de la prestation de ses joueurs, d'une manière générale. Chez les nouvelles recrues, la grande satisfaction de cette joute amicale aura été Bourdim, transfuge de l'USMA et ex-international junior, qui a émergé du lot par sa clairvoyance, ses dribbles et sa vision de jeu. Messaoud (ex-CABBA) a également montré de réelles aptitudes physiques et techniques. Ceci ne nous empêche pas de relever quelques insuffisances au niveau de la charnière centrale et même en attaque.

C'est sûr, l'entraîneur du RCR a tiré beaucoup d'enseignements lors de ses deux premières rencontres de préparation face à la JS Saoura et l'ASMO. En somme, le promu de la Ligue 1 prépare activement son retour parmi l'élite après 25 ans d'absence, en attendant la reprise du championnat où le Rapid pourra compter sur le soutien indéfectible de ses milliers de fans.

USMBA **Premier test face** **à Hammam Lif aujourd'hui**

Kadiri M.

L'ancien joueur de l'USMBA, le tunisien Henia Hammadi qui a marqué son passage à Sidi Bel-Abbès, a été à l'accueil de la délégation du club phare de la wilaya en stage en Tunisie pour peaufiner sa préparation sous la coupe de l'entraîneur tunisien Mouaz Bouakaz pour être fin prêt pour le coup d'envoi du championnat de Ligue 2 prévu le 14 août prochain. Ce geste a été fort apprécié par la délégation qui n'a pas manqué de souligner les relations fraternelles qui lient les deux peuples. Sur place, le patron de la barre technique a insisté sur le bon déroulement de ce stage et ce qu'il attend de ses joueurs qui doivent se surpasser

d'autant plus que l'entraîneur tunisien a opté pour le triquotidien qui sera ponctué par plusieurs matchs amicaux dont le premier est prévu aujourd'hui face à Hammam Lif au stade Chadli Zouiten avant de donner la réplique à la formation saoudienne d'Al Feth qui se trouve elle aussi en stage à Tunis et logée dans le même hôtel que les Belabbésiens. Une troisième rencontre est programmée mercredi prochain face à un adversaire qui reste à désigner.

A noter que le joueur Ouznadji fut le dernier à rallier Gammarth, selon notre source qui fait part de la bonne ambiance qui règne au sein du groupe, d'autant que toutes les conditions sont réunies pour un bon séjour.

LWF Sidi Bel-Abbès**Neuf nouveaux clubs**
en division pré-honneur**Kadiri M.**

L'ex-arbitre international Zerhouni Djamel qui préside aux destinées de la Ligue de wilaya de football de Sidi Bel Abbès nous a fait part de l'engagement de neuf nouveaux clubs issus de localités de la wilaya dont certaines sont des plus éloignées, à l'image de Taoudmout, Dhaya, Sidi Chaib et Ras El Ma, et qui intégreront la saison prochaine la division pré-honneur qui compte quinze clubs. Une chose est sûre, le championnat dans ce groupe s'annonce d'ores et déjà palpitant et ce, à moins d'une semaine de la clôture des engagements, quand on sait la motivation qui anime les repré-

sentants des localités de Bouaïche, de Makedra, de Zelifa, de Sidi Ali Benyoub, de Hassi Zahana, de Taoudmout, de Sidi Chaib, de Ras El Ma et de Dhaya, qui veulent relever le challenge. Dans un autre registre, pour alléger les dépenses de ces clubs, les trente-cinq millions de centimes relatifs aux frais d'engagements sont pris en charge par la DJS de Sidi Bel Abbès.

Par ailleurs, dans un souci de motiver les bonnes volontés, dirigeants et éducateurs, à l'image des Ghomari Mohamed et Berrahal Yazid, seront honorés prochainement, selon le président de la LWF de Sidi Bel Abbès.

Pour assurer la sécurité
des matches à Alger**La LPF et la DGSN d'accord**
pour un seul derby par journée**Kamel Mohamed**

me samedi. Toutefois, à la LFP on a relevé que cette option pourrait être refusée par la direction du stade du 5-Juillet. La pelouse du stade ne supporterait pas la programmation de deux matches en l'espace de 48 heures, surtout en période d'intempéries. Il faut préciser à ce sujet que le ministère de la Jeunesse et des Sports a déjà donné son aval à la FAF pour programmer les derbys et les affiches de la capitale au stade du 5-Juillet, cette infrastructure relevant du MJS. A cet effet, la direction du stade est en train de procéder aux derniers réglages afin que le stade soit prêt pour accueillir les matches du championnat de Ligue 1 ainsi que ceux de l'équipe nationale. En ce sens, le stade devrait être fin prêt pour le match opposant le MC Alger et le CR Belouizdad pour la compte de la première journée du championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi est prévu le 15 août prochain. Les membres de la commission de la LFP devraient effectuer une inspection minutieuse avant d'homologuer ce stade qui sera fortement sollicité cette saison, en raison des matches de l'équipe nationale. Pour rappel, le stade du 5-Juillet a été fermé en 2013, suite à la mort accidentelle de deux supporters ayant chuté d'une tribune supérieure partiellement effondrée.

CAN U 23 - Aujourd'hui à 20h45: Sierra Leone - Algérie

Les Verts pour valider leur billet pour le Sénégal

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) tentera ce soir de composer son billet pour le championnat d'Afrique 2015 au Sénégal, en donnant la réplique au Sierra Leone au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45) en match retour du dernier tour qualificatif. Vainqueurs dimanche dernier en match aller (2-0), les coéquipiers du buteur Abdelhakim Amokrane ne devront pas rencontrer de difficultés pour passer l'écueil des Sierra léonais, qui n'auront rien à perdre mais tout à gagner. Les coéquipiers de Ramy Bensebaini, fraîchement transféré à Montpellier, auront à cœur de confirmer leur premier succès et du coup valider leur ticket pour la phase finale prévue au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain. Les deux matchs ont été programmés à Blida, puisque la Sier-

ra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis une année. «Rien n'est encore joué pour la qualification, nous devons aborder le match retour avec le même état d'esprit. Je prédis le même scénario samedi par rapport à la première manche», a indiqué le sélectionneur des Olympiques, le Suisse Pierre-André Schurmann, fin réaliste. Du côté de la Sierra Leone, la défaite concédée en match aller a été mise à côté puisque le sélectionneur John Keister compte pousser ses troupes à tout mettre en oeuvre pour jouer leur va-tout jusqu'au bout. «Au tour précédent, nous avons réussi à nous qualifier au terme d'une double confrontation face au Cameroun à Yaoundé même. Je pense que nous sommes capables de rééditer cet exploit ici

à Blida. Nous gardons toutes nos chances», a-t-il souligné. Côté effectif, le coach des Verts devra à nouveau se passer des services du buteur Oussama Darfalou, blessé à la veille du match aller au niveau de la cheville. En revanche, il pourra compter sur le milieu défensif Oussama Chita qui a dû quitter ses coéquipiers en cours du match lors de la première rencontre. Ce match retour sera arbitré par le Sénégalais Daouda Gueye, assisté de ses compatriotes Serigne Cheikh Toure, et El Hadji Abdulaziz Gueye. L'enjeu d'une qualification pour la phase finale de la CAN prévue au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain sera de taille, puisqu'elle est qualificative aux jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, un rendez-vous planétaire auquel l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.

RC Kouba

Djamel Necib aux commandes du club

Djamel Necib a été élu président du RC Kouba, pensionnaire du championnat de la DNA Centre, lors de l'assemblée générale élective organisée à la salle omnisports de la cité Al-Aafia (Alger). Le suffrage a donné lieu à une égalité de voix entre Necib et Mohamed Bouhellal, mais ce dernier a consenti à se désister au profit du patron de l'agence de tourisme, Necib Tour. Faiz Brakni, membre de l'assemblée générale du club banlieusard de la capitale, a également pris part à la course pour la succession de Samir Baha, qui a démissionné de son poste en fin de saison passée, soit avant une année de l'expiration de son mandat. Le nouveau président du «Raed» a promis de re-

placer le club au rang qui lui sied, après de longues années de traversée du désert. Les «Vert et Blanc» qui s'étaient illustrés pendant de longues années dans la cour des grands, ont entamé leur descente aux enfers au début des années 2000 pour se retrouver depuis quatre saisons au troisième palier. Les Koubéens étaient pourtant proches d'une montée en Ligue deux la saison précédente quand ils avaient dominé la grande partie de leur championnat, avant de sombrer dans le dernier virage de la compétition, permettant au Paradou AC de les surclasser. Un échec ayant conduit le président Baha à jeter l'éponge, abdiquant à la présidence des supporters qui ont réclamé son départ.

ASM Oran

Le groupe toujours en rodage

M. Z.

L'ASMO a livré avant-hier son premier match amical au stade Bouakeul. Au vu du déroulement de la rencontre, l'équipe n'a pas eu le rendement escompté, mais elle bénéficie des circonstances atténuantes dans la mesure où les joueurs avaient effectué une grande charge de travail (biquotidien, mardi et mercredi). Lors de cette joute amicale, l'entraîneur Kamel Mouassa a tiré beaucoup d'enseignements sur le groupe, individuellement et collectivement. Certes, il y a eu des satisfactions et des déceptions. Les deux défenseurs latéraux droits, Boukatoh (ex-RCA) et Oussad (ex-USMB) ont donné satisfaction pour une première apparition avec leur nouvelle équipe. Ghomari (ex-IRBM) a certes tiré son épingle du jeu, mais il doit confirmer. Pour sa part, le jeune milieu de terrain Benfoula (ex-WAT) a lui aussi laissé une bonne impression et semble bien parti pour mériter la confiance du staff technique. La meilleure affaire aura été faite avec la venue du gardien de but Fellah (ex-RCA), qui a prouvé ses potentialités. Chez les jeunes, Masmoudi, Botiche, et Boumechra (junior) ont pris part à ce match. A noter que les Haddad (U 21) et Hadji (ex-USMO) n'ont pas été incorporés. Chez les anciens, Belaïd, Kherbache et Boudoumi ont émergé du lot, alors que les autres sont encore loin de leur niveau habituel. Kamel Mouassa a pu jauger les capacités de son groupe



Ph.: Arch.

lors de ce match qui a été riche en enseignements pour le staff technique afin d'y remédier et apporter les correctifs nécessaires. A cet effet, le coach asémiste a indiqué qu'il ne tolérera à l'avenir aucune absence et ce, quel que ce soit le motif évoqué. Selon notre source, l'équipe effectuera à partir de demain ou après demain un stage bloqué d'une dizaine de jours à l'hôtel «Mouahadine». A propos des deux joueurs brésiliens, Raphael Cavalcanti et Alan Caezano, ils n'ont pu être qualifiés pour non respect de la réglementation, ce qui a faussé les plans de Kamel Mouassa en quête de deux défenseurs axiaux pour colmater les brèches dans ce compartiment qui fut le maillon faible de l'équipe la saison dernière. Concernant l'opération recrutement, jusqu'à présent l'ASMO a enregistré l'arrivée de Fellah et Boukatouh (RCA), Sebia et Benfoula (WAT), Hadji (USMO), Ghomari (IRBM) et Oussad (USMB), outre la promotion de trois espoirs, Adjali, Baouche et Haddad.

USM Annaba

Le président Hadi Kerroum dresse un état des lieux

Tayeb Zgaoula

Après une intersaison mouvementée en raison de protestations suivies d'une inspection menée par les services de la DJS, tout semble rentrer dans l'ordre au sein du club phare de Annaba, l'USMAn. Le président du club Mohamed Hadi Kerroum ayant repris de nouveau les choses en mains a tenu à dresser un état des lieux concernant plusieurs points relatifs à la vie du club et ses perspectives d'avenir en raison de son sauvetage en catastrophe qui a fait couler beaucoup d'encre, outre les dettes qu'il traînent depuis quelques saisons. En premier, le président Kerroum a parlé de l'effectif appelé à défendre les couleurs de l'USMAn. «On vient d'arrêter l'effectif de concert avec le coach Laknaoui et le DTS des jeunes catégories Belasli Azeddine. Dans ce groupe figurent dix anciens joueurs et une di-

zaine de recrues, complété par des jeunes du cru. Nous comptons avec cet effectif faire bonne figure cette saison et réaliser le rêve de nos fidèles supporters à qui on demande d'ailleurs de nous soutenir», indiquera-t-il. Concernant les finances, le premier responsable du club semble satisfait. «Nous remercions les pouvoirs publics qui nous ont octroyé une subvention de plus de quatre milliards de centimes. Cette somme va nous servir pour faire une bonne préparation qui débutera incessamment sur place avant de rallier Tebessa le 1er août pour un stage d'intersaison ponctué par plusieurs matches amicaux dans un complexe qui dispose de toutes les commodités», affirma-t-il. Enfin, notre interlocuteur mettra l'accent sur l'apport des sponsors et ce pour garantir un soutien financier régulier, en laissant ainsi les portes grandes ouvertes à toutes les bonnes volontés.

Handisport - Basket sur fauteuil roulant

Association en quête de sponsors pour atteindre le haut niveau

Adjali L.

Une très louable initiative a été prise en faveur des basketeuses de l'Association sportive des handicapés moteurs section féminine. Cette association, créée en 1989, et actuellement présidée par Seddiki Halima, s'est régulièrement distinguée ces dernières saisons en championnat national de cette catégorie qui, comme chacun le sait, se joue sur fauteuils roulants. Il faut savoir que seule l'équipe de Ouargla exerce une suprématie sur sa rivale d'Oran qui s'efforce de la contester. Il est heureux que des personnes au grand cœur apportent leur précieuse contribution dans le plus généreux bénivolat. On citera, entre autres, le docteur Youcef et Boukhoulda Adjali qui se trouvaient ce jeudi à cette sympathique rencontre à l'hôtel «Le Liberté». C'est la direction de cet établissement qui a offert un repas à ces athlètes pas comme les autres et dont le mérite n'en est que plus grand.

Il faut savoir qu'un championnat national est disputé par dix équipes. Les responsables de l'équipe d'Oran ont été ravis de voir trois basketeuses convoquées en équipe nationale grâce à leurs prestations au cours des rencontres disputées.

Il s'agit de M'himda Nebia, Moussa Houria et Ghoul Yamina qui auront donc l'honneur de disputer le championnat du monde programmé prochainement en Corée du Sud. Cette distinction sera sans nul doute, une grosse motivation pour leurs coéquipières. Boukhoulda Adjali, l'un des béné-

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ TLEMCEN : Vds F3 aménagé F4 1060 Logts 2^{me} étage - Prix 1 Md + Local acheté à 60% sur Bd Med 6 - Tél : 0558.50.67.32

■ TLEMCEN : Loue Appart F3 BAB WA-HRAN 2^{me} étage - Tél : 0554.38.14.00

■ A vendre ou à louer Appartement F7 - 220 m² - 2^{me} étage centre-ville d'Oran - Adresse : 30 Bd Emir Abdelkader - Libre de suite - Tél : 0776.85.20.68

■ BOUZEDJAR-Plage : A louer Studio - F1 - F3 (équipés) - Phone : 0665.70.64.75

■ Vends Appartement centre-ville ORAN. 1^{er} étage (F3 - 86 m²) immeuble Antinée - Tél : 0542.92.84.12

■ A vendre T1, grande salle, cuisine, salle de bain + toilettes à Trouville - toutes commodités - à 600 mètres de la plage - Prix 600 U à débattre - Contact 0782.53.90.72

■ Vends un Appartement F4. Acté. 130 m² à Ain El Turk (Claire-Fontaine) 2^{me} étage dans immeuble de 4 étages. Cité calme et très bon voisinage. Prix intéressant - Tél : 0561.75.35.07

■ A vendre Appart F4 rénové. Acté. 125 m². 3^{me} étage à Ain El Bia à côté Camp 5, une belle cité sécurisée, bon état et très calme (Prix 880 U) - Tél : 0561.03.15.24

■ Appartement à vendre F3 - 70 m² - Haï Chouhada - Sabah - ORAN - Tél : 0552.51.38.79

■ Location Studio 2^{me} étage, meublé ou sans meubles, avec SDB et terrasse au Rond-point les Pompiers Choupot - ORAN - Tél : 0551.39.05.07

■ Vends joli Appart F3 - 2^{me} étage Seddikia - Tél : 0551.22.61.97

■ URGENT : A vendre F4 au 2^{me} étage à Canastel Coop. El Moujahidine - Acté - dans une Villa 159 m², 1.650 U Nég. + Loue F3 au 1^{er} étage Villa 3,5 U/ mois Nég. - Tél : 0696.25.10.08

■ Vends joli F2. Désistement. 7^{me} étage. Refait à neuf. Vue sur le port d'ARZEW - Loue pour le mois d'Août F3 à BENI-SAF Centre 150.000,00 le mois - Tél : 0665.44.26.79

■ A louer des Apparts F1 + F2 + F3 meublés pour saison estivale à Ain El Turk corniche oranaise - N° 0555.88.29.65 - 0775.06.11.16

■ Alouer Appartement F3 à USTO 790 Logements pour 2 ans ou 1 an - N° Tél : 0541.63.42.22

■ Vds Appartement F3 aménagé en F4 - 89 m² (Dble Salon - Séjour - 2 Ch...) Dble façade. Bien ensoleillé. 5^{me} étg. avec Ascenseur. Bon voisinage. Pas de vis-à-vis - USTO 1500 Logts. ORAN - Tél : 0561.98.48.15

■ Particulier vend F3 - Acte en cours - à HASSI BOUNIF - 3^{me} étage près Haï Sabah - ORAN - Tél : 0771.20.71.71 - 0779.30.50.35

■ CAP BLANC : Loue F3 équipé - Eau H24 - Rez-de-chaussée - Durant Août et Septembre - Tél : 0794.95.01.62

■ Vends F4 Cité Jean La Fontaine 1^{er} étage. Acté. Toutes commodités. Refait à neuf + Citerne 3.000 litres + Clim + Chauffage ou Echange contre Maison à El Malih - Tél : 0797.55.11.33

■ AG. - 0668.95.22.02 - Met en location des Apparts F2 pour la saison estivale à AIN EL-TURCK (Familles + Oeuvres sociales + Sociétés)

■ A louer un Studio une chambre + une petite salle à manger + toilettes individuelles - la rentrée collective - Adresse : Kara (2) ES-SENI - Tél : 0771.73.83.69 - ORAN

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue / Vends Appart 3 pièces, cuisine, hall - meublé - 1^{er} étage au 24, Bd Abane Ramdane (en face Algérie Télécom) - Tél : 041.33.66.04 - 0553.47.80.76

■ A louer Apparts F2 - F3 et F4, meublés et sans meubles, pour saison estivale et longue durée à ORAN-Ville - Tél : 0559.42.12.54

■ Vds Apparts F3 et F4 au 2^{me} étage à Haï Es-Salem et F5 au 3^{me} étage Rue Khemisti - ORAN - Prix raisonnable - Tél : 0559.42.12.54

■ Vends Appart F3 - Acté - 3^{me} étage - situé au centre-ville d'ORAN - Rue Tripoli - Tél : 0550.02.17.60

■ A louer : Bel Appartement F3 neuf, RDC de Villa - équipé - garage 02 voitures - Proximité Eden-plage - Prix intéressant - Tél. 0559.33.88.93

■ Vends un Appart à Maraval (Niveau Villa) luxe. 207 m². 2 façades au 1^{er} étage - Tél : 0673.54.16.11

■ Vends un bel Appartement à Saint-Hubert 4^{me} étage. F4. Acté + Livret Foncier. Bon emplacement et très bon voisinage - Veuillez contacter le : 0772.79.46.47

■ Loue F3, 4^{me} étage Haï Yasmine. Très ensoleillé. Immeuble propre. Aire de stationnement véhicule - Contactez Tél. 0673.74.51.00 ou 041.41.36.41

■ Part. vend Appart 5 P. C.SB + terrasse. Sup. 110 m². Vue panoramique tout confort (Chaff. Clim. Int. Télép.). Refait à neuf à Haï Chouhada (Haï Es-Sabah). Parking. Sur Gd axe de Circulation (Tram / Bus) - Tél. 0555.68.10.41

■ A vendre F3 - 4^{me} étage. 75 m². Cité Ahmed Zabana - ARZEW - Ilot 9 Bt 4 E/ 1. N°17 - Tél. 0661.31.69.53

■ A vendre ou Echange F3 - 1^{er} étage - Acté - au centre-ville ORAN. Convent Professionnel libérale - Tél. 0776.57.31.64

■ Vends Apparts : F3 C. SDB R.D.C. bd Benzerdjeb + F3 C. SDB 2^{me} étg. Pl. Victoires + F5 Bd Hammou Boutéli 1^{er} étg. + F4 Bd Front de Mer + F5 1^{er} étg. Rue Med Khemisti - AG. BENSAÏD - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Vends bel Appart F3 + grand balcon - 1^{er} étage - Libre de suite - USTO HLM - ORAN - Convent Habitation ou Fonction libérale - Toutes commodités - Tél : 0771.77.09.38

■ Loue F3 Cité 1063 Logts côté Nv. Hôpital USTO. 14^{me} étage. Ttes Commod. Ascenseur. Eau H24. Chauffe-bain. Citerne 1.000 L - Bon voisinage - U : 30.000 DA/mois. Avance 6 mois - Tél : 0561.60.06.99 - 0669.08.94.48

■ Vds Niveau de villa F5 - 167 m² - 2^{me} étage sur 3 étages à côté de la nouvelle APC Belgaïd - Coopérative Panorama - Tél : 0561.69.77.75 - Prix après visite

■ Location F2 - 3^{me} étage. Meublé - Cap Falcon - ORAN - Tél. 0770.95.18.00 - 0775.40.00.40

■ Vends Appartement F3 - 73 m² - 4^{me} étage et dernier étage. Etat initial. Cité 216 Logts EPLF USTO - ORAN - Tél : 0560.09.45.69 - 0772.17.97.30

■ Loue F2 avec grande terrasse, équipé, climatisé, toutes commodités, pour saison estivale à Paradis-plage Aïn El Turk + Studios équipés climatisés à Eden en face Sun House Aïn El Turk - ORAN - Tél : 0771.12.22.66

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue / Vends Appart 3 pièces, cuisine, hall - meublé - 1^{er} étage au 24, Bd Abane Ramdane (en face Algérie Télécom) - Tél : 0788.77.09.92 - 041.74.52.17

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue saison estivale à MERSAT EL HA-DJADJ - ORAN : F1 - F2 - F3 pieds dans l'eau - standing - équipés tout confort pour famille - Tél : 0552.12.2

EMPLOIS

■ Entrep. en Bâtiment à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIA : Technicien - Mététreur Vérificateur expérimenté - Technicien Topographe expérimenté - Chauffeur - Pompe à béton sur camion - Tél : 0770.98.23.95 - Fax : 041.24.17.20

■ Jeune Fille handicapée moteur cherche Femme pour s'occuper d'elle, même logée, à ORAN - Contactez-moi N° T : 0666.78.89.47 - 0795.79.22.88

■ Cherche Coiffeuse (qualifiée) - N° Tél : 0770.88.41.58 - ORAN

■ Cherche Coiffeuse dans un Salon de coiffure « Dames » à côté hammam sauna USTO - N° T : 0782.759.585

■ Salon de coiffure à Cité Petit cherche une Coiffeuse qualifiée - Salaire 20.000,00 DA - N° 0790.82.09.21

■ Dentiste Généraliste (Promo 14/15) cherche Travail dans un Cabinet dentaire - Tél : 0557.46.31.75

■ Cherche Coiffeuse - Loue Salon de coiffure Dames avec Matériel ou sans Matériel à ORAN - N° Tél : 0541.79.06.29 - 0669.62.83.05

■ Restaurant à ORAN cherche : Pizzaiolo - Cuisinier - Serveur - Logement non assuré - Tél : 0550.48.12.09

■ Entreprise de Nettoyage et d'Entretenir recrute Femme de ménage pour un travail à mi-temps de 7 H à 12 H - Contacter le : 0770.12.71.62

■ Société privée sise à ORAN spécialisée en vente de Peinture étrangère recrute des Agents Commerciaux H/F maîtrisant la langue française et l'outil informatique - Tél : 0560.218.479 / 0560.218.713

■ Restaurant - Pizzeria « Le Grand Bleu » recrute : Chef de Rang - Pizzaiolo et Cuisinier - situé 05, Place du 20 Août - Ain El Turck - Mobile : 0664.74.12.24

■ Cherche Jeune Femme sérieuse, dynamique, pour travailler dans un Cybercafé au centre-ville d'ORAN - Tél : 0550.54.03.80

■ Clinique cherche : Biologiste - Informatrice - Manipulatrice - Secrétaire médicale - Femme de ménage - Email : cdag123@gmail.com

■ Jeune Femme cherche emploi comme Réceptionniste - Serveuse pour l'été Ain El Turck - Tél. 0696.98.82.05

■ Cherche MEDECIN BIOLOGISTE ou PHARMACIEN BIOLOGISTE pour l'ouverture de LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES en plein centre ville d'Oran - Tél : 0553.86.96.06

■ Pizzeria Dreams cherche : 2 Plaquistes - 1 Femme de ménage - 1 Serveur - Tél : 0771.99.93.95

■ TLEMCEN : Cherche Assistante Commerciale. Maîtrise du français et outil informatique - Envoyer CV au : 043.26.33.33 - Mail : c o m m e r c i a l @ a l p h a w a e d - parapharm.com

■ Institut de beauté au centre-ville d'Oran cherche Esthéticienne - Envoyer CV au : 041.50.40.90 - E-mail : el-wassilacos@hotmail.fr

■ Ent. en Bâti à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIA : Menuisier Poseur en bois - Ouvrier Maçon - Coffreleur - Carreleur - Ferrailleur - Mététreur Vérificateur - Mécanicien - Electricien en Bâti. (Sous-traitant) - Tél. 0770.98.23.95 - Fax : 041.24.17.20

■ Société de taxi à ORAN cherche à recruter des Chauffeurs de taxi avec diplôme exigé - Contactez-nous au 0782.21.04.00 - entre 10 : 00 et 17 : 00

■ Société Agro-alimentaire implantée à El Kerra recrute un Responsable (M. F.) des Ressources Humaines (GRH) sérieux, dynamique et ayant 05 années d'expérience dans le domaine - Envoyer C.V. détaillé : selection3100@gmail.com

■ Société étrangère recrute Vendeeuses (Trav. Libre 48 W) - Tél : 0552.20.40.65 / 0773.33.45.61 / 0770.17.83.04

■ SAR ALLAL Multimédia Sécurité cherche Installateur qualifié dans le Système Vidéosurveillance - Alarme et Incendie - Email : ams_dz@yahoo.fr ou Tél/Fax : 041.67.36.24

■ Entreprise à ORAN recrute des jeunes Soudeurs polyvalents qualifiés et deux Manœuvres - Résider à ORAN et ses environs - Nous contacter au : 0560.91.31.68

■ Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle. GAMBETTA : Recrute Médecin scolaire - Se présenter avec C.V.

■ Entreprise de BA 13 vous propose des solutions pour l'aménagement de votre Maison - Showroom - Magasin et Bureau... Contactez-nous au : 0550.48.66.78

■ Cours de Physique et Maths pour Terminale - Bac : S-M-TM - Tél : 0668.83.71.55 - à côté du lycée Ben Othmane

■ Vente Chambre Froide Négative (-18°) 50 m3 avec des Panneaux Sandwiches de qualité supérieure et un moteur allemand PIZZEL - Tél : 0555.36.83.85 - 0555.10.26.01

■ L'école EL HAYAT SCHOOL informe les parents désireux inscrire leurs enfants dans les cycles PR. - Moyen et Secondaire que les inscriptions se feront sur le site : www.elhayat-school.dz

PENSÉE
BOUMEDIENE AHMED
Décédé le 26-07-2014 - 1 an que tu es parti -
Sa femme et les familles EMTIR et BOUCHOUCHA demandent à ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
رحمة الله
إنا لله و إنا إليه راجعون

HOMMAGE AUX MAIZIZ
Pour mon frère le décédé durant le mois Ramadan 2006 :
HOUCINE.
Pour mon père le décédé durant le mois Ramadan 2015 : **HADJ.**
ALLAH YARHAM les MAIZIZ
Dr HOUDA MAIZIZ

DÉCÈS
La famille ALI
ABBOU a l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté **ABDELKADER dit « Largo »**.
Domicile mortuaire : 48, Bd Maâta Mohamed El Habib.
إنا لله و إنا إليه راجعون

DÉCÈS
La famille BOUFRAH a la douleur d'annoncer le décès de leur fils et père **Mr BOUFRAH Salem Ahmed** à l'âge de 41 ans décédé le 22/07/15 - Adresse mortuaire : 10, Rue Larbi Ben M'hidi. L'enterrement a eu lieu le 23/07/15 à Ain El Beïda.
إنا لله و إنا إليه راجعون

DÉCÈS
La famille OUALI a la douleur d'annoncer le décès de son cher et regretté père **OUALI ABDELKRIM** (Coiffeur au Salon la Grande Poste), survenu le 19 Juillet 2015 à l'âge de 70 ans.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, accueille le défunt en Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons La famille OUALI

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un Groupe français Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@markete-algerie.com

DIVERS
■ Vous avez besoin d'un Installateur de climatiseur ? N'hésitez pas. Tél : 0550.618.515 / 0560.92.78.70

■ Achète un Dateur électronique avec Tapis pour sachet de diouls de préférence marque DOMINO - Tél : 0661.26.70.56

■ Cherchez-vous une Formation pour les vacances ? Contactez-nous au 0549.23.55.06 pour une formation de Vendeurs en pharmacie avec Attestation de réussite - Tél : 0549.23.55.06

■ A louer Licence de café à ORAN - N° 0779.39.29.24

■ A vendre Citerne de gasoil métallique capacité 30.000 litres + 20.000 litres + 15.000 litres - Bon état - Mobile : 0559.39.49.82

■ Nous mettons en vente des Canapés de luxe, importation français, Cuir Center du Groupe Roche Bobois - Prix de liquidation 30 à 50% - Tél : 0551.73.28.94

■ Vends Glaceuse Cylindres ROBB SET 150 Italy avec Rodoirs : L.31 Diam. 31 - 51 mm - L.50 : Diam. 51 - 74 mm - R. Universel automatique 350 S : Diam. 62 - 300 et Porte Abrasifs avec Pierres n'a jamais servi - Tél : 0541.68.96.07 / 0662.08.63.71

■ Pour tous vos Travaux de : Plomberie - Chauffage Central et Gaz - Contacter le 0560.92.78.70 / 0550.618.515 / 0551.665.770

■ Vente : Briques Réfractaires - Ciments - Dalles - Groupe KOMATSU 200 KVA. Bon état - Tél : 0771.92.73.42

■ BENI-SAF (AIN-TEMOUCHENT) : Vends Matériel complet pour Pizzeria, peu servi, en activité jusqu'au 15 Juin 2015 - Bonne affaire à saisir - Tél : 0550.31.61.33

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros œuvres - Maçonnerie Gle - Décoration Façade... Fourniture et Pose avec garantie. Clés en main - Tél : 0770.42.47.57

■ Entreprise de BA 13 vous propose des solutions pour l'aménagement de votre Maison - Showroom - Magasin et Bureau... Contactez-nous au : 0550.48.66.78

■ Cours de Physique et Maths pour Terminale - Bac : S-M-TM - Tél : 0668.83.71.55 - à côté du lycée Ben Othmane

■ Vente Chambre Froide Négative (-18°) 50 m3 avec des Panneaux Sandwiches de qualité supérieure et un moteur allemand PIZZEL - Tél : 0555.36.83.85 - 0555.10.26.01

■ L'école EL HAYAT SCHOOL informe les parents désireux inscrire leurs enfants dans les cycles PR. - Moyen et Secondaire que les inscriptions se feront sur le site : www.elhayat-school.dz

REMERCIEMENTS
Les familles SALAH (ORAN - GHAZAOUET) - SAFAR - CHERIFI - ADDA CHAOUIA - BENDJEBBAR et RAHMANI merci tous ceux qui ont compati à la suite du décès de Monsieur SALAH AHMED ex-Douanier - L'enterrement a eu lieu le 21/07/2015.
إنا لله و إنا إليه راجعون

AFFAIRE A SAISIR

Bateau d'exception VIP, 6 places plaisir, de 9 m importé des USA en mai 2012 très peu utilisé (280 H) puissants moteurs Hors-bord 4 temps Yamaha V8 2 X 350 CV équipements de navigation et de sécurité complets (CE) GARMIN 7012 tactile, nouvelle génération : VHF - radar - pilote auto - carte de navigation, sondeur 500 m - flaps.

Cabine entièrement équipée douche - WC - frigo - micro-ondes - plaques chauffantes - TV écran plat - radio - clim - groupe électrogène 3 KVA incorporé.

- Vitesse de croisière 35/40 V - Vitesse de pointe jusqu'à 50 N
- Réservoir essence 1100 L - eau douce 150 L - chasse d'eau 50 L

- Lavabo extérieur : 2 viviers

Voir + de détails sur Youtube :

Roballo R 305

Avec place de port à : Sidi Fredj

Prix : 25 M de DA.

Email : kad.med44@yahoo.fr

Tél : 0555 100 177



Importante Unité d'Ebénisterie et Menuiserie

Recrute dans l'immédiat pour son atelier :

1- Chef d'atelier ébénisterie et menuiserie

04- Menuisiers et Ebénistes

Il est exigé :

- Qualification et longues expériences requises
- Résider à Oran ou environs immédiats

Il est offert :

- Salaire selon compétences et négociable
- Transport assuré

Transmettre CV + Photo récente au :

N° de Fax : 041-29-23-52 / 041-61-70-07
Ou à l'adresse E-mail : ressources.h.dz@gmail.com

L'Ecole privée « Les enfants de demain »

13, 15 Coop. El Bahia - Haï Salem - ORAN

a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son lycée pour la rentrée scolaire 2015/2016 pour les classes de 1ère et 2ème AS (Sciences et Mathématiques).

La Fondatrice, les directeurs et les enseignants félicitent les élèves pour leur réussite aux examens de Juin 2015.

Examen de 5 AF100 %
Examen du BEM.....87,5%
Admission 1ère AS.....100%

Inscriptions à compter du 01 Septembre 2015



MOBICAM

Fabricant de tous types de meubles



Les bonnes affaires 2015 GAMME PRO

Garantie 2 ans

Un excellent rapport Qualité & Prix
Un grand choix de design de couleurs et de matériaux
Produits garantis 02 ans
Un mobilier haute gamme

Alors, pourquoi payer plus cher !?

Nouvelle adresse



Show room & bureau commercial 04, rue Memphis (face au portail école Ben Abderrahmane), Gambetta - Oran
Tél. & fax: 041 53 44 26 / 041 53 26 94
Mobile: 0560 09 78 10 / 0770 87 52 40
benallal.ahmed@ymail.com

La tragédie du vol AH 5017 «Ouaga-Alger» : les causes sous-jacentes



Par Djamel Gaham*

Les déficiences du vol AH 5017 en provenance de Ouagadougou ont commencé au sol, en clair, au stade préliminaire de son déroulement. L'événement redouté qui a engendré, il y a exactement une année, le crash au Mali de l'avion MD-83 affrété par la compagnie Air Algérie est le symptôme de dysfonctionnement si l'hypothèse de malveillance à son égard est écartée. En effet, on peut concevoir cet accident qui a coûté la vie à 116 personnes, comme le résultat de plusieurs causes au lieu de l'attribuer simplement à l'effondrement de la portance dû à un malheureux concours de circonstances. Il n'est, pour ainsi dire, pas étonnant d'apprendre un jour que le décrochage de l'avion est la faute de la gravité terrestre ! Cette contribution tente de dévoiler quelques éléments de l'arbre des causes de l'accident et de rendre intelligible l'aspect organisationnel de ce vol de nuit qui a viré au drame.

IL N'EST PAS IRRATIONNEL DE PENSER AU BÂCLAGE

En fouillant avec patience dans les 63 pages du rapport d'étape du Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA), un document daté du 20 septembre 2014, il a été possible de détecter certaines lacunes. Il apparaît également évident que le maximum d'effort déployé par le BEA vise principalement la recherche des causes immédiates à l'origine du crash. Dans son communiqué de presse du 2 avril 2015, le BEA se précipite pour porter un jugement sur l'équipage qui, selon lui, n'a vraisemblablement pas activé les systèmes antigivrage au cours de la montée et de la croisière. L'équipage avait pourtant une expérience non négligeable de vol en Afrique, ce fait a été mentionné dans le rapport d'étape. Le rapport est mitié d'une incohérence quant au nombre de victimes. En effet, dans le synopsis à la page 6, on dénombre 110 passagers alors qu'en page 16, il détaille le nombre des victimes en 99 adultes et 12 enfants, ce qui donne un total de 111 passagers: la différence est énorme car il s'agit d'un être humain ! Pour venir à bout de l'enquête, il est nécessaire que le BEA se penche dans son rapport final envisageable à la fin décembre 2015 sur le facteur humain et organisationnel, pour voir à quel degré les devoirs de prévoyance et d'efficacité ont été exercés par le personnel technique navigant et au sol.

UN DOSSIER MÉTÉO CONTESTABLE

Le dossier du vol «Ouaga-Alger» est composé, entre autres, d'un package météo composé de la situation météorologique au sol, des cartes de vents en altitude, du TAF et METAR des aérodromes sur la route et d'une carte satellite infrarouge schématisant les conditions météorologiques à grande échelle. Dans le cas du vol en question, l'heure d'émission de l'assistance météo est 22:30, soit un décalage de 2h30 par rapport à la mise en route de l'avion. Les informations météo sont vite périsposables, le dossier n'a pas été rafraîchi pour tenir compte du délai et, par ricochet, des changements météo. Ainsi, par exemple, l'image satellite est disponible aux heures rondes H et H+30, ce qui veut dire que 5 images ont été ratées: une première lacune relevée. La seconde lacune est d'avoir un dossier dont le contenu est en deçà du minimum requis pour aborder le front intertropical, cet écueil de taille pour l'aviation. Le dossier météo doit contenir au moins les cartes du temps significatif (TEMSI) sur lesquelles figurent les conditions dangereuses, en l'occurrence les zones de givrage, de turbulence, du courant jet et autres informations. Si le pilote disposait de l'information sur les zones de givrage, son attention est aussitôt captée. Il aurait certainement activé le système antigivrage des capteurs de pression en amont des réacteurs, ceci en supposant l'hypothèse avancée par le BEA, qui apparemment incrimine le pilote d'omettre cette mesure sécuritaire ! L'équipage n'a pas reçu l'information sur le potentiel de givrage au vol et étant donné que le «crash météo» est mis en avant donc le centre météo DFFD a failli à sa mission.

*Ex-chef de centre météo, aéroport les Salines, Annaba

LISTE DES PASSAGERS DU VOL AIR ALGERIE AH 5017 DU 24 JUILLET 2014 ETABLIE PAR LA POLICE SPECIALE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE OUAGADOUGOU

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	SEXE	PAYS	DATE DE NAISSANCE	N° PASSEPORT	DATE D'ETABLISSEMENT
01	MESSAOUDI BOUMADIENE	M	Algérie	11/02/1964	6821364	-
02	KHALDI MOHAMMED LAID	M	Algérie	10/04/1977	8765995	16/08/2010
03	MESSAHLI NOUREDDINE	M	Algérie	03/03/1941	132040589	21/01/2013
04	LAOUAS HAKIM	M	Algérie	27/02/1979	9972495	04/08/2011
05	DEHAINI RAYAN	M	Allemagne	27/01/2004	E7370404	28/04/2014
06	DEHAINI OLIVIA JABINC	F	Allemagne	22/06/2006	E6269754	26/05/2010
07	DEHAINI MALIK	M	Allemagne	18/02/2009	E6269755	26/05/2010
08	BERNT CORINNA	F	Allemagne	11/08/1969	S74886613	23/06/2005
09	GUILLAUME DOMINIQUE	M	Belgique	09/07/1953	E1H795391	13/05/2009
10	HASSAN ROUKAYA	F	Burkina Faso	16/08/2008	A2042299	12/04/2014
11	HASSAN MOUNJI	M	Burkina Faso	13/09/1979	D1483979	12/04/2014
12	HASSAN HUSSEIN	M	Burkina Faso	23/07/2004	A1483965	11/04/2010
13	HASSAN ZAYAT NAJWA	F	Burkina Faso	17/04/1982	A1483883	11/04/2010
14	HASSAN MOHAMED	M	Burkina Faso	11/09/2001	A1483850	11/04/2010
15	ZAHER SALAH	M	Burkina Faso	12/01/2001	RL1348583	20/01/2006
16	ZAHER CHAYMA	F	Burkina Faso	02/10/2009	RL1823023	30/06/2010
17	ZAHER ALI	M	Burkina Faso	28/11/1996	RL1823038	30/06/2010
18	HASSAN HASSAN	M	Burkina Faso	16/09/2003	A1483958	11/04/2010
19	BALLAN OMAR	M	Burkina Faso	23/12/1975	A2047340	13/05/2014
20	KOMPAORE SANDRINE	F	Burkina Faso	26/01/1985	A2046238	06/05/2014
21	SANDWIDI BIKYENGA MARTINE	F	Burkina Faso	16/02/1956	A2036656	18/03/2014
22	KABORE NABOLE MARIATA	F	Burkina Faso	01/04/1978	A1562129	11/05/2012
23	DABIRE SOME BAONIDOME	F	Burkina Faso	17/03/1977	A2059783	15/07/2014
24	MANKOUDOUGOU OUEDRAOGO CLEMENTINE	F	Burkina Faso	12/05/1968	A2034217	04/03/2014
25	DIANE DAOUDA	M	Burkina Faso	04/03/1981	A2051482	03/06/2014
26	BASSINDIA ROLAND ANLATA	M	Burkina Faso	13/03/1982	A2034622	05/03/2014
27	KOANDA KADIDIA	F	Burkina Faso	04/03/1983	A1581766	04/10/2012
28	YAMEOGO ABOUBACAR	M	Burkina Faso	13/07/2001	A1581757	04/10/2012
29	ZOUNGRANA BEN ARSENE J	M	Burkina Faso	23/09/2007	A1473619	23/12/2009
30	ZOUNGRANA AHMED BRICE	M	Burkina Faso	07/08/2000	A1473620	23/12/2009
31	ZOUNGRANA RABDO SALIMATA	F	Burkina Faso	22/12/1977	A1473536	23/12/2009
32	SOMDA WILFRIED	M	Burkina Faso	05/05/1983	A1466785	08/10/2009
33	SOMBIE ARONA JEAN MICHEL	M	Burkina Faso	27/10/1980	A2023520	13/12/2013
34	OUEDRAOGO OUARDA YACINE	F	Burkina Faso	14/04/1987	A2042815	16/04/2014
35	RASTORGUEFF/ZONGO D LETICIA	M	Burkina Faso	12/10/1973	A1497860	06/08/2010
36	SOMDA WINMALO	M	Canada	24/03/1975	GJ06	26/06/2014
37	SOMDA NATHANIEL	M	Canada	07/11/2006	GM058966	09/06/2014
38	SOMDA ARIELLE	F	Canada	13/08/2009	QF707820	13/08/2009
39	KPODA ANGELIQUE	F	Canada	30/06/1982	GI069336	26/06/2014
40	PREVOST ISABELLE	F	Canada	16/03/1979	GG052540	03/12/2013
41	PLAN FABIENNE	F	Canada	26/10/1943	10AK95990	22/03/2010
42	MBIAHHOUKEMAJOU LOREN	M	Cameroun	01/01/1982	01467412	03/02/2011
43	ASHRAF HEGAZY AHMED HE	M	Egypte	30/04/1982	M00015174	09/09/2013
44	RAUZIER JEAN MARIE	M	France	30/06/1944	04IE62517	13/09/2004
45	REYNAUD ZOE	F	France	07/11/2001	12 DC 238887	06/12/2012
46	REYNAUD NATHAN	M	France	09/02/1998	14AD432828	23/01/2014
47	REYNAUD MICHELLE	F	France	06/12/1947	13CR432806	08/10/2013
48	REYNAUD LAURE	F	France	25/09/1972	11 AH 804276	09/03/2011
49	REYNAUD JULIA	F	France	03/02/2000	14 AD 432817	23/01/2010
50	REYNAUD FRANCK	M	France	27/08/1969	11AH80429	09/03/2011
51	REYNAUD ESTELLE	F	France	20/05/1973	08 CP 29706	09/09/2008
52	REYNAUD ERIC	M	France	10/07/1968	08CL61973	27/08/2008
53	KOUSSIKANA RIVEL	M	France	19/11/1993	10CI45995X	11/08/2010
54	OUEDRAOGO VINCIANA	F	France	16/09/1992	14AI171945	09/05/2014
55	OUEDRAOGO SEYDOU	M	France	17/03/1968	11C2968110	-
56	OUEDRAOGO SAMSON	M	France	06/11/2001	14CA637197	02/05/2014
57	OUEDRAOGO NOA	M	France	17/12/1999	14CA29681	02/05/2014
58	LHEUREUX MARYSE	M	France	31/03/1966	14CA29649	06/05/2014
59	GOUDONDELALANDEDDELHE	M	France	06/07/1989	06AT61839	29/09/2006
60	SAVADOGO DESSAY CELES	M	France	29/01/1995	14AK55164	25/02/2011
61	VOLANT MAENA	F	France	06/03/1990	11CK25273	11/08/2011
62	PASCARD JENNY	M	France	25/02/1998	13RF58182	23/06/2014
63	JOLY ANDRE	M	France	26/11/1954	14AA558822	05/02/2014
64	ZOLLER JUTTA	F	France	19/05/1958	14AA645711	12/02/2004
65	KLEIN CALVIN	M	France	10/03/1998	11BB397507	24/05/2013
66	GINESTE VERONIQUE	F	France	13/07/1962	14CF74564	16/05/2014
67	GINESTE RODOLPHE	M	France	15/07/1995	14CF65095	22/05/2014
68	GINESTE MATHIS	M	France	27/07/2000	14CF43315	20/05/2014
69	GINESTE BERTRAND	M	France	17/01/1959	14CF74562	16/05/2014
70	GINESTE ADRIEN	M	France	15/07/1995	14CC04186	13/06/2014
71	MOREAU CHRISTELLE	F	France	01/02/1985	08CR11437	23/09/2008
72	CAMISSOGO BRAHIMA	M	France	01/01/1961	12AY313764	02/05/2012
73	POLICE NICOLAS	M	France	21/06/1996	12A292678	30/11/2012

Lettre ouverte à monsieur Nicolas Sarkozy

Monsieur Le Président,
Nous regrettons d'avoir à vous marquer notre respect, en vous donnant du «monsieur le Président», car nous avons trop d'égard envers cette noble fonction.

Compte tenu de votre bilan à la tête de la France, pendant cinq ans (2007-2012), nous espérons vivement que lors des prochaines primaires à droite, les citoyens français ne se laisseront pas prendre par vos discours démagogiques, agressifs et islamophobes et empêcheront, par leur participation et leur vote massif, lors de cette consultation électorale républicaine, votre candidature aux prochaines élections présidentielles de 2017.

Votre style et vos manières font toujours un peu honte, dans l'Hexagone et les pays étrangers, au pays de la Révolution de 1789, de la déclaration des droits de l'Homme, de **Victor Hugo**, de **Clemenceau** ou du **Général De Gaulle**, etc.

Inculte ou faisant semblant de l'être, vous osez insulter des pays, des peuples.

Votre discours à Dakar restera à jamais gravé, comme une offense indélébile, dans la mémoire de tous les peuples africains, une offense à tous les descendants français de toutes ces victimes africaines, déportées par millions vers le «Nouveau monde», grâce au commerce triangulaire dont le passif horrible et génocidaire n'a toujours pas été soldé malgré la loi sur la traite négrière.

Après le méprisant «pov'con» vis-à-vis de tous les pêcheurs bretons, le «karcher mitrailleur» dont vous aviez menacé les jeunes de nos banlieues, vous persévérez dans votre personnage politique cynique dont la France ait eu à pâtir de toute son Histoire.

Vous êtes de ceux qui alimentent la discorde entre citoyens français et malmènent politiquement les plus

belles valeurs humanistes, démocratiques et républicaines pour lesquelles la France est estimée et appréciée dans le monde.

Lors de votre visite en Tunisie, vous vous êtes insidieusement attaqué à l'Algérie.

Hélas, une fois de plus, vous vous êtes ridiculisé avec votre humour qui ne fait plus rire personne, hormis vos groupies. Vous vous êtes adressé aux Tunisiens pour critiquer leurs voisins Algériens en oubliant leurs liens historiques séculaires, culturels, religieux et sanguins. Avez-vous eu la prétention de prendre les deux peuples pour des idiots en leur parlant de votre projet «mort-né» autour de la Méditerranée ?

Pour vous rafraîchir la mémoire, sachez «monsieur le Président» que les Tunisiens n'oublieront jamais un certain **9 janvier 2011** alors que les heurts dans leur pays firent au moins 23 morts, qu'un certain **11 janvier 2011**, alors que les manifestations sont réprimées dans le sang et le bilan s'élevait à au moins 35 morts,

Michèle Alliot-Marie, alors votre ministre des Affaires Etrangères, proposa de mettre à disposition du régime de Ben Ali le savoir-faire français dans le maintien de l'ordre et pour «régler des situations sécuritaires du même type».

Il n'oublieront jamais que lors de ces événements tragiques, vous vous êtes contenté, en tant que président de la République française à l'Elysée de «prendre note», alors que le président américain Barack OBAMA saluait les aspirations du peuple tunisien à la démocratie.

Monsieur **Nicolas SARKOZY**, une fois de plus vous êtes pris en flagrant délit de contradictions : vous aviez affirmé une fois votre erreur de jugement constatée par vos conseillers, vous n'avez pas hésité à claironner,

en guise d'autocritique pour réparer vos dégâts diplomatiques, que la non-ingérence et le soutien à la liberté et à la démocratie étaient au cœur de la politique étrangère française...

Et comme si c'était pour justifier votre politique au nom du peuple français que «**Paris n'avait pas pris la juste mesure**» de la «désespérance» du peuple Tunisien. Sans commentaires!!!

Vous n'avez pas eu la présence d'esprit de profiter de votre visite «officielle» en Tunisie pour clarifier vos positions passées lors de la tragédie tunisienne. Une fois encore, vous avez raté une occasion d'être à la hauteur de vos aspirations politiques. Pire, vous avez offensé, voire méprisé les tunisiens en vous attaquant sur leur sol à leurs voisins. Savez-vous que le voisinage en pays musulman est sacré ?

Vous avez osé déclamer que «**L'Algérie qu'en sera-t-il dans l'avenir? De son développement, de sa situation? C'est un sujet qui, me semble-t-il, doit être traité dans l'Union de la Méditerranée**».

Vos principes de non-ingérence seront toujours à géométrie variable !!!

Et c'est pourquoi l'Algérie et bien d'autres pays du Maghreb ont du mal à adhérer à l'idée même du projet de juillet 2008, l'Union de la Méditerranée qui n'a jamais réellement existé.

Il ne nous servira à rien de répéter «**qu'il y a un lien entre la Méditerranée du Nord et la Méditerranée du Sud**» comme pour justifier, après coup, l'intervention armée que vous avez décidé, produisant aujourd'hui le chaos et le terrorisme en Libye et auxquels les peuples libyen, tunisien et algérien sont confrontés.

Sachez, «monsieur le Président», que nous sommes suffisamment avertis sur votre personnalité



pour ne pas vous confondre avec les vrais «Républicains», à leur tête monsieur **Alain JUPPE** et bien d'autres, qui ont le sens de l'Etat, de l'honneur en politique et à qui, sans aucun a priori ou animosité politique, nous donnons rendez-vous aux «Présidentielles de 2017».

Sachez également, «monsieur le

Président», que vos outrances à propos de notre pays d'origine suscitent notre indignation. Elles ne font plaisir qu'aux fascistes, nostalgiques

«**d'une nuit coloniale qui a duré 132 ans en Algérie**», que vous voulez «draguer» électoralement.

Comme vous pouvez aisément l'imaginer, monsieur Nicolas SARKOZY, vos outrances irresponsables vis-à-vis de l'Algérie, de ses institutions et de son peuple ne peuvent mériter que notre mépris.

Le moment venu, nous saurons à notre tour y répondre.

Sachez enfin, «monsieur le Président»,

que depuis que le peuple français vous a signifié votre congé en 2012, vous êtes plus que jamais disqualifiés à nos yeux pour reprendre possession du «Palais de l'Elysée».

Vous semblez être le seul à ignorer les nombreuses plaisanteries qui circulent sur le Net à votre sujet, vous assimilant à un «comique» de la scène politique française.

Soyez certain que nous nous mobiliserons en masse pour que votre imposture politique soit à nouveau écartée de l'espace politique et qu'elle ne puisse plus souiller les véritables valeurs qui fondent la République et l'histoire des relations algéro-françaises pour lesquelles nous militons comme acteurs actifs et vigilants de la diaspora algérienne en France.

Le bureau exécutif de l'A.N.A.A.F. (Alliance Nationale des Associations des Algériens de France)

Réponse aux vitupérations ordurières d'un babtou fanfaron et provocateur

Par Habiba Chabou

Ici la Métropole s'est contentée de payer quelques féodau; là, divisant pour régner, elle a fabriqué de toutes pièces une bourgeoisie de colonisés [...] Ainsi l'Europe a-t-elle multiplié les divisions, les oppositions, forgé des classes et parfois des racismes, tenté par tous les expédients de provoquer et d'accroître la stratification des sociétés colonisées ».

C'est par ces propos que Jean-Paul Sartre, dans sa préface à l'ouvrage de Frantz Fanon, Les damnés de la terre (1961), définit les divisions de l'histoire coloniale et, partant, l'exacerbation du sentiment de supériorité chez la fange européenne civilisationniste.

Après la formule nauséabonde prononcée par Nicolas Sarkozy lors du célèbre discours de Dakar, le jeudi 26 juillet 2007: «Le défi de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire». Après l'assertion infâme du président français François Hollande lors du discours au 70e anniversaire du Crif, le lundi 16 décembre 2013, «Il [Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur] en revient [de l'Algérie], sain et sauf, c'est déjà beaucoup» (rires), l'ancien président français s'emploie avec une indécence assurance à renouer avec la tendance néo-coloniale dans un discours prononcé à Tunis le lundi 20 juillet 2015. En effet, Nicolas Sarkozy tente avec l'orgueil «néo-latine»¹ de renouer avec la période triomphale de la République coloniale: «La Tunisie est frontalière avec l'Algérie et avec la Libye, c'est pas nouveau, vous n'avez pas choisi votre emplacement».

A la lecture de ces vitupérations sordides, il y aurait à saisir la nature de ces propos orduriers et lestes d'un doctrinaire exalté, blessant la décence du peuple algérien lequel a payé un lourd tribut d'occupation coloniale. Aussi convient-il de caractériser le climat et les ambitions géopolitiques et géostratégiques de la France en Méditerranée poussée par son zèle civilisateur et destructeur. Par réaction contre ces excès frénétiques et pathétiques, désormais récurrents, il importe de faire grand cas de ce nouvel affront qui n'est même plus masqué.

Affront

Cette faconde n'est pas inédite. L'opinion publique algérienne est à nouveau consternée. Les Algériens anciennement colonisés condam-

ment de tels procédés à visées géostratégique et électoralistes. Plus encore, le peuple algérien s'opposera toujours aux discours racistes et à l'imposture néocolonialiste. Il sait que le refus de tout diktat de l'ancienne puissance coloniale et de toute aliénation coloniale passe par une extirpation de «la dialectique du maître et de l'esclave»², d'une part, et par un fort sentiment patriotique, d'autre part. L'exemple le plus lancinant est offert par l'équipe nationale de football, comme l'atteste, le clip «1,2,3 Viva Algérie» de Jonah Kessel, représentant la rue algérienne lors de la Coupe du monde de football de 2010.

Ce nouvel affront a provoqué finalement une

réaction patriotique incarnée par le peuple algérien et son attachement au triptyque d'Abdelhamid Ben Badis, prononcé en avril 1936: «La nation algérienne n'est pas la France, ne peut pas être la France et ne veut pas être la France».

Dans ces conditions, l'indignation laisse place à la réactualisation de l'histoire coloniale en Algérie et à la réactivation du nationalisme algérien face aux discours essentialistes et nauséueux. L'ancien président français aurait-il sous-estimé l'aspiration du peuple algérien à la liberté et la force des masses déshéritées dans la lutte contre tout impérialisme contemporain au nom du principe de la non-ingérence ?

Ce que monsieur Sarkozy et ses thuriféraires

semblent oublier, c'est que l'Algérie est libre et

indépendante une fois pour toutes, sur le doublé plan idéologique et politique.

Or, cet aspect-là échappe, à l'évidence, à ceux dont le goût pour l'injure et la caricature méprisantes se traduit par une l'hostilité ouverte et agressive à l'égard d'un pays souverain. Assurément, le discours de l'ancien président français laisse deviner à travers ses réflexes moraux nocifs une ligne de partage entre la barbarie et la francité. Ainsi, pour Nicolas Sarkozy: «L'indignation est déclaré imperméable à l'éthique, absence de valeurs, mais aussi négation de valeurs. Il est, osons l'avouer, l'ennemi des valeurs. En ce sens, il est le mal absolu. Élément corrosif, détruisant tout ce qui l'approche, élément déformant, défigurant tout ce qui a trait à l'esthétique ou à la morale, dépositaire des forces maléfiques, instrument inconscient et irrécupérable de forces aveugles»³.

Butor

Le discours de Nicolas Sarkozy s'adresse essentiellement aux Tunisiens, radicalisant le ton sur la violence prétextement inhérente à

leurs voisins. Surtout, il tente de justifier «la violence légitime»⁴ comme régénétratrice des sociétés libyenne et, à mots couverts, algérienne. C'est avec une perfidie sans nuances que ce butor feint de s'étonner de l'exacerbation de la violence dans cette région au cœur des nouvelles dynamiques de la mondialisation prédatrice. Pour les Algériens, la France est responsable de l'insécurité dans la région sahéli-saharienne et des effets dévastateurs en Libye, notamment sur le plan géopolitique. La dissymétrie des forces dans la région exclut les possibilités de réconciliation ou à tout le moins de médiation tant les intérêts en jeu sont divergents.

En outre, sa vue de la situation géopolitique et géostratégique en Méditerranée méridionale à tout de chauvin. Les vomissures de l'ancien président français n'ont rien de fortuit. De par ses relations et ses références idéologiques⁵, il tente de présenter un monde manichéiste.

C'est dans cette perspective médiocre et immorale qu'il convient de comprendre la démarche d'un butor pris dans une compétition électorale. Au-delà des idées simplistes d'un babtou fanfaron et provocateur, ces propos, à l'évidence, polémogènes illustrent une volonté de faire pièce à toute entreprise visant à l'unité des pays du Sud de la Méditerranée.

En dépit de la sympathie paternaliste affichée pour les alliés féodaux de la France, l'insulteur Nicolas Sarkozy semble donner un coup de grâce à la tentative de construction d'une unité africaine sinon maghrébine. Cette tentative de déunion dans le Maghreb renforce finalement une forme de méfiance vis-à-vis de l'Occident et de la France particulièrement.

Caudataires

Dans cette convergence idéologique, sont pré-sents les caudataires de Nicolas Sarkozy, à l'exemple d'Eric Ciotti, président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

La présence de ce Républicain nationaliste s'inscrit, à plus d'un titre, dans la tradition du programme national du candidat antijuif, Henry Coston, aux élections législatives à Alger en 1936 dont la profession de foi publiée dans le quotidien *La Dépêche Algérienne* le 19 avril 1936 évoque le «rapprochement franco-italien» de même que l'«action latine» dans la continuité de l'Action Française d'Edouard Drumont: «Le Comité républicain

antijuif d'action latine et un grand nombre d'électeurs indépendants ont demandé à Henry Coston d'entrer dans la lutte électorale, dans la circonscription d'Edouard Drumont, estimant que nul n'était mieux qualifié pour reprendre la tâche du fondateur de «La Libre Parole» que le directeur actuel de ce journal de combat contre la ploutocratie juive». C'est là un exemple entre mille, mais qui permet, à bien des égards, de contrebalancer les viles manœuvres ainsi que les rodomontades nauséabondes de nostalgiques de l'Algérie française.

Quant à la présence de Rachida Dati, elle est le résultat de l'indigence intellectuelle et de la servilité de la «beurgeoise», produit et/ou échec de l'assimilation à la française. Frantz Fanon a défini, à ce titre, cette impulsivité dévote à l'égard du babtou comme suit: «Le jour où le Blanc a dit son amour à la mulâtre, quelque chose d'extraordinaire a dû se passer. Il y eut reconnaissance, intégration dans une collectivité qui semblait hermétique. La moins-value psychologique, ce sentiment de diminution et son corollaire, l'impossibilité d'accéder à la limpide, disparaissaient totalement.

Du jour au lendemain, la mulâtre passait du rang des esclaves à celui des maîtres...». Dans ce contexte de politique nationale et mondiale, la seule perspective pour l'Algérien est l'émancipation politique, économique et culturelle qui ne cesse cependant de rétrécir à mesure des attaques ordurières et fécondes face à des représentants algériens s'inféodant au diktat de Paris et faisant chorus avec leurs anciens maîtres.

Note

1. Mostefa LACHERAF, *L'Algérie, nation et société*, Paris, Maspero, 1965.

2. Au sens de Karl Marx.

3. Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, chapitre I *De la violence*, Paris, Maspero, 1961.

4. «La violence légitime», qui procède d'une entité étatique selon Max Weber puis Pierre Bourdieu, se traduit depuis ces dernières années par des interventions militaires unilatérales menées par les Occidentaux.

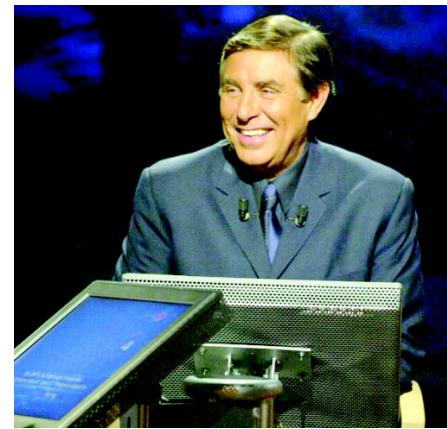
5. La thèse des aires de civilisation exposée notamment par Samuel Huntington dans un article «The Clash of Civilizations», publié dans la revue «Foreign Affairs» en 1993.

6. Frantz FANON, *Peau noire, masques blancs*, chapitre II, *La femme de couleur et le Blanc*, Paris, Seuil, 1952.



09.00 Bonjour d'Algérie
10.30 Yamachi fel layle (07) feuilleton alg
11.00 Senteurs d'algérie reportage
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Yaoumiyate moudarisse (23) feuilleton doublé

13.45 Min barai el cherq, documentaire
14.30 Qouloub fi sira'e , feuilleton alg
15.15 El ghani oua el faqir (film alg)
16.30 El tawre el khariq dessin animé
17.00 El mamalik el talate dessin animé
17.30 Algérie mémoire et miroir reportage
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.20 Yamachi fel layle (feuilleton algérien)



TFI 19.55

QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?

- Spéciale comiques
Présenté par Jean-Pierre Foucault

Des personnalités tentent de récolter un maximum de fonds au profit d'associations qui leur tiennent à cœur. Anne Roumanoff et Eric Antoine défendent le Secours populaire du Vaucluse, qui lutte contre la précarité. Quant à Anthony Kavanagh et Bruno Solo, ils se mobilisent pour La Voix de l'enfant, qui contribue à la défense des mômes en détresse. Sont également présents : Cyril Hanouna et Jean-Luc Lemoine pour Les Anges de la rue ainsi que Jean-Marie Bigard et Marc-Antoine Le Bret pour Les Boucchons d'amour. Enfin, Arnaud Tsamere et Jeff Panacloc soutiennent PETA France.



10.25 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.25 13h15, le samedi...
13.45 Météo 2
13.48 Tour de France à la voile
13.50 Cyclisme
15.50 Vélo club
17.45 Mot de passe
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.46 Image du Tour
19.48 Météo 2



19.55 Fort Boyard

Présenté par Olivier Minne
Les basketteurs Boris Diaw, Nicolas Batum, Ronny Turiaf, Marie-Sophie Obama, Tony Parker et son amie Laetitia Llorens, responsable commerciale, jouent pour l'association Make-A-Wish France et la fondation Babac'Ards. Parrainée par Tony Parker, Make-A-Wish France exerce les vœux sur mesure d'enfants gravement malades. Créeée par Boris Diaw et ses proches, Babac'Ards développe des projets à travers le sport.
22.05 On n'est pas couché
00.45 Les choses qui restent



11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
11.55 Cyclisme
14.00 En course sur France 3
14.20 Les carnets de Julie
16.05 Expression directe
16.15 Personne n'y avait pensé !
16.55 Questions pour un super champion
17.45 Le Tour de France à la voile
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.05 Tout le sport
19.20 Zorro



19.50 Le sang de la vigne

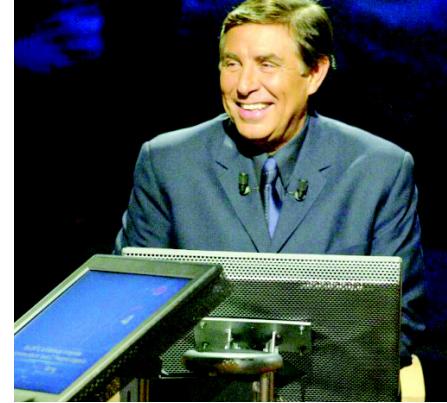
Avec Pierre Arditi, Catherine Demaiffe, Yoann Denaive, Vincent Winterhalter
Alors qu'il effectue une séance de dédicace pour son dernier livre, l'oenologue Benjamin Lebel fait la connaissance de Jean Lacombe. Celui-ci lui offre une bouteille d'un vin blanc réputé et lui demande de venir estimer sa cave. Le lendemain, le vieil homme et son épouse Léonie, qui allaient fêter, sont retrouvés assassinés dans leur maison. Leur collection de quarante millésimes de Sauternes de 1959 à 1998 a disparu.
21.35 Soir 3
22.00 Enquêtes réservées
23.35 Turandot
01.55 Festival de La Roque-d'Anthéron 2011



12.20 Les secrets de l'Egypte antique
13.20 Les 100 lieux qu'il faut voir
14.15 Les dessous de 15.05 Vu sur Terre
16.05 Sauvés de l'extinction
17.05 J'irai dormir chez vous
18.00 La météo de l'espace, l'émergence d'une nouvelle science
19.00 Une maison, un artiste
19.35 Echappées belles
21.10 Les routes de l'impossible
22.00 Just Married...
22.50 L'éénigne du suaire de Turin
23.35 Naïca, la caverne aux cristaux
00.25 L'eden de la mer



10.15 Par avion
12.30 360°-GEO
13.25 Entre terre et ciel
14.25 Le ventre de Riga
15.05 Le ventre de Turin
15.50 Le ventre de Budapest
16.35 Le ventre de Barcelone
17.20 Cuisines des terroirs
17.50 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.05 Personne ne bouge !
19.35 Scandale
19.50 Angkor redécouvert
21.20 Joan Baez
22.45 Paléo Festival de Nyon 2015
00.15 Berlin Live
01.20 Mammuth



CINE + FRISSON 19.45
MISSION ALCATRAZ



Avec Steven Seagal, Morris Chestnut, Bruce Weitz, Ja Rule, Tony Plana
Voleur de voitures, Sasha Petrosevitch est arrêté par le FBI en compagnie de son complice Nick Frazier, qui travaille pour le criminel Sonny Eckvall. Huit mois plus tard, tous deux sont transférés au pénitencier de New Alcatraz à San Francisco. Le jour de leur arrivée doit avoir lieu l'exécution de Lester McKenna, un malfrat qui a dérobé plusieurs millions de dollars sans jamais avoir révélé la cachette du magot.

TÉLÉVISION



22.15 New York Unité Spéciale



Saison 2 - Episode 18

- Le meurtrier sans visage
Avec Richard Belzer, Ice-T, Meg Hartig, Christopher Meloni, Mariska Hargitay
En sortant de son travail, Annie Tassell, serveuse, est enlevée. Deux personnes sont blessées en tentant de la secourir. Munch et Fin enquêtent et découvrent des similitudes avec des kidnappings survenus récemment.
01.45 50mn Inside



CANAL+ family 19.50
LES LOONEY TUNES PASSENT À L'ACTION



Avec Brendan Fraser, Jenna Elfman, Heather Locklear, Steve Martin

Faire-valoir de Bugs Bunny, Daffy Duck est licencié du studio Warner à cause d'une popularité déclinante. Le même jour, DJ Drake, un aspirant cascadeur, perd son emploi de vigile après avoir détruit un décor de film. Les deux décident de faire équipe pour retrouver le père de DJ. Ancienne star de cinéma, Damien Drake était en fait un agent secret à la recherche du mytique Diamant du Singe Bleu. Il a été enlevé par le terrible Mr Warner qui veut s'approprier les pouvoirs magiques du diamant.

09.35 Raising Hope

10.15 L'amour est dans le pré

11.45 Le 12.45

12.05 Scènes de ménages

12.35 Nouveau look pour une nouvelle vie



16.35 Un trésor dans votre maison

18.45 Le 19.45

19.10 Scènes de ménages



Saison 3 - Episode 1

- Les femmes du Président
Avec Kerry Washington, Columbus Short, Katie Lowes, Guillermo Díaz
La liaison entre Olivia et le président a été révélée à la presse. Tandis que les journalistes entourent les locaux de Pope et Associés, le père d'Olivia conduit sa fille sur un aéroport privé et tente de la convaincre de partir. Mais Cyrus la persuade de rester à Washington.
01.05 Sons of Anarchy



19.58 Colt 45



11.05 L'oeil de Links

11.10 La table de Mimi

11.40 Le JT

12.05 Le tube

12.50 Formule 1

14.15 We Must Go

15.45 Enquêtes de foot

16.20 Emirates Cup 2015

- Arsenal (Ang) / Lyon (Fra)

18.28 Le JT

18.35 Salut les Terriens !



Avec Ymanol Perset, JoeyStarr, Gérard Lanvin, Simon Abkarian
Armurier talentueux de la police nationale, Vincent Miles est également un tireur d'élite. Récompensé lors d'un concours, il est repéré par des recruteurs pour une agence secrète, qui lui proposent un poste qu'il refuse. Il fait bientôt la connaissance de Milo Cardena, un policier qui s'intéresse de trop près à des munitions expérimentales sur lesquelles il travaille.

21.20 Conversation secrète
22.14 L'étrange couleur des larmes de ton corps
23.50 Manny
01.15 America's Cup World Series 2015/2016



10.05 Slugterra : les mondes souterrains

10.50 LoliRock

11.10 Des baskets dans l'assiette

11.15 Les zouzous

12.45 Un gars,

une fille

14.05 Brooklyn Nine-Nine

15.45 Planète dinosaures

19.05 Prenez garde à Batman !

19.50 L'histoire du monde

23.10 Monstres

marins : une aventure préhistorique

23.30 Monte le son, le live

12.20 The Middle

15.30 Tellement vrai

17.25 Stargate Universe

19.50 Sauveur Giordano

21.40 Et pas une ride !

23.50 Zak



Boko Haram continue d'occuper des zones du nord-est du Nigeria



Les insurgés islamistes de Boko Haram continuent d'occuper d'importantes zones du nord-est du Nigeria malgré leurs récents revers militaires, selon les gouverneurs des Etats de Borno et Yobe, deux des plus touchés par les tueurs du mouvement affilié à l'Etat islamique. Le groupe rebelle, dont les opérations ont fait plus de 15 000 morts depuis 2009, contrôle au moins cinq districts des deux Etats, dans l'extrême nord-est du pays, ont expliqué les deux gouverneurs jeudi lors d'un conseil économique mensuel réuni à Abuja. Les insurgés continuent notamment d'occuper la forêt de Sambisa, repaire historique de Boko Haram, à une centaine de kilomètres au sud-est de Maiduguri, la capitale du Borno, affirment les gouverneurs, selon un document remis à la presse à l'issue de la réunion.

C'est dans la forêt de Sambisa que, selon les autorités nigériennes, se trouveraient les jeunes filles enlevées en avril 2014 dans leur collège de Chibok, plus au sud. Les gouverneurs de Borno et Yobe ont appelé les autorités fédérales nigériennes à «augmenter le déploiement militaire, humain et matériel, dans ces régions». Borno et Yobe - qui faisait partie intégrante de Borno jusqu'en 1991 - constituent le berceau de Boko Haram, aux confins des frontières du Niger, du Tchad et du Cameroun. Une coalition militaire regroupant le Nigeria, le Tchad, le Niger et le Cameroun ont enregistré depuis février d'importants succès militaires contre Boko Haram, en délogant les islamistes de plusieurs de ses places fortes.

Le Cameroun étend l'interdiction de la burqa



Les autorités camerounaises ont décidé d'étendre l'interdiction du port du voile intégral aux régions de l'Est et du Littoral, pour prévenir le risque d'attentats dans le pays, au lendemain d'une attaque-suicide qui a fait 13 morts et 31 blessés, a-t-on appris vendredi de sources officielles. Cette mesure avait déjà été instaurée la semaine dernière dans l'Extrême-Nord, la région frontalière du Nigeria en proie aux islamistes de Boko Haram. Le gouverneur de la région de l'Est a présidé jeudi une réunion de sécurité «élargie aux imams» au cours de laquelle il a annoncé la mesure d'interdiction du port du voile (intégral) ou burqa, a rapporté la Cameroon Radio-Television (Crtv). La région de l'Est jouxte l'Adamawa, une des trois régions du nord du Cameroun. Le port du voile intégral a par ailleurs été interdit dans la région du Littoral (ouest) où se trouve Douala, la capitale économique du pays, pour prévenir d'éventuels attentats, a annoncé à l'AFP Mireille Bisseck, chargée de communication pour la région Littoral. «La burqa a été interdite» à la suite d'une réunion sécuritaire rassemblant les autorités administratives et sécuritaire du Littoral, a-t-elle affirmé, précisant que l'interdiction concerne «la confection, la vente et le port de la burqa».

«Une cartographie des mosquées a été prescrite», a ajouté Mme Bisseck, assurant que les prêches des imams lors des prières allaient également faire l'objet d'une surveillance accrue.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Un jihadiste présumé tué, 16 autres arrêtés en Tunisie

Un jihadiste présumé a été tué, seize personnes suspectées de «terrorisme» arrêtées et des armes saisies lors d'une série d'opérations des forces de sécurité tunisiennes dans la région de Bizerte (Nord), a annoncé vendredi le ministère de l'Intérieur. Dans un premier temps jeudi matin, les forces tunisiennes ont lancé une opération dans la ville de Séjamine contre «des terroristes préparant des actes terroristes visant des zones sensibles de la région de Bizerte». «Treize personnes (ont été) arrêtées, une personne a pris la fuite. Pourchassé par les unités de sécurité, (l'individu) a ouvert le feu, forçant les unités à riposter et conduisant à la mort» du suspect, explique le ministère. L'opération s'est poursuivie vendredi à l'aube contre des complices des suspects dans la ville de Menzel Bourguiba. Trois autres personnes ont été arrêtées sans effusion de sang. Au total, une dizaine de fusils d'assaut, des explosifs ainsi



que des munitions ont été saisis aux cours de ces opérations qualifiées «d'exemplaires» par le ministère. La Tunisie fait face depuis le début de l'année à une multiplication d'attaques jihadistes, dont celles du musée du Bardo en mars (22 morts dont 21 touristes) et celle d'un hôtel près de Sousse en juin (38 morts, en majorité des Britanniques).

Ces attentats, revendiqués par le groupe Etat islamique, ont porté un coup au secteur stratégique du tourisme, plombant un peu plus la croissance anémique de la Tunisie. Les autorités tunisiennes ont depuis l'attaque de Sousse réintroduit l'état d'urgence donnant des pouvoirs accrus aux forces de l'ordre, et multiplié les descentes dans les milieux jihadistes.

Le pétrole à 48,45 dollars le baril à New York

Le pétrole a poursuivi sa chute jeudi à New York malgré un repli du dollar qui aurait pu soutenir les cours, laissant entrevoir la possibilité de nouveaux plus bas pour l'année. Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en septembre a perdu 74 cents à 48,45 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymer), clôturant sous la barre des 49 dollars pour la première fois depuis le 31 mars. Le cours a baissé de plus de 21% depuis le plus haut de l'année, le 10 juin. Le marché «n'a pas pu rester sur la hausse du début de séance», a souligné Kyle

Cooper chez IAF Advisors. . Les échanges de brut étant libellés en dollar, la baisse du dollar est souvent liée à une hausse du baril, ce qui n'a pas été le cas jeudi. Mercredi, le WTI avait fini sous le seuil des 50 dollars pour la première fois depuis le 2 avril. Désormais, le niveau le plus bas de l'année, atteint en mars à 43,46 dollars en clôture pour le WTI, «est une cible technique qui semble très plausible», a encore déclaré M. Cooper. Du côté de l'offre, on ne voit aucun signe de déclin, avec une nouvelle augmentation des stocks aux Etats-Unis annoncée mercredi, et une production toujours très forte dans l'Opep comme aux Etats-Unis, tandis que du côté de la demande on s'inquiète du ralentissement économique en Chine, selon M. Cooper. Le plus probable selon Gene McGillian, chez Tradition Energy est que l'on voie le WTI osciller dans une marge d'un ou deux dollars autour des 50 dollars jusqu'à ce que le marché trouve une nouvelle raison de bouger» - ou jusqu'à ce que le pétrole iranien déferle après une éventuelle levée effective des sanctions visant la République islamique.

Au moins une dizaine de morts dans un naufrage au large de la Libye

Au moins une dizaine de migrants seraient morts dans le naufrage d'un bateau pneumatique au large des côtes libyennes mercredi matin, a-t-on appris jeudi soir auprès du parquet de Syracuse (Sicile, sud). En début de soirée le HCR avait laissé entendre que le bilan pourrait atteindre une quarantaine de disparus. Mais le procureur de Syracuse, Francesco Paolo Giordino, a fait état «d'une douzaine de morts». «De ce que j'ai réussi à savoir, les victimes se trouvaient sur un bateau pneumatique à bord duquel il y avait une centaine de migrants», a précisé M. Giordino. Repérés par les secours, les migrants étaient en train de quitter l'épave afin d'être recueillis par un navire militaire allemand, le Holstein, quand un incident s'est produit. . Selon le HCR, ces migrants, essentiellement des hommes de nationalité sub-saharienne (Somalie, Erythrée, Bénin et Mali), avaient alors estimé que le nombre de disparus se situait à «entre 35 et 40». Le Holstein a ramené à terre jeudi après-midi un total de 283 réfugiés.

Selon l'un deux, un Ghanéen de 22 ans, cité par le quotidien italien, au moins une trentaine de ses compagnons auraient péri.

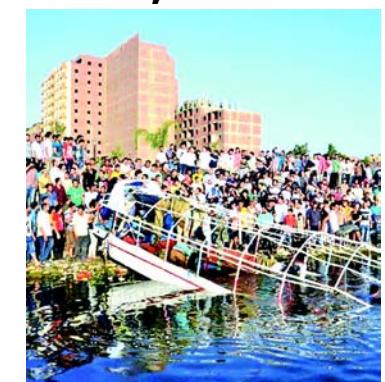


Les troupes somaliennes et de l'UA s'emparent d'un nouveau bastion islamiste

L'armée somalienne et la force de l'Union africaine (Amisom) se sont emparé d'un bastion des islamistes shebab dans le sud du pays, leur deuxième prise aux insurgés affiliés à Al-Qaïda en moins d'une semaine, a affirmé vendredi le ministre somalien de la Défense. «Nos forces ont pris le contrôle de Dinsor, et les insurgés ont fui après avoir perdu la bataille (...) les soldats mènent en ce moment une opération pour sécuriser la ville», a déclaré le ministre, le général Abdulkadir Sheikh Ali Dini, à des journalistes. La chute de Dinsor intervient après celle, mercredi, d'une localité voisine, Bardhere, prise par l'Amisom. Ces bastions, à quelque 350 km à l'ouest de la capitale Mogadiscio, étaient parmi les derniers tenus par les islamistes. Des témoins ont confirmé la prise de Dinsor par des soldats somaliens appuyés par un contingent éthiopien de l'Amisom.

Ils ont de leur côté affirmé que les shebab avaient fui avant même l'arrivée des troupes pro-gouvernementales. L'Amisom a lancé la semaine dernière l'opération «Jubba Corridor», une nouvelle offensive impliquant des forces éthiopiennes et kényanes et visant à déloger les shebab des zones rurales du sud du pays. A la tête d'une insurrection armée depuis 2007, les shebab ont juré la perte des fragiles autorités somaliennes.

Accident de bateau sur le Nil, 29 morts



Le bilan de l'accident entre un navire de plaisance et un cargo sur le Nil est monté à 29 morts, a indiqué vendredi le ministère égyptien de la Santé dans un nouveau bilan. La police avait fait état jeudi de 19 morts dans la collision qui s'est produite mercredi soir dans la région de Waraq, un quartier pauvre de la banlieue nord de la capitale égyptienne. Les passagers célébraient des fiançailles à bord d'un petit bateau de plaisance lorsqu'il a été heurté par un cargo. Selon le communiqué du ministère de la Santé, des sauveteurs étaient encore à la recherche de corps vendredi. Le capitaine du cargo et trois de ses aides, accusés par le parquet d'homicide involontaire et de ne pas avoir respecté les mesures de sécurité nécessaires, ont été placés en détention provisoire. Cet accident, qui a notamment coûté la vie à des femmes et des enfants, est le plus meurtrier du genre depuis avril 2011; 22 personnes étaient alors mortes quand leur ferry a chaviré sur le Nil dans le sud de l'Egypte.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

UNE NECESSAIRE NOUVELLE LEGITIMITE

Le pays a fini par arriver à des difficultés de trésorerie sérieuses et comme il était attendu, des posologies à la limite des scrabbleuses recettes économiques sont miroitées pour venir à bout du problème financier posé. De grands chantiers lancés ou programmés seraient remis en cause et le gouvernement donne l'impression de vouloir d'abord calmer les brèches en tentant de se focaliser sur une aléatoire théorie qui consisterait à ménager le chou et la chèvre. Le chou est connu et la

chèvre aussi. Et l'on bute contre une flagrante déduction en se rendant compte qu'au lieu de retoucher à la baisse un costume trop grand, la gouvernance va s'évertuer à se limiter à lui changer les boutons. C'est à l'évidence le secteur créateur de richesses qui va subir sur sa tête les coups de marteau.

Le problème est pourtant simple. Une loi de finances complémentaire quand elle devient inévitable doit renvoyer à une revue sérieuse du budget de l'Etat. Sa lecture sommaire interpellé l'esprit sur un manque de rigueur et un entêtement débridé dans la gestion des deniers publics.

De prime à bord, il apparaît inutile de s'encombrer d'abord avec les calculs compliqués et savants des décideurs avant l'impératif de s'interroger sur les manières disproportionnées offertes à quelques ministères. S'il n'est pas question de toucher aux secteurs de souveraineté et de l'Education nationale, il en existe un ou deux qui depuis des décennies en s'accaparant des legs et un héritage de l'Histoire que les témoignages sérieux ont prouvé qu'ils étaient douteux, provoquent l'effacement et devraient en toute logique constituer un terrain propice où une rogne de l'argent du contribuable est très vivement recommandée. Il suffirait d'une équité à toute épreuve et d'un courage politique pour instaurer une nouvelle légitimité pour la survie et le bonheur du pays. Sans cette nouvelle légitimité et ce courage, toutes les lois de finances et mille complémentarités ne serviraient à rien.